

.b2067596(F)

doc  
CA1  
EA77  
85I57  
FRE

DOCS  
CA1 EA77 85I57 FRE  
Sommets économiques des pays  
industrialisés : communiqués,  
déclarations. --  
43242187

NON - CIRCULATING 1  
CONSULTEUR SUR PLACE

SOMMETS ECONOMIQUES DES PAYS INDUSTRIALISES

COMMUNIQUES, DECLARATIONS

DATE	LIEU	SOURCE
1. 15-17 nov. 1975	Rambouillet	DAI 51, 1975
2. 27-28 juin 1976	Porto-Rico	DAI 33-34, 1976
3. 7-8 mai 1977	Londres	DAI 23, 1977
4. 16-17 juillet 1978	Bonn	DAI 40, 1978
5. 28-29 juin 1979	Tokyo	DAI 35-36, 1979
6. 22-23 juin 1980	Venise	DAI 35-37, 1980
7. 19-21 juillet 1981	Ottawa	DAI 19, 1981
8. 4-6 juin 1982	Versailles	DAI 15, 1982
9. 28-31 mai 1983	Williamsburg	DAI 15, 1983
10. 7-9 juin 1984	Londres	DAI 13, 1984
11. 2-4 mai 1985	Bonn	Annonce de presse

DAI - Documents de l'actualité internationale (France. Ministère des relations extérieures)

NON - CIRCULATING /  
CONSULTER SUR PLACE

Dept. of External Affairs  
Min. des Affaires extérieures

FEB 7 1986

RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY  
RETOURNER A LA BIBLIOTHEQUE DU MINISTERE

7 P1-213-182

LOWE-MARTIN 06-2982

## QUESTIONS ECONOMIQUES ET FINANCIERES

169. Déclaration des chefs d'Etat et de gouvernement de la R.F.A., des Etats-Unis, de France, de Grande-Bretagne, d'Italie et du Japon (Rambouillet, 17 novembre 1975)

(Source : Ministère des Affaires étrangères)

TEXTE OFFICIEL

Les chefs d'Etat et de gouvernement de la République fédérale d'Allemagne, des Etats-Unis d'Amérique, de France, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, d'Italie et du Japon se sont réunis au château de Rambouillet du 15 au 17 novembre 1975 et sont convenus de la déclaration suivante :

1. Pendant ces trois jours, nous avons procédé à un échange de vues approfondi et positif sur la situation économique mondiale, les problèmes économiques communs à nos pays, leurs conséquences humaines, sociales et politiques et les programmes d'action destinés à les résoudre.

2. Nous nous sommes réunis parce que nous partageons les mêmes convictions et les mêmes responsabilités. Nous sommes chacun pour notre part responsables de la conduite d'une société ouverte, démocratique, profondément attachée à la liberté individuelle et au progrès social. Notre succès renforcera, et cela de façon décisive, l'ensemble des sociétés démocratiques. Chacun d'entre nous a la responsabilité d'assurer la prospérité de l'économie d'un pays industriel important. La croissance et la stabilité de nos économies aideront à la prospérité de l'ensemble du monde industriel et des pays en développement.

3. Pour atteindre ces objectifs, dans un monde marqué par une interdépendance croissante, nous sommes décidés à assumer pleinement nos responsabilités et à développer nos efforts en vue d'une coopération internationale accrue et d'un dialogue constructif entre tous les pays, dépassant les disparités de leur développement économique, l'inégalité des ressources dont ils disposent et les différences de leurs systèmes politiques et sociaux.

4. Les démocraties industrielles sont décidées à venir à bout du haut degré de chômage, de l'inflation continue et des graves problèmes de l'énergie. Le but de notre réunion a été d'examiner les progrès que nous avons accomplis, d'identifier plus précisément les problèmes que nous devons résoudre et de fixer la direction que nous aurons à suivre à l'avenir.

5. La tâche la plus urgente consiste à assurer le redressement de nos économies et à réduire le gaspillage de ressources humaines que provoque le chômage. En confortant ce redressement, il est essentiel d'éviter le déchaînement de nouvelles forces inflationnistes qui mettraient en danger le succès de cette reprise. L'objectif doit être une croissance stable et durable. Ainsi, la confiance des consommateurs et des entreprises sera-t-elle rétablie.

6. Nous avons la conviction que nos politiques actuelles sont compatibles et complémentaires et que le redressement est bien engagé. Nous n'en

reconnaissons pas moins le besoin de rester vigilants et de garder à nos politiques la capacité d'adaptation nécessaire. Nous ne permettrons pas que la reprise échoue. Nous n'accepterons pas une nouvelle flambée d'inflation.

7. Nous nous sommes aussi attachés à définir les nouveaux efforts qui sont nécessaires dans les domaines du commerce international, des questions monétaires et des matières premières, y compris l'énergie.

8. Au fur et à mesure des progrès de la reprise et du nouveau développement des économies nationales, nous devons chercher à rétablir l'augmentation du volume des échanges commerciaux. Maintenir un système d'échanges ouvert renforcera la croissance et la stabilité des prix. Au moment où des pressions en vue d'un retour au protectionnisme se développent, il est essentiel que les principales nations commerçantes confirment leur fidélité aux principes de l'engagement sur le commerce de l'O.C.D.E. et qu'elles évitent de recourir à des mesures dont l'intention serait de leur apporter la solution de leurs problèmes au détriment d'autres pays, avec des effets préjudiciables dans les domaines économique, social et politique. Tous les pays, surtout ceux dont la position en matière de balance de paiements est forte et ceux qui ont des déficits des paiements courants, portent la responsabilité de mettre en œuvre des politiques qui permettent l'expansion du commerce mondial à leur avantage mutuel.

9. Nous estimons que les négociations commerciales multilatérales devraient être accélérées. Conformément aux principes énoncés dans la déclaration de Tokyo (1), elles devraient viser à des réductions tarifaires substantielles, et même à la suppression des droits de douane dans certains domaines, à élargir de manière significative les échanges agricoles et à réduire les mesures non tarifaires. Elles devraient viser à obtenir le plus haut niveau possible de libéralisation des échanges. Nous nous proposons comme but d'achever les négociations en 1977.

10. Nous recherchons un développement régulier et fructueux de nos relations économiques avec les pays socialistes en tant qu'élément important du progrès dans la détente, ainsi que de la croissance économique mondiale.

Nous accentuerons également nos efforts pour parvenir à une conclusion rapide des négociations actuellement en cours au sujet des crédits à l'exportation.

11. En ce qui concerne les problèmes monétaires, nous affirmons notre intention d'œuvrer en faveur d'une plus grande stabilité. Ceci implique des efforts en vue de restaurer une plus grande stabilité dans les conditions de base de l'organisation économique et financière mondiale. Simultanément, nos autorités monétaires agiront pour contrecarrer le désordre des marchés ou les fluctuations erratiques des taux de change.

Nous avons noté avec satisfaction le rapprochement, intervenu à la demande de nombreux autres pays, entre les points de vue des Etats-Unis et de la France au sujet du besoin de stabilité que la réforme du système monétaire international doit promouvoir. Ce rapprochement facilitera un accord dans le cadre du Fonds monétaire international à la prochaine session du Comité intérimaire sur les questions en suspens de la réforme monétaire internationale.

12. Des rapports de coopération et une meilleure compréhension entre les pays en développement et le monde industrialisé sont fondamentaux pour la prospérité de chacun.

Une croissance soutenue de nos économies est nécessaire à la croissance des pays en développement et celle-ci apporte une contribution appréciable à la bonne santé de nos propres économies.

Les importants déficits actuels des paiements courants des pays en développement constituent pour eux un problème grave ainsi que pour le reste du monde. Ce problème appelle des actions complémentaires diverses. Des propositions récentes faites dans plusieurs réunions internationales ont déjà amélioré le climat des discussions entre pays développés et pays en développement ; toutefois, des actions concrètes et rapides sont nécessaires pour aider les pays en développement. En conséquence, nous jouerons notre rôle au Fonds monétaire international et dans les autres instances internationales compétentes, en apportant rapidement des améliorations aux accords internationaux sur la stabilisation des recettes d'exportation des pays en développement et en prenant les mesures propres à contribuer au financement de leurs déficits. Dans ce contexte, il convient de donner la priorité aux pays en développement les plus pauvres.

13. L'expansion économique mondiale est manifestement liée à la disponibilité croissante de sources d'énergie. Nous sommes résolus à assurer à nos économies les ressources énergétiques nécessaires à leur croissance. Nos intérêts communs rendent nécessaires que nous continuions de coopérer afin de réduire notre dépendance vis-à-vis de l'énergie importée par la conservation et le développement de sources alternatives. Par ces mesures, ainsi que par une coopération internationale entre pays producteurs et consommateurs conforme à leurs intérêts à long terme, nous n'épargnerons aucun effort pour assurer des conditions plus équilibrées et un développement harmonieux et régulier du marché énergétique mondial.

14. Nous nous félicitons de la convocation pour le 16 décembre de la conférence sur la coopération économique internationale. Nous conduirons ce dialogue dans un esprit positif afin d'assurer que les intérêts de toutes les parties soient sauvegardés et promus. Nous sommes convaincus qu'il est de l'intérêt vital des pays industrialisés et des pays en développement que l'économie mondiale se développe avec succès et qu'elle soit fondée sur des relations politiques de coopération.

15. Nous sommes décidés à intensifier notre coopération sur tous ces problèmes au sein des institutions existantes aussi bien que de toutes les organisations internationales appropriées.

CONFERENCE MINISTERIELLE  
SUR LA COOPERATION ECONOMIQUE INTERNATIONALE  
(Paris, 16-19 décembre 1975)

14. Allocution de M. Giscard d'Estaing,  
président de la République  
(Paris, 16 décembre 1975)

(Source : Ministère des Affaires étrangères. Service d'Information et de Presse)

TEXTE OFFICIEL

Messieurs les co-présidents, Messieurs les ministres,

Voici donc réunie cette Conférence ministérielle sur la coopération économique internationale. L'idée en était lancée, il y a quatorze mois. Deux conférences préparatoires ont permis d'en définir l'organisation. Et aujourd'hui, les hommes représentatifs et responsables que vous êtes vont ouvrir cette réflexion sans précédent.

Le gouvernement et le peuple français sont heureux de vous accueillir. Ils souhaitent le succès de vos travaux, car ils en mesurent l'importance, et ils en aperçoivent les perspectives.

\*

C'est une conférence sans aucun précédent.

Pour la première fois, l'ensemble des problèmes économiques va être examiné à l'échelle mondiale.

Certes, de nombreuses réunions ont eu lieu, mais leurs objets, quoique importants, restaient spécialisés. Vous allez examiner à la fois les problèmes de l'énergie et des matières premières, de l'aide au développement, des questions financières qui leur sont liées, les traitant simultanément du point de vue des producteurs et des consommateurs, des pays industrialisés et des pays en développement, des pays distributeurs et des pays bénéficiaires d'aide.

Par votre intermédiaire, le monde va réfléchir sur l'ensemble de son organisation économique. Sur le parchemin qui se déroule, et où l'espèce humaine retrace l'histoire de ses déchirements, de ses affrontements, et celles aussi des prises de conscience de ses intérêts communs, nous allons pouvoir écrire la date du premier jour où les problèmes globaux de l'économie sont entrés dans la conscience collective de notre espèce.

Certes, tous les pays ne sont pas présents. La nécessité d'une organisation efficace des travaux conduisait en effet à en limiter le nombre. Mais grâce au jeu des mécanismes de désignation, et à l'esprit de coopération qui leur a permis de fonctionner, tous, grands et petits, et tous les continents sont représentés.

D'autre part, certains pays socialistes ne participent pas à cette délibération. Il vous appartiendra d'envisager la manière dont ils devront être informés de vos travaux, ou invités à s'y associer.

\*

J'en viens aux perspectives.

L'objet de cette réunion est de faire progresser la rationalité et la justice dans le fonctionnement de l'économie mondiale.

La rationalité nous invite à rechercher des conditions économiques plus ordonnées.

Aujourd'hui, l'imprévisible gouverne. L'investisseur hésite à s'engager, l'importateur se limite aux commandes immédiates, l'exportateur gonfle ses prix par précaution; face à une évolution incertaine. Seul le retour à un monde prévisible permettra à nos entreprises, publiques et privées, et à nos travailleurs de décider de nouvelles initiatives et de reprendre leur marche vers le progrès.

On doit rechercher une stabilité accrue des relations monétaires, ainsi rendues à leur fonction de mesure stable de la valeur des échanges, et de support des calculs de rentabilité des investissements.

Il faut aussi rechercher une évolution plus ordonnée des prix des produits faisant l'objet d'échanges internationaux significatifs, qu'il s'agisse de produits bruts ou industrialisés. Cette recherche n'implique nullement le refus des revalorisations justifiées, soit par l'ajustement de l'offre à la demande, soit par l'augmentation des coûts, soit par des exigences sociales ou politiques légitimes. Ce qu'on doit éliminer, ce sont les fluctuations erratiques ou contradictoires, les variations à la hausse ou à la baisse trop marquées ou trop brutales, susceptibles de perturber durablement les marchés, ou les secteurs productifs, au détriment des producteurs comme des consommateurs.

Il faut enfin dégager les moyens propres à maintenir le pouvoir d'achat des pays producteurs.

La justice nous commande d'adopter une attitude réaliste et hardie vis-à-vis des problèmes des pays en développement, en particulier des plus défavorisés.

Chacun sait ici que la crise en cours a affecté plus durement les pays en développement démunis de ressources naturelles importantes. Le déficit de leurs paiements a quadruplé en deux ans, passant de 9 milliards de dollars en 1973 à près de 35 milliards de dollars en 1975. Si elle se prolongeait, cette courbe risquerait de retrancher à jamais ces pays des courants de progrès économique.

A cela deux réponses :

Incontestablement, un accroissement substantiel de l'aide à ces pays. Certes, la situation difficile de certains pays développés, frappés par la crise, rend tout effort supplémentaire malaisé. Et pourtant la nécessité est plus forte que la crise.

Mais aussi, il faut dépasser l'approche trop restrictive de l'aide au développement et concevoir celle-ci comme une des composantes d'un nouvel ordre économique mondial. Qu'il s'agisse d'un traitement préférentiel pour leurs exportations, d'un soutien accru au développement agricole, et à la valorisation sur place des produits du sol et du sous-sol, de la promotion des investissements par le transfert de certaines technologies, les pays en développement doivent se sentir traités davantage en partenaires qu'en assistés, au sein du nouvel équilibre qui se cherche sur notre planète.

\*

Messieurs les présidents, Messieurs,

Avant que vous ne vous saisissiez de ces problèmes immenses, les organisations internationales concernées, — Nations Unies, C.N.U.C.E.D., Fonds monétaire international, — ont pris conscience de ces difficultés et de leurs causes. Je rends hommage, ici, à Monsieur Waldheim et aux observateurs, qui représentent ces organisations, pour la lucidité de leurs analyses, et pour leurs efforts de conciliation et d'imagination.

Mais c'est à vous que le sort a réservé de franchir une étape décisive.

L'an dernier, dans la tourmente des événements monétaires et économiques, face au chômage montant, et à l'activité faiblissante, nous ressentions profondément la nécessité d'une concertation internationale. C'était, pour les hommes d'Etat de notre temps, l'appel d'une nouvelle responsabilité. Mon pays, avec beaucoup de ceux représentés ici, a œuvré pour que cette réunion de concertation mondiale puisse se tenir. S'il a pu y jouer un rôle, celui-ci s'interrompt aujourd'hui. Nous ne cherchons pas à substituer à l'impérialisme de la puissance, l'impérialisme de la vanité !

Désormais, cette conférence est la vôtre. Son succès dépendra de vos soins. Personne ne pourra s'étonner, en raison de la nature du problème, qu'il vous faille du temps et des délais d'étude. Il serait illusoire de sous-estimer les difficultés. Quand vous les rencontrerez, vous ressentirez la crainte de l'impasse et le risque de l'échec, d'autant que vous serez toujours guettés par la sourde suggestion de l'affrontement et de l'égoïsme. Mais sachez que vos travaux seront suivis avec attention par tous ceux qui vous font confiance pour faire franchir à l'esprit de concertation et de progrès une étape dont chaque esprit éclairé dans le monde pressent qu'elle est nécessaire.

Voici, Messieurs, votre conférence. Un jour venez nous dire que vous l'avez menée à bon port.

\* \* \*

6

15. Communiqué final  
(Paris, 19 décembre 1975)

(Source : Ministère des Affaires étrangères).

TEXTE OFFICIEL

1. La Conférence sur la coopération économique internationale s'est tenue à Paris, au niveau ministériel, du 16 au 19 décembre 1975. Elle a réuni les représentants des 27 membres de la Conférence qui sont les suivants : Algérie, Arabie Saoudite, Argentine, Australie, Brésil, Cameroun, Canada, C.E.E., Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Inde, Indonésie, Irak, Iran, Jamaïque, Japon, Mexique, Nigéria, Pakistan, Pérou, République arabe d'Egypte, Suède, Suisse, Venezuela, Yougoslavie, Zaïre, Zambie. Les ministres délégués à la Conférence se sont félicités de la présence du secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

2. Les débats de la Conférence ont été ouverts par le président de la République française, M. Valéry Giscard d'Estaing.

3. M. Allan J. Maceachen, secrétaire d'Etat du Canada aux Affaires étrangères, et M. Manuel Perez-Guerrero, ministre d'Etat du Venezuela pour les Affaires économiques internationales, co-présidents de la Conférence sur la coopération économique internationale, ont présidé la réunion ministérielle.

4. Les ministres délégués à la Conférence ont exposé leurs vues sur la situation économique internationale. Ils ont présenté des suggestions sur la façon dont les problèmes qu'ils avaient identifiés pourraient être résolus. L'attention a été appelée sur la situation difficile des pays les plus gravement touchés. Ils ont reconnu que la Conférence sur la coopération économique internationale fournit une occasion exceptionnelle d'aborder ces problèmes et de renforcer la coopération économique internationale, pour le bien de tous les pays et de tous les peuples.

5. La Conférence a décidé d'engager un dialogue international intensifié. A cet effet, elle a créé quatre Commissions (sur l'énergie, les matières premières, le développement et les affaires financières) qui se réuniront périodiquement pendant toute l'année 1976. Il a été convenu que chacune des quatre Commissions comporterait quinze membres, dont dix représentant des pays en développement et cinq représentant des pays industrialisés.

6. Les Commissions commenceront leurs travaux le 11 février 1976. La préparation pour les travaux des quatre Commissions fera l'objet d'un examen au cours d'une réunion des co-présidents de la Conférence et des quatre Commissions, après consultation des autres participants à la Conférence. Cette réunion aura lieu le 26 janvier 1976, dans le cadre des orientations générales indiquées aux paragraphes 10 à 14 de la Déclaration finale de la deuxième réunion préparatoire qui ont été approuvées par la Conférence.

7. La Conférence est convenue que les Commissions seront composées des participants suivants :

- Energie : Algérie, Arabie Saoudite, Brésil, Canada, C.E.E., Egypte, Etats-Unis d'Amérique, Inde, Irak, Iran, Jamaïque, Japon, Suisse, Venezuela, Zaïre ;

- Matières premières : Argentine, Australie, Cameroun, C.E.E., Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Indonésie, Japon, Mexique, Nigeria, Pérou, Venezuela, Yougoslavie, Zaïre, Zambie ;

- Développement : Algérie, Argentine, Cameroun, Canada, C.E.E., Etats-Unis d'Amérique, Inde, Jamaïque, Japon, Nigéria, Pakistan, Pérou, Suède, Yougoslavie, Zaïre ;

- Affaires financières : Arabie Saoudite, Brésil, C.E.E., Egypte, Etats-Unis d'Amérique, Inde, Indonésie, Irak, Iran, Japon, Mexique, Pakistan, Suède, Suisse, Zambie.

Les co-présidents des Commissions seront :

- Energie : Arabie Saoudite et Etats-Unis d'Amérique ;

- Matières premières : Japon et Pérou ;

- Développement : Algérie et C.E.E. ;

- Affaires financières : C.E.E. et Iran.

Des réunions communes des co-présidents de la Conférence et des Commissions pourront être organisées en tant que de besoin.

8. Il a été convenu que les membres de la Conférence qui désireraient suivre les travaux d'une Commission à laquelle ils n'appartiennent pas devraient avoir la faculté d'y déléguer un représentant à titre d'auditeur sans droit de parole.

9. La Conférence a décidé qu'un certain nombre d'organisations intergouvernementales fonctionnelles directement intéressées aux problèmes qui seront examinés pourraient utilement contribuer à leur discussion. En conséquence, elle a invité ces organisations (secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, O.P.E.P., A.I.E., C.N.U.C.E.D., O.C.D.E., F.A.O., G.A.T.T., P.N.U.D., O.N.U.D.I., F.M.I., B.I.R.D., SELA) à se faire représenter en permanence au sein des Commissions correspondantes. Leurs observateurs auront le droit de parole, mais non le droit de vote, et ne participeront donc pas à la formation d'un consensus. De plus, chaque Commission pourra inviter des organisations intergouvernementales fonctionnelles à participer en tant qu'observateurs *ad hoc* à l'examen de questions déterminées.

10. La Conférence a décidé de créer un secrétariat international à compétence exclusivement administrative et technique sur la base des propositions formulées par les deux co-présidents. Elle a désigné comme chef du secrétariat M. Bernard Guitton, et approuvé les plans relatifs à l'organisation et aux modalités du fonctionnement de ce secrétariat. Le coût de la création du secrétariat et des réunions futures de la Conférence sera assumé par les membres de la Conférence, selon un barème approuvé par celle-ci.

11. Il a été convenu que les quatre Commissions se réuniraient à Paris. Les réunions ultérieures des Commissions seront convoquées par leurs co-présidents.

12. Une ou plusieurs réunions de la Conférence, au niveau des fonctionnaires, pourront être tenues six mois au moins après la présente réunion ministérielle. La Conférence ministérielle est convenue de se réunir de nouveau au niveau ministériel dans douze mois environ.

13. La Conférence a adopté les règles de procédure recommandées par la réunion préparatoire, qui reposent sur le principe du consensus, d'après lequel les décisions et recommandations sont adoptées quand la présidence a constaté qu'aucune délégation membre n'y fait objection. Les langues officielles et de travail de la Conférence sont l'anglais, l'arabe, l'espagnol et le français. Les Règles de procédure s'appliquent à tous les organes de la Conférence.

14. La Conférence a pris note de la résolution de l'Assemblée générale intitulée «Conférence sur la coopération économique internationale» (Résolution 3315 (XXX)) et est convenue de communiquer ses rapports à l'Assemblée générale des Nations Unies, lors de sa trente-et-unième session.

15. Les membres de la Conférence ont rendu hommage au président Giscard d'Estaing pour l'initiative qu'il a prise en vue d'amorcer le dialogue qui est maintenant engagé, et remercié chaleureusement le gouvernement français de son hospitalité, des efforts qu'il a accomplis et des obligations qu'il a assumées afin d'assurer le succès de la Conférence ministérielle.



## QUESTIONS ECONOMIQUES ET FINANCIERES

119. Déclaration commune publiée à l'issue  
de la Conférence internationale de Porto-Rico  
(San Juan, 28 juin 1976)

(Source : Ministère des Affaires étrangères).

TEXTE OFFICIEL

Les chefs d'Etat et de gouvernement du Canada, de la France, de la République fédérale d'Allemagne, de l'Italie, du Japon, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, et des Etats-Unis d'Amérique, réunis à Dorado Beach, Porto-Rico, les 27 et 28 juin 1976, sont convenus de la déclaration suivante :

L'interdépendance de nos destins rend nécessaire que nous abordions les problèmes économiques communs avec un dessein d'ensemble et que nous recherchions, grâce à une meilleure coopération, des stratégies économiques cohérentes.

Nous estimons essentiel de tenir compte des intérêts des autres nations, et ceci est particulièrement vrai pour ce qui concerne les pays en voie de développement.

C'est dans cet esprit que nous avons procédé à des échanges de vues larges et fructueux sur une gamme étendue de problèmes. Cette réunion a permis d'améliorer notre compréhension mutuelle et d'intensifier notre coopération dans plusieurs domaines. Ceux d'entre nous qui représentent des pays membres de la Communauté économique européenne entendent mener leurs efforts au sein de celle-ci.

A Rambouillet (1), la reprise économique a été définie comme un objectif prioritaire et il a été admis que la stabilité recherchée dépend des conditions économiques et financières propres à chacun de nos pays.

Des progrès significatifs ont été accomplis depuis Rambouillet. Pendant la récession, il y eut des préoccupations largement répandues sur la vitalité à long terme de nos économies. Ces préoccupations se sont révélées sans fondement. Une confiance renouvelée dans l'avenir a remplacé le doute sur les perspectives économiques et financières. La reprise économique est en bonne voie et dans beaucoup de nos pays des progrès substantiels ont été accomplis dans la lutte contre l'inflation et dans la réduction du chômage. Ceci a amélioré la situation dans les pays où la reprise est encore relativement faible.

Au cours des derniers mois, notre détermination d'éviter une stimulation excessive de nos économies et de nouveaux obstacles au commerce et aux mouvements de capitaux a contribué à assurer et à étendre cette reprise.

En conséquence, le retour à une croissance équilibrée est à notre portée. Nous n'avons pas l'intention de laisser passer cette occasion.

(1) Voir Documents d'Actualité Internationale numéro 51, 23 décembre 1975.

Désormais, notre objectif est d'assurer la transition vers une expansion soutenue qui réduira le niveau élevé du chômage persistant dans de nombreux pays, sans pour autant compromettre la lutte poursuivie en commun contre une nouvelle poussée d'inflation. Ceci exigera un accroissement de l'investissement probable et une concertation entre tous les partenaires sociaux. Ceci impliquera, selon les modalités appropriées à nos besoins respectifs et aux circonstances, l'acceptation d'un retour à un meilleur équilibre des finances publiques, de même qu'une discipline dans le domaine budgétaire, dans le domaine de la politique monétaire et, dans certains cas, des politiques nouvelles, y compris une politique des revenus.

La définition de telles politiques dans le contexte d'une interdépendance croissante doit tenir compte de l'évolution de l'activité économique dans les autres pays.

En conjuguant de manière adéquate diverses politiques, nous pensons pouvoir atteindre nos objectifs d'expansion ordonnée et soutenue, de réduction du chômage et de progrès accru vers l'élimination du problème de l'inflation qui est notre but commun. Une expansion économique soutenue et l'accroissement du bien-être individuel qui en découle ne peuvent être réalisés dans un contexte de forte inflation.

A la réunion de novembre dernier, nous avons éliminé certaines divergences de vues en ce qui concerne la réforme de structure du système monétaire international et accepté de promouvoir un système stable de taux de change qui met l'accent sur le préalable de conditions économiques et financières stables.

C'est en gardant présents à l'esprit ces objectifs que nous sommes parvenus à des accords spécifiques qui ont représenté une contribution substantielle à la réunion du F.M.I. tenue à la Jamaïque (2). Il est souhaitable que la ratification de ces accords par les pays concernés intervienne rapidement. Nous avons accepté de renforcer la coopération afin d'améliorer notre capacité de contrecarrer les désordres des marchés et d'accroître notre compréhension des problèmes économiques et des politiques correctives nécessaires. Nous continuerons à nous baser sur cette forme de consultation.

Les relations entre le dollar et la plupart des grandes monnaies ont été remarquablement stables. En revanche, certaines monnaies ont subi des fluctuations importantes.

La stabilité nécessaire des conditions économiques et financières sous-jacentes n'a de toute évidence pas encore été restaurée. Notre volonté d'obtenir une expansion concertée, harmonieuse et soutenue et d'œuvrer de façon concomitante en vue d'éliminer l'inflation est un élément indispensable pour assurer la stabilité dans l'avenir.

L'objectif de stabilité monétaire ne doit pas être mis en péril par les difficultés de financement des déficits de balances de paiement. Nous reconnaissons donc qu'il est important que chaque nation gère son économie et ses problèmes monétaires extérieurs de façon à corriger ou éviter des déficits de balances de

paiement persistants ou structurels. Aussi chacun de nous affirmera-t-il son intention de rechercher une structure de paiements plus stable et durable en appliquant des politiques intérieures et extérieures appropriées.

Les déséquilibres de paiements à l'échelle mondiale persisteront sans doute à l'avenir. Nous reconnaissons que des problèmes éventuellement sérieux peuvent se poser dans le cas d'un petit nombre de pays développés qui ont des besoins particuliers : ceux qui n'ont pas encore rétabli leur stabilité économique intérieure et qui doivent faire face à d'importants déficits de leurs balances des paiements. Nous sommes d'accord pour continuer de collaborer avec les autres pays, dans les organes appropriés, à une analyse approfondie de ces problèmes en vue de les résoudre.

Au cas où une aide pour le financement des déficits temporaires de balance des paiements serait nécessaire pour éviter une interruption dans la croissance économique générale, il serait préférable qu'elle soit assurée par des moyens multilatéraux et soit accompagnée d'un rigoureux programme de rétablissement des équilibres fondamentaux.

Dans le domaine commercial, en dépit de la récente régression, nous avons en général réussi à maintenir un système d'échange ouvert. A l'O.C.D.E. (3), nous avons réaffirmé notre engagement d'éviter la création de nouvelles barrières commerciales.

Les pays qui céderaient à la tentation de recourir au protectionnisme commercial s'exposeraient par là à une détérioration de leur compétitivité ; le dynamisme de leurs économies en souffrirait tandis que des réactions en chaîne seraient ainsi provoquées, entraînant une diminution de volume du commerce mondial qui affecterait tous les pays. Partout où se produisent des écarts vis-à-vis de la politique exposée dans l'engagement sur le commerce, récemment renouvelée à l'O.C.D.E., l'élimination des restrictions en cause est à la fois essentielle et urgente.

Il est également important d'éviter des politiques délibérées de taux de change qui créeraient de graves distorsions commerciales et conduiraient à une résurgence du protectionnisme.

Nous nous sommes tous fixé comme objectif l'achèvement des négociations commerciales multilatérales à la fin de 1977. Nous réaffirmons ici cet objectif et nous nous engageons à faire, par la voie des organes compétents, tous les efforts pour terminer celles-ci conformément à la « Déclaration de Tokyo » (4).

Par delà la conclusion des négociations commerciales, il nous paraît souhaitable d'intensifier et de renforcer les relations entre les principales zones commerciales avec un objectif à long terme d'une expansion maximum du commerce.

Nous avons discuté des relations économiques Est-Ouest. A cet égard, nous nous sommes félicités de l'expansion régulière du commerce Est-Ouest et avons exprimé l'espoir que les relations économiques entre l'Est et l'Ouest se

(3) Voir Documents d'Actualité Internationale numéros 31-32, 4-11 août 1976.

(4) Voir Documents d'Actualité Internationale numéro 44, 4 novembre 1973.

développent pleinement à des conditions financières saines et sur une base de réciprocité commerciale. Nous sommes convenus que cette évolution mérite notre examen attentif aussi bien que nos efforts pour s'assurer que ces liens économiques contribuent à renforcer l'ensemble des relations Est-Ouest.

Nous nous félicitons de l'adoption par les pays participants d'orientations convergentes en ce qui concerne les crédits à l'exportation. Nous espérons que ces orientations seront adoptées dans les meilleurs délais par le plus grand nombre de pays possible.

Dans la poursuite de notre objectif d'une expansion soutenue, la libre circulation des capitaux peut faciliter l'exploitation efficace des ressources et ainsi conforter notre situation économique. C'est pourquoi nous soulignons l'importance d'un climat de liberté pour les flux d'investissements internationaux. A cet égard, nous considérons comme une étape constructive la déclaration qui a été proclamée la semaine dernière, lors de la réunion du Conseil de l'O.C.D.E. au niveau ministériel.

Dans le domaine de l'énergie, nous nous efforcerons de développer, de préserver et d'utiliser rationnellement les diverses ressources énergétiques et d'aider les pays en voie de développement à atteindre leurs objectifs dans ce domaine.

Nous soutenons les aspirations des pays en développement visant à améliorer le niveau de vie de leurs peuples. Le rôle des démocraties industrielles est essentiel au succès de leurs efforts. La coopération entre ces deux groupes de pays doit se fonder sur le respect mutuel, prendre en compte les intérêts de toutes les parties et rejeter la confrontation stérile au profit d'efforts soutenus et concertés pour trouver des solutions constructives aux problèmes du développement.

Les démocraties industrielles peuvent aider plus efficacement les pays en voie de développement à réaliser leurs aspirations en convenant de solutions pratiques à leurs problèmes qui contribuent au fonctionnement efficace de l'économie internationale, et en coopérant à la mise en œuvre de telles solutions. Une collaboration étroite et une meilleure coordination entre les démocraties industrielles sont nécessaires ; nos efforts doivent se renforcer mutuellement et non se concurrencer. Nos actions en faveur de la coopération économique internationale doivent être considérées comme complémentaires de celles menées par les pays en voie de développement pour réaliser une croissance soutenue et augmenter le niveau de vie.

A Rambouillet, l'importance d'une coopération entre les nations développées et en voie de développement a été affirmée ; une attention particulière a été accordée aux suites des accords réalisés à la VIIe session spéciale de l'Assemblée générale des Nations Unies (5), et en particulier au traitement des problèmes de balance des paiements de certains pays en voie de développement. Depuis lors, un progrès significatif a été accompli.

Nous nous réjouissons de l'esprit constructif qui préside aux travaux de la Conférence sur la Coopération économique internationale ainsi que des résultats positifs atteints dans certains domaines à la IVe C.N.U.C.E.D. tenue à Nairobi.

Les mesures nouvelles prises dans le cadre du F.M.I. ont substantiellement contribué à stabiliser les recettes d'exportation des pays en voie de développement et à les aider à financer leurs déficits.

Nous attachons la plus grande importance au dialogue entre pays développés et en voie de développement dans l'espoir que des résultats concrets seront atteints dans les domaines d'intérêt mutuel. Nous réaffirmons la détermination de nos pays de participer au sein des organes compétents à ce processus, avec la volonté politique de réussir et la perspective de négociations dans les cas appropriés. Notre but commun est de trouver des solutions pratiques qui contribuent à des relations équitables et fructueuses entre tous les peuples.



**3e SOMMET ECONOMIQUE DES PAYS INDUSTRIALISES**  
Communiqué publié à l'issue de la Conférence  
(Londres, 8 mai 1977)

(Source : *Présidence de la République. Service de Presse*)

TEXTES OFFICIELS

**100. Déclaration**

Au cours de deux journées de discussions intensives à Downing Street, nous nous sommes mis d'accord sur la meilleure manière de promouvoir le bien-être tant dans nos pays qu'ailleurs.

L'économie mondiale doit être envisagée comme un tout : cela implique non seulement une coopération entre gouvernements, mais aussi un renforcement des organisations internationales compétentes. Nous avons été confirmés dans notre conviction que toutes les questions qui se posent à nous sont étroitement liées et que nous sommes interdépendants. Nous sommes résolus à répondre collectivement aux défis de l'avenir.

- Notre tâche la plus urgente est de créer plus d'emplois tout en continuant à réduire l'inflation. L'inflation, loin de diminuer le chômage, en est une de ses principales causes. Nous sommes particulièrement préoccupés par le problème du chômage des jeunes. Nous sommes convenus de procéder à un échange d'expériences et d'idées sur la manière d'offrir aux jeunes des possibilités de travail.

- Nous engageons nos gouvernements à atteindre les objectifs de croissance annoncés ou à poursuivre des politiques de stabilisation qui varient d'un pays à l'autre ; ces actions, prises ensemble, devraient fournir une base pour une croissance soutenue et non inflationniste dans nos propres pays et dans le monde entier et une réduction des déséquilibres internationaux.

- Des facilités de financement améliorées sont nécessaires. Le Fonds monétaire international doit jouer un rôle de premier plan. Nous nous engageons à rechercher des ressources supplémentaires pour le F.M.I. et à appuyer le lien entre ses prêts et l'adoption de politiques de stabilisation appropriées.

- Nous donnerons une impulsion politique vigoureuse à un élargissement des possibilités d'échanges, ce qui renforcera le système libéral du commerce international et accroîtra les possibilités d'emplois. Nous rejetons le protectionnisme : il favoriserait le chômage, augmenterait l'inflation et minerait le bien-être de nos peuples. Nous donnerons une nouvelle impulsion aux négociations commerciales multilatérales dites du Tokyo Round. Notre objectif est de réaliser des progrès importants dans des domaines clés en 1977. Dans ce domaine, les changements structurels de l'économie mondiale doivent être pris en considération.

- Nous économiserons davantage l'énergie et nous augmenterons et diversifierons la production d'énergie de manière à nous rendre moins dépendants du pétrole importé.

Nous sommes d'accord sur la nécessité de développer l'énergie nucléaire afin de contribuer à faire face aux besoins mondiaux en énergie. Nous nous engageons à le faire tout en réduisant les risques de prolifération nucléaire. Nous faisons procéder à une étude urgente pour déterminer le meilleur moyen d'atteindre ces buts.

- L'économie mondiale ne connaîtra une croissance soutenue et équitable que si les pays en développement participent à cette croissance. Nous sommes convenus de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour assurer la réussite de la Conférence sur la coopération économique internationale et nous nous engageons à poursuivre un dialogue constructif avec les pays en développement. Nous œuvrerons pour accroître le transfert d'aide et d'autres ressources réelles vers ces pays. Nous invitons les pays du COMECON à faire de même. Nous soutenons des institutions multilatérales telles que la Banque mondiale, dont les ressources générales devraient être accrues suffisamment pour que le montant de ses prêts puisse augmenter en termes réels. Nous soulignons qu'il importe d'accorder un traitement sûr aux investissements privés afin de favoriser le progrès de l'économie mondiale.

Pour mener à bien ces tâches, il nous faut l'assistance et la coopération des autres. Nous rechercherons cette coopération au sein d'organismes internationaux appropriés tels que les Nations Unies, la Banque mondiale, le F.M.I., le G.A.T.T. et l'O.C.D.E. Ceux d'entre nous dont les pays sont membres de la Communauté économique européenne entendent fournir leurs efforts dans le cadre de la Communauté.

Au cours de nos discussions, nous sommes parvenus à une large mesure d'accord. Nous avons maintenant la ferme intention de mettre cet accord en pratique. Nous examinerons les progrès réalisés concernant toutes les mesures dont nous nous sommes entretenus ici à Downing Street afin de maintenir le rythme de la reprise.

Le message du Sommet de Downing Street est donc l'expression de notre confiance ;

- dans la vigueur persistante de nos sociétés et dans les principes démocratiques qui ont fait leur preuve et dont elles tirent leur vitalité ;

- dans le fait que nous prenons les mesures nécessaires pour surmonter les problèmes et construire un avenir plus prospère.

\*

## 101. Annexes

### *Perspectives de l'économie mondiale*

Depuis 1975, la situation économique mondiale s'est améliorée progressivement. Toutefois, dans tous nos pays, des problèmes sérieux subsistent. Notre

tâche la plus urgente est de créer des emplois tout en continuant de réduire l'inflation. L'inflation n'est pas un remède au chômage mais, bien au contraire, l'une de ses causes principales. Les progrès dans la lutte contre l'inflation ont été inégaux. Les problèmes d'ajustement entre les pays ayant des surplus et ceux ayant des déficits demeurent importants. Le monde ne s'est pas encore pleinement ajusté aux effets dépressifs de l'augmentation du prix du pétrole intervenue en 1974.

Nous engageons nos gouvernements à atteindre des objectifs de croissance et des stabilisations, différents selon les pays considérés, mais qui, pris dans leur ensemble, devraient assurer les fondements d'une croissance soutenue et non inflationniste dans le monde entier.

Quelques-uns de nos pays ont adopté des objectifs de croissance raisonnablement expansionnistes pour 1977. Les gouvernements de ces pays examineront avec soin l'application de ces politiques et s'engagent à adopter les mesures supplémentaires qui apparaîtront nécessaires pour atteindre les objectifs affichés et contribuer à l'ajustement des déséquilibres des paiements. Les autres pays poursuivent des politiques de stabilisation destinées à procurer les bases d'une croissance soutenue qui n'accroisse pas pour autant les anticipations inflationnistes. Les gouvernements de ces pays s'attacheront à la poursuite de ces buts.

Ces deux types de politiques sont liées entre elles. Celles du premier groupe de pays devraient permettre de créer un environnement menant à l'expansion dans les autres sans ajouter à l'inflation. C'est seulement si les taux d'expansion peuvent être maintenus dans le premier groupe et accrus dans le second, et si l'inflation est maîtrisée dans les deux, que le chômage pourra être réduit.

Nous sommes particulièrement préoccupés du chômage parmi les jeunes. C'est pourquoi nous favoriserons la formation des jeunes afin de constituer une force de travail expérimentée et souple qui puisse profiter de la reprise de l'activité économique au fur et à mesure de son développement. Tous nos gouvernements, individuellement ou collectivement, prennent des mesures appropriées à cet effet.

Nous devons apprendre le plus possible les uns des autres et nous sommes convenus d'échanger expériences et idées.

Le succès dans la gestion de nos économies nationales non seulement renforcera la croissance économique mondiale mais contribuera aussi au succès dans quatre autres domaines économiques importants : le financement des balances des paiements, le commerce, l'énergie et les relations Nord-Sud. Des progrès dans ces domaines contribueront à leur tour à la reprise économique mondiale.

\*  
c

*Financement des balances des paiements*

Pendant plusieurs années, les pays importateurs de pétrole, considérés en tant que groupe, auront à faire face à d'importants déficits de paiements et importeront des capitaux en provenance des pays de l'O.P.E.P. pour financer ces déficits. Le déficit de l'année en cours pourrait atteindre 45 milliards de dollars. Il ne sera réduit qu'en diminuant notre dépendance à l'égard du pétrole importé et en augmentant la capacité d'importation des pays producteurs de pétrole.

Ce déficit doit être réparti parmi les pays consommateurs de pétrole selon un schéma compatible avec leurs possibilités d'attirer des capitaux de manière continue.

Ce schéma demande encore d'importants ajustements et, si l'on veut avancer dans cette voie, une large coopération internationale sera nécessaire ainsi qu'une action résolue de la part des pays tant excédentaires que déficitaires.

Les stratégies d'ajustement dans les pays déficitaires doivent mettre notamment l'accent sur l'élimination des sources intérieures de l'inflation et l'amélioration des rapports internationaux en matière de prix de revient. Il est important que les pays industriels qui ont une position relativement forte en matière de balance des paiements assurent une expansion continue et adéquate de la demande intérieure, dans des limites prudentes. En outre, ces pays, comme d'autres pays dont la balance des paiements est forte, devraient promouvoir un accroissement des exportations de capitaux à long terme.

Le F.M.I. doit jouer un rôle de premier plan dans le financement de l'ajustement des balances des paiements. Nous approuvons sans réserve le récent accord au sein du Comité intérimaire du F.M.I. qui doit permettre l'adoption de politiques de stabilisation appropriées. Ces ressources supplémentaires renforceront la possibilité pour le F.M.I. d'encourager et aider les pays membres à adopter des politiques de nature à limiter les déficits de paiements et faciliter le financement de ces derniers par recours aux marchés privés. Elles doivent être utilisées aux conditions et avec la souplesse requises pour favoriser un rythme approprié d'ajustement.

Cette proposition du F.M.I. devrait faciliter le maintien de niveaux raisonnables d'activité économique et réduire le danger d'un recours à des pratiques restrictives en matière de commerce extérieur ou de paiements internationaux. Elle illustre la coopération entre les nations exportatrices de pétrole, les nations industrialisées jouissant de la situation financière la plus solide et le F.M.I. ; elle contribuera considérablement à l'assainissement et au progrès de l'économie mondiale. Nous réaffirmons également notre intention de nous efforcer, dans la poursuite de cet objectif, d'accroître la stabilité monétaire.

Nous sommes convenus que le système monétaire et financier international, dans son nouveau cadre légal, tel qu'il a été agréé, devrait être renforcé par la mise en œuvre rapide de l'augmentation des quotas. Nous nous emploierons à atteindre rapidement un accord au sein du F.M.I. en vue d'un nouvel accroissement des quotes-parts de cette organisation.

### *Commerce international*

Nous nous sommes engagés à donner une forte impulsion politique à l'effort global déployé en vue de développer les possibilités d'échanges commerciaux et renforcer le système libéral du commerce international.

Il est indispensable d'atteindre ces objectifs pour assurer la prospérité économique mondiale et résoudre efficacement les problèmes économiques auxquels se trouvent confrontés aussi bien les pays industrialisés que les pays en voie de développement.

Les politiques protectionnistes provoquent le chômage, accroissent l'inflation et minent le bien-être de nos populations. C'est pourquoi, nous nous sommes mis d'accord sur la nécessité de maintenir notre engagement politique en faveur d'un système de commerce international ouvert et non discriminatoire. Nous nous efforcerons, tant sur le plan national que par le biais des organismes internationaux, de faire prévaloir des solutions de nature à créer des emplois et des avantages pour les consommateurs par une expansion des échanges et d'éviter des approches qui tendraient à restreindre le commerce.

Il convient de poursuivre énergiquement les négociations commerciales internationales dites du Tokyo Round. Le caractère persistant des difficultés économiques a rendu plus essentielles encore la réalisation des objectifs définis dans la déclaration de Tokyo (1) et la négociation d'une série exhaustive d'accords au plus grand bénéfice de tous. A cette fin, nous nous efforcerons cette année de progresser sensiblement dans des secteurs clés tels que :

(i) l'élaboration d'un plan de réduction des droits de douanes qui soit d'application aussi large que possible de manière à parvenir à une réduction et une harmonisation substantielles des droits de douane et, dans certains cas, à leur suppression.

(ii) la mise au point de codes de conduite, d'accords et de mesures destinés à faciliter un abaissement important des obstacles non tarifaires au commerce et à éviter pour le futur la création de tels obstacles et qui tiendront compte des changements structurels qui sont intervenus dans l'économie mondiale.

(iii) une approche mutuellement acceptable dans le domaine de l'agriculture afin que soit assurées une expansion et une stabilisation accrues des échanges et que soit donnée une meilleure garantie d'approvisionnement mondial en produits alimentaires.

Ces progrès ne devraient pas priver les différents pays du droit, dans le cadre des accords internationaux existants, de se prémunir des perturbations sérieuses du marché.

Tout en nous efforçant de parvenir à la conclusion d'accords exhaustifs et équilibrés sur la base du principe de réciprocité entre tous les pays industrialisés, nous sommes décidés, conformément aux objectifs stipulés dans la déclaration de Tokyo, à veiller à ce que ces accords consentent des avantages particuliers aux pays en voie de développement.

Nous rendons hommage à l'action entreprise par les gouvernements pour atténuer la concurrence néfaste résultant des aides officielles accordées pour le financement des exportations et nous proposons que de nouveaux et substantiels efforts soient poursuivis cette année en vue d'améliorer et d'élargir l'actuel consensus dans ce domaine.

Nous considérons qu'il convient d'éliminer les pratiques irrégulières et les comportements abusifs dans le secteur bancaire et commercial et nous nous félicitons des travaux en cours pour parvenir à un accord international sur ce point.

\*

### *Energie*

Nous nous félicitons des mesures qui ont été prises par un certain nombre de gouvernements pour augmenter les économies d'énergie. L'accroissement de la demande d'énergie et de pétrole importés se poursuit à un rythme qui exerce des pressions excessives sur les ressources du monde en hydrocarbures, lesquelles vont en s'amenuisant. Nous sommes, par conséquent, d'accord sur la nécessité de faire tout ce qui est possible pour aller encore plus loin dans cette voie.

Nous nous sommes engagés à accomplir des efforts, tant sur le plan national qu'en commun, pour limiter la demande d'énergie, accroître et diversifier les sources d'approvisionnement. Il sera nécessaire de développer les échanges de technologie, la recherche et le développement en commun en vue d'une utilisation plus efficace de l'énergie, d'une extraction et d'un emploi accru du charbon et des autres ressources énergétiques traditionnelles, et de la mise en œuvre de nouvelles sources d'énergie.

Afin de satisfaire les besoins croissants en énergie, et d'aider à diversifier les sources d'énergie, un recours accru à l'énergie nucléaire sera nécessaire. Ceci devrait être fait en prenant les plus grandes précautions en ce qui concerne la production et la dissémination des matières qui peuvent être utilisées pour les armes nucléaires. Notre objectif est de faire face aux besoins énergétiques mondiaux et de rendre largement disponible l'usage pacifique de l'énergie nucléaire, tout en évitant le danger de la diffusion des armes nucléaires.

Nous sommes également convenus qu'afin d'être efficaces les politiques de non prolifération devraient être, autant que possible, acceptables tant aux pays industrialisés qu'aux pays en développement. A cette fin, nous allons entreprendre une analyse préliminaire qui doit être achevée d'ici deux mois sur les meilleurs moyens d'avancer vers ces objectifs, comprenant l'étude des termes de référence d'une évaluation internationale du cycle du combustible.

Les pays en voie de développement importateurs de pétrole ont des problèmes particuliers à résoudre, à la fois pour s'assurer et pour payer les approvisionnements en énergie dont ils ont besoin pour soutenir leurs programmes de développement économique. Il leur faut une aide supplémentaire pour accroître leur propre production d'énergie ; aussi espérons-nous que, au fur et à mesure de l'augmentation de ses ressources, la Banque mondiale accordera une importance particulière aux projets servant cet objectif.

Nous entendons faire tous les efforts en notre pouvoir pour assurer, dans cette période de transition, un fonctionnement harmonieux du marché de l'énergie, notamment par des mesures sévères de conservation et par le développement de toutes nos ressources énergétiques. Nous souhaitons vivement que les pays producteurs de pétrole prennent en considération ces efforts et apportent aussi leur contribution.

Ces diverses activités nous paraissent indispensables pour permettre à tous les pays de disposer, dans le présent et dans l'avenir, d'approvisionnements énergétiques réguliers à des prix raisonnables, compatibles avec une croissance économique soutenue et non inflationniste : notre intention est de parvenir, par toutes les voies utiles, à une concertation de nos politiques, tant entre nous qu'avec les autres pays.

\*

#### *Les relations Nord-Sud*

L'économie mondiale ne peut se développer régulièrement et d'une manière équitable que si les pays en voie de développement ont leur part dans cette croissance. Des progrès ont été faits. Les pays industrialisés ont maintenu un système de marché ouvert en dépit d'une récession profonde. Ils ont accru le volume de leur aide, celle, notamment, qui est consentie aux nations les plus pauvres. L'A.I.D. mettra quelque 8 milliards de dollars à la disposition de ces pays au cours des trois prochaines années. Grâce à notre action commune avec d'autres pour tenir l'engagement de cinquième reconstitution des ressources de cet organisme. Le F.M.I. a mis, l'an dernier, une somme supplémentaire d'environ 2 milliards de dollars à la disposition des pays en voie de développement au titre du mécanisme de financement compensatoire. Enfin, les pays développés, l'O.P.E.P. et d'autres pays en voie de développement, ont uni leurs efforts pour créer un Fonds international de développement de l'agriculture.

Les progrès ainsi effectués et l'esprit de coopération qui a prévalu peuvent fournir une excellente base de départ pour de nouvelles initiatives. La prochaine étape sera marquée par le succès de la Conférence sur la coopération économique internationale, et nous sommes convenus de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour y parvenir.

Nous nous efforcerons :

1. d'accroître le flux d'aide et des autres ressources réelles allant des pays industrialisés aux pays en voie de développement — au bénéfice, notamment, des huit cents millions de personnes qui vivent actuellement dans un état de pauvreté absolue — et améliorer l'efficacité de cette aide ;
2. de faciliter l'accès des pays en voie de développement aux sources de financement international ;
3. d'apporter notre appui aux institutions multilatérales de crédit, telle la Banque mondiale, dont nous estimons que sa capacité de prêt devra être accrue au cours de ces prochaines années pour permettre d'accroître ses concours en termes réels et d'en élargir le champ ;

4. de promouvoir les investissements sûrs indispensables pour encourager l'expansion économique mondiale ;

5. de faire en sorte que les négociations concernant la stabilisation des prix des matières premières et la création d'un Fonds commun pour des accords spécifiques de stocks régulateurs aboutissent à des résultats constructifs et d'étudier les problèmes de la stabilisation des recettes d'exportation des pays en développement ;

6. de continuer, enfin, à améliorer, sans provoquer de perturbations, l'accès des produits des nations en voie de développement aux marchés des pays industrialisés.

Il est souhaitable que les actions à entreprendre en ce sens par les pays industrialisés ou en voie de développement, soient étudiées et mises au point de concert en fonction les unes des autres et dans la perspective des objectifs plus larges communs à nos pays. Nous espérons que la Banque mondiale, conjointement avec le F.M.I., consultera les autres pays industrialisés et les nations en voie de développement dans la recherche des moyens les plus propres à obtenir ce résultat.

On ne peut dissocier le bien-être des pays industrialisés de celui des pays en voie de développement. La prospérité croissante de ces derniers rejaillit sur les pays industrialisés et réciproquement. Les deux groupes ont un intérêt mutuel à entretenir un climat de nature à favoriser une croissance régulière à l'échelle mondiale.

## BERLIN

102. Déclaration des chefs d'Etat et de gouvernement  
de la France, des Etats-Unis, du Royaume-Uni  
et de la République fédérale d'Allemagne  
(Londres, 9 mai 1977)

(Source : Ministère des Affaires étrangères)

TEXTE OFFICIEL

Les chefs d'Etat et de gouvernement de la France, des Etats-Unis, du Royaume-Uni et de la République fédérale d'Allemagne ont passé en revue des questions concernant la situation en Allemagne et particulièrement Berlin.

Les quatre gouvernements ont exprimé leur satisfaction des effets positifs qu'a eus l'accord quadripartite du 3 septembre 1971 (1) sur la situation à Berlin et alentour. Ils sont tombés d'accord que le strict respect et la pleine application de cet accord, qui sont indispensables pour que la situation continue à s'améliorer, sont essentiels au renforcement de la détente, au maintien de la sécurité et au développement de la coopération en Europe. Les gouvernements de la France, des Etats-Unis et du Royaume-Uni ont noté que la détente serait sérieusement menacée si l'une quelconque des quatre puissances signataires de l'accord quadripartite venait à ne pas respecter pleinement les engagements confirmés par les puissances signataires dans cet accord et dans la déclaration quadripartite du 9 novembre 1972.

Les trois puissances ont rappelé que l'accord quadripartite était explicitement basé sur le fait que les droits et responsabilités quadripartites et les accords et décisions correspondants des quatre puissances au temps de la guerre et de l'après-guerre n'étaient pas affectés. Elles ont réaffirmé que ce statut de la région spéciale de Berlin ne pouvait pas être modifié unilatéralement. Les trois puissances continueront de repousser toute tentative pour mettre en question les droits et responsabilités que conservent la France, les Etats-Unis, le Royaume-Uni et l'Union Soviétique à l'égard de l'Allemagne dans son ensemble et des quatre secteurs de Berlin.

Les quatre gouvernements ont rappelé que l'un des éléments essentiels de l'accord quadripartite est la déclaration d'après laquelle les liens entre les secteurs occidentaux de Berlin et la République fédérale d'Allemagne seront maintenus et développés suivant les dispositions correspondantes de l'accord. Cela est en conformité avec les intérêts et les vœux de la population directement concernée. A cet égard les trois puissances ont spécialement pris note des efforts déployés par la République fédérale d'Allemagne, tenant compte des clauses de l'accord quadripartite touchant ses responsabilités dans la représentation extérieure des intérêts des secteurs occidentaux de Berlin, pour permettre aux secteurs occidentaux de Berlin de profiter des bienfaits concrets des relations est-ouest.

Les quatre gouvernements ont promis de coopérer pour maintenir une situation politique favorable à la vitalité et à la prospérité des secteurs occidentaux de Berlin. Les trois puissances ont marqué leur estime pour les efforts de la République fédérale d'Allemagne et du Sénat de Berlin visant à garantir que les secteurs occidentaux conservent leur attrait pour qui veut investir et travailler. Ils ont réaffirmé leur engagement relatif à la sécurité de la ville, préalable indispensable de son développement économique et social.



ECONOMIE INTERNATIONALE  
SOMMET DE BONN  
(16-17 juillet 1978)

114. Déclaration des chefs d'Etat et de gouvernement

(Source : Ministère des Affaires étrangères)

TEXTES OFFICIELS

Les chefs d'Etat et de gouvernement du Canada, de la République fédérale d'Allemagne, de la France, de l'Italie, du Japon, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et des Etats-Unis d'Amérique se sont réunis à Bonn les 16 et 17 juillet 1978. La Communauté européenne était représentée par le président du Conseil européen et par le président de la Commission des Communautés européennes pour la discussion des affaires entrant dans la compétence de la Communauté.

1. Nous nous sommes mis d'accord sur une stratégie globale couvrant la croissance, l'emploi et l'inflation, la politique monétaire internationale, l'énergie, le commerce et d'autres questions présentant une importance particulière pour les pays en voie de développement. Nous devons créer davantage d'emplois et combattre l'inflation, intensifier les échanges commerciaux internationaux, réduire les déséquilibres de balance des paiements et atteindre une plus grande stabilité sur les marchés des changes. Nous faisons face à des problèmes à long terme dont seuls des efforts soutenus pourront venir à bout. Cette stratégie forme un tout cohérent dont les éléments sont interdépendants. Chacun de nos pays peut apporter sa contribution ; chacun peut en tirer profit.

*Croissance, emploi et inflation*

2. Notre principal souci est le chômage qui sévit à travers le monde, car il se situe à un niveau trop élevé depuis de nombreuses années ; il frappe d'une manière particulièrement dure les couches les plus vulnérables de la population ; son coût en termes économiques est élevé et son coût sur le plan humain plus élevé encore. Nous agissons, par la voie de mesures propres à assurer la croissance et à développer les qualifications professionnelles, de façon à accroître l'emploi.

Ce faisant, nous nous appuyerons sur les progrès qui ont déjà été réalisés dans la lutte contre l'inflation et chercherons à remporter de nouveaux succès dans cette lutte. Mais nous avons besoin d'améliorer la croissance là où c'est possible sans ranimer l'inflation de façon à réduire les surplus et les déficits excessifs de balance des paiements. Ceci atténuera les mouvements déstabilisants des taux de change. Une croissance améliorée contribuera à réduire les pressions protectionnistes. Elle servira aussi à encourager les flux d'investissement privé dont dépend le progrès économique et nous nous efforcerons d'abaisser les obstacles aux investissements privés sur le plan tant national qu'international. Une meilleure croissance est nécessaire si l'on veut que le monde libre puisse répondre à l'attente des peuples qui le forment et aux aspirations des pays en développement.

3. Un programme d'action différencié selon les pays en fonction de leur situation respective est nécessaire pour assurer une croissance régulière et non inflationniste.

Dans les pays auxquels leur situation de balance des paiements et leur taux d'inflation n'imposent pas de contraintes particulières, ceci requiert une progression plus rapide de la demande interne.

Dans les pays où la hausse des prix et des coûts engendrent de fortes pressions, ceci implique l'adoption de nouvelles mesures contre l'inflation.

Le Canada a réaffirmé son intention, dans les limites requises par la nécessité de maîtriser et de réduire l'inflation, de réaliser une croissance plus élevée de l'emploi et une augmentation de la production pouvant atteindre 5 %.

Pour contribuer à écarter les perturbations mondiales qui menacent l'équilibre économique, la délégation allemande a indiqué que d'ici la fin d'août elle proposera aux organes législatifs des mesures additionnelles d'un volume substantiel dont le montant pourra s'élever jusqu'à 1 % du P.N.B., mesures destinées à renforcer la demande et à assurer un taux de croissance plus élevé ; l'ordre de grandeur choisi dépendra de la capacité d'absorption du marché des capitaux, et sera limité par la nécessité d'éviter une reprise des pressions inflationnistes.

Le président de la République française a indiqué que, tout en poursuivant sa politique de réduction du taux d'inflation, le gouvernement français était d'accord pour accroître, à titre de contribution à l'effort commun, le déficit du budget de l'Etat pour 1978, d'un montant équivalent à 0,5 % du Produit national brut.

Le président du Conseil italien a indiqué que le gouvernement s'engage à augmenter le taux de croissance pour 1979 de 1,5 % par rapport à 1978. Cet objectif doit être atteint en réduisant les dépenses publiques courantes tout en stimulant les investissements, afin d'augmenter le niveau de l'emploi dans un contexte non-inflationniste.

Le premier ministre du Japon a indiqué que son gouvernement s'efforce d'atteindre l'objectif de croissance en termes réels pour l'exercice 1978, qui est d'environ 5 % supérieur au résultat obtenu l'année précédente, et ce, essentiellement au moyen de l'expansion de la demande intérieure. Il a ajouté qu'il était décidé à atteindre ces objectifs, en prenant les mesures appropriées en fonction des besoins. En août ou septembre, il déterminera si des mesures additionnelles sont nécessaires.

Le Royaume-Uni, après avoir obtenu une réduction sensible du taux d'inflation et une amélioration de la balance des paiements, a récemment pris des mesures fiscales de relance correspondants à un peu plus de 1 % du P.N.B. Le gouvernement a l'intention de continuer à lutter contre l'inflation afin d'améliorer encore davantage les perspectives de croissance et d'emploi.

Le président des Etats-Unis a déclaré que la diminution de l'inflation était essentielle au maintien d'une économie américaine saine et qu'elle était donc devenue l'objectif prioritaire de la politique économique des Etats-Unis. Il a

décrit les principales mesures prises ou sur le point de l'être pour lutter contre l'inflation aux Etats-Unis : les abattements fiscaux originellement proposés pour l'exercice 1979 ont été diminués de 10 milliards de dollars ; les dépenses publiques prévues pour 1978 et 1979 ont été réduites ; un budget très strict est en cours d'élaboration pour 1980 ; des mesures sont prises pour réduire l'apport direct du gouvernement à la hausse des coûts et des prix résultant de ses propres réglementations et restrictions ; un programme librement consenti a été élaboré en vue de la décélération des salaires et des prix.

La Réunion a noté avec satisfaction que l'approche commune déjà convenue à Brême par la Communauté européenne renforcerait l'efficacité de ce programme.

### *Energie*

4. En dépit d'une certaine amélioration, la situation actuelle dans le domaine de l'énergie demeure insatisfaisante. Il faut faire plus.

5. Nous nous engageons à réduire notre dépendance à l'égard du pétrole importé.

6. Nous notons que la Communauté européenne a déjà retenu à Brême les objectifs suivants pour 1985 : réduire de 50 % le taux de dépendance de la Communauté à l'égard des importations d'énergie, limiter les importations nettes de pétrole et réduire à 0,8 le rapport entre le taux de progression de la consommation d'énergie et le taux de progression de la production intérieure brute.

7. Reconnaisant leurs responsabilités particulières dans le domaine de l'énergie, les Etats-Unis réduiront leur dépendance à l'égard du pétrole importé. Les Etats-Unis auront mis en place, d'ici la fin de l'année, le cadre d'une politique d'ensemble à l'intérieur duquel cet effort sera poursuivi avec vigueur. A la fin de l'année, les mesures qui auront pour conséquence de réduire les importations de pétrole d'environ 2,5 millions de barils par jour en 1985 seront entrées en vigueur. Pour atteindre ces buts, les Etats-Unis constitueront une réserve stratégique de pétrole d'un milliard de barils ; ils accroîtront des deux-tiers leur production de charbon ; ils maintiendront le rapport entre la croissance du P.N.B. et celle de la demande d'énergie à un niveau ne dépassant pas ou inférieur à 0,8 ; leur consommation de pétrole augmentera plus lentement que leur consommation d'énergie. Le volume des importations de pétrole en 1978 et 1979 devrait être inférieur à celui de 1977. Afin de décourager un excès de consommation du pétrole et d'encourager un plus grand usage du charbon, les Etats-Unis demeurent décidés à faire en sorte que les prix du pétrole aux Etats-Unis soient portés au niveau du cours mondial à la fin de 1980.

8. Nous espérons que les pays exportateurs de pétrole continueront d'apporter leur contribution à la stabilisation de la situation mondiale en matière d'énergie.

9. Dans une perspective à plus long terme, nos pays procéderont à un nouvel examen de leurs programmes énergétiques nationaux en vue d'en accélérer la réalisation. La fixation d'objectifs généraux en matière d'énergie peut aider utilement à mesurer les progrès accomplis.

10. Les investissements, tant privés que publics, destinés à la production d'énergie et à son utilisation plus efficace au sein du monde industrialisé doivent être accrus. Ceci peut contribuer de manière significative à la croissance économique.

11. Il est indispensable de poursuivre le développement de l'énergie nucléaire et il faut inverser la tendance au glissement dans l'exécution des programmes électro-nucléaires. Pour promouvoir l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire et réduire le risque de prolifération nucléaire, les études sur le cycle du combustible nucléaire (1), engagées depuis le Sommet de Londres, doivent être poursuivies. Le président des Etats-Unis et le premier ministre du Canada ont exprimé leur ferme intention de continuer à être des fournisseurs fiables de combustible nucléaire dans le cadre de garanties effectives. Le président a l'intention de mettre en œuvre l'intégralité des moyens dont il dispose afin d'éviter toute interruption dans l'approvisionnement en uranium enrichi et afin de faire en sorte que les accords existants soient respectés. Le premier ministre a l'intention de faire en sorte qu'il n'y ait pas d'interruption dans l'approvisionnement en uranium canadien sur la base de garanties effectives.

12. Le charbon doit jouer à long terme un rôle de plus en plus important.

13. La recherche et le développement en matière énergétique doivent être poursuivis sur une base conjointe ou coordonnée de manière à hâter la mise en œuvre de sources d'énergies nouvelles, notamment celles qui sont renouvelables, ainsi que l'utilisation plus efficace des sources existantes.

14. L'exploitation des sources d'énergie doit s'effectuer en tenant le plus grand compte de l'environnement et de la sécurité des populations.

15. Pour aider les pays en voie de développement, nous intensifierons nos programmes nationaux d'aide au développement dans le domaine de l'énergie. Nous avons aussi l'intention de mener un effort coordonné visant à la mise en œuvre des technologies liées aux énergies renouvelables et d'en mettre au point les modalités dans le délai d'un an. Nous suggérons que l'O.C.D.E. soit l'instrument de la coopération avec les autres pays.

16. Nous soulignons le besoin d'améliorer et de coordonner l'assistance aux pays en voie de développement dans le domaine énergétique. Nous suggérons que la Banque mondiale explore les possibilités d'adapter davantage ses activités dans ce domaine aux besoins de ces pays et d'étudier s'il serait utile de retenir de nouvelles approches particulièrement en finançant l'exploration des hydrocarbures.

#### Commerce

17. Nous réaffirmons notre volonté de développer le commerce international qui constitue une des forces d'entraînement pour une croissance plus soutenue et plus équilibrée. Grâce à nos efforts conjoints, nous maintiendrons et renforcerons un système ouvert d'échanges internationaux.

Nous marquons notre appréciation et notre soutien pour les progrès réalisés tels qu'ils sont présentés par le rapport d'orientation sur les négociations commerciales multilatérales du Tokyo Round publié à Genève le 13 juillet 1978, bien que dans ce rapport plusieurs questions difficiles et importantes demeurent sans solution.

L'heureuse conclusion de ces négociations, qui sont les plus importantes de celles qui ont été menées jusqu'ici, n'aura pas uniquement pour conséquence un programme majeur de libéralisation du commerce s'étendant sur la décennie 1980, mais également le plus grand progrès fait jusqu'ici dans le G.A.T.T. concernant les mesures non tarifaires. Ainsi, les règles du G.A.T.T. seront mieux adaptées aux exigences de la prochaine décennie — notamment dans le domaine des sauvegardes — selon des modalités qui éviteraient tout affaiblissement du système mondial des échanges et qui bénéficieraient à tous les participants aux échanges, les pays développés comme les pays en développement. La mise en place dans de nombreux domaines de nouveaux mécanismes de consultation et de règlement des différends aboutirait à un niveau, nettement plus élevé d'équité et de discipline dans le système des échanges internationaux. Une application uniforme des règles du G.A.T.T. est vitale et nous irons dans ce sens dès que possible.

Dans tous les domaines des négociations, les pays du Sommet comptent travailler encore plus étroitement avec les pays en développement. Nous souhaitons assurer à tous les participants un résultat solide et équilibré, qui tienne compte de manière adéquate des besoins des pays en développement, par exemple au moyen d'un traitement spécial et différencié, et qui accroisse leur plus grande participation aux avantages et aux obligations du système des échanges mondiaux.

L'an dernier, au Sommet de Downing Street, nous avons refusé que le commerce mondial s'engage sur la voie du protectionnisme. Nous étions convenus de donner une nouvelle impulsion au Tokyo Round. Nos négociateurs ont tenu cet engagement. Aujourd'hui nous les chargeons, en coopération avec les autres participants, de régler les problèmes principaux et de mener à bonne fin, dans leur détail, les négociations pour le 15 décembre 1978.

18. Nous prenons note avec satisfaction du renouvellement par le Conseil des ministres de l'O.C.D.E., le mois dernier, de l'engagement de maintenir un système économique orienté vers la liberté des échanges. Les problèmes économiques qui se posent au monde d'aujourd'hui ne peuvent être résolus par la rechute dans le protectionnisme, qu'il soit ouvert ou masqué.

19. Nous nous félicitons de la déclaration faite par les ministres de l'O.C.D.E. sur une politique positive d'ajustement. Il est important que s'affirme une disposition à accepter à la longue et à faciliter les changements structurels. Les mesures visant à empêcher ces changements perpétuent l'inefficacité économique, font peser la charge des changements structurels sur les partenaires commerciaux et nuisent à l'intégration des pays en voie de développement dans l'économie mondiale. Nous sommes résolu, dans nos initiatives relevant de la politique industrielle, sociale, structurelle et régionale, à aider les secteurs en difficulté sans entraver la concurrence internationale ni les courants commerciaux.

20. Nous prenons note de la nécessité dans laquelle se trouvent les pays dont la balance des paiements courants est largement déficitaires, d'accroître leurs exportations, et ceux dont la balance est largement excédentaire, de faciliter le développement des importations. Dans ce contexte, les Etats-Unis sont fermement décidés à améliorer leurs résultats à l'exportation et examinent les mesures correspondantes. Le premier ministre du Japon a déclaré qu'il cherchera à favoriser l'accroissement des importations par une progression de la demande interne et par différents moyens pour faciliter les importations. En outre, il a déclaré qu'afin de faire face à la situation immédiate, caractérisée par un excédent anormal, le gouvernement du Japon prend des dispositions temporaires et extraordinaires en vue de ralentir les exportations, l'objectif étant de maintenir le volume total de celles-ci pour l'année fiscale 1978 au niveau de l'année fiscale 1977 ou au-dessous de celui-ci.

21. Nous nous déclarons disposés à accroître la coopération dans le domaine des flux d'investissements privés étrangers entre pays industrialisés, ainsi qu'entre ceux-ci et les pays en développement. Nous intensifierons les travaux en vue de nouveaux accords à l'O.C.D.E. et ailleurs.

22. Dans le contexte d'une activité économique mondiale en expansion, nous reconnaissons la nécessité d'élargir l'accès à nos marchés pour les produits des pays en voie de développement. En même temps, nous attendons de ceux de ces pays qui sont les plus avancés qu'ils se montrent davantage disposés à ouvrir leurs marchés aux importations.

#### *Relations avec les pays en voie de développement*

23. Le succès de nos efforts de relance économique profitera à ces pays et de même leurs progrès économiques nous seront profitables. Il en découle la nécessité d'une action commune fondée sur le partage des responsabilités.

24. Dans les années à venir, les pays en voie de développement, notamment les plus démunis d'entre eux, peuvent compter sur un accroissement de notre aide financière et d'autres ressources pour faciliter leur développement.

Le premier ministre du Japon a indiqué qu'il est déterminé à doubler l'aide publique au développement du Japon en trois ans. Nous regrettons vivement que les pays du COMECON ne parviennent pas à prendre la part qui leur incombe de l'assistance financière aux pays en développement et nous les invitons une fois de plus à le faire.

25. Les pays en voie de développement plus pauvres ont besoin d'une aide accrue à des conditions de faveur. Nous apportons notre soutien aux fonds destinés à des prêts à faible taux d'intérêt de la Banque mondiale et des trois Banques régionales d'aide au développement. Nous prenons l'engagement que nos gouvernements apporteront leur concours à la reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement à un niveau qui permette aux prêts de cet organisme d'augmenter chaque année en termes réels.

26. Pour ce qui concerne les pays en voie de développement les plus avancés, nous renouvelons notre engagement de financer la reconstitution des ressources des Banques multilatérales d'Aide au développement au niveau nécessaire

pour satisfaire les besoins croissants de prêts consentis aux conditions du marché. Nous favoriserons un cofinancement gouvernemental et privé avec ces banques des projets de développement. La coopération des pays en voie de développement à la création d'un climat favorable aux investissements et à l'octroi de garanties suffisantes pour les investissements étrangers privés est nécessaire si l'on veut que ces derniers contribuent efficacement à la croissance économique et aux transferts de technologie. Nous rappelons nos efforts à l'égard des pays en développement dans le domaine de l'énergie tels qu'ils ont été soulignés aux points 15 et 16.

27. Nous sommes convenus de poursuivre activement les négociations sur un fonds commun et de les mener au succès, de continuer nos efforts pour conclure des accords individuels de produits et d'achever les études relatives aux différents moyens de stabiliser les recettes d'exportation.

#### *Politique monétaire internationale*

28. Les fluctuations désordonnées des marchés des changes depuis quelques mois ont nui à la confiance, aux investissements et à la croissance à travers le monde. Pour l'essentiel, la stabilité des changes ne sera obtenue que si l'on s'attaque aux problèmes fondamentaux qui ont provoqué les actuels déficits et excédents considérables de balance des paiements. La mise en œuvre des politiques décrites ci-dessus dans le cadre d'un programme concerté contribuera à un meilleur ajustement des balances de paiements dans le monde et à la stabilité des marchés des changes. Cette stabilité, à son tour, renforcera la confiance et créera de meilleures conditions pour une croissance économique soutenue.

29. Bien que les taux de change doivent réagir aux changements intervenant dans les situations économiques et financières de base des différentes nations, les autorités monétaires de nos pays continueront à intervenir dans la mesure nécessaire pour empêcher les désordres sur les marchés des changes. Elles poursuivront leur pratique d'actives consultations afin d'accroître l'efficacité de ces interventions. Nous apporterons notre concours à la mise en œuvre de la surveillance que doit exercer le fonds monétaire international afin de favoriser un fonctionnement efficace du système monétaire international.

30. Les représentants de la Communauté européenne ont informé la réunion de la décision du Conseil européen à Brême, les 6 et 7 juillet, d'étudier un projet de coopération monétaire plus étroite. La réunion a accueilli favorablement ce rapport et a noté que la Communauté tiendrait les autres participants informés.

#### *Conclusion*

31. Notre objectif commun a été de nous attaquer aux problèmes économiques fondamentaux auxquels sont confrontés nos pays. Les mesures que nous sommes convenus de prendre sont de nature à se renforcer mutuellement. Leur effet global devrait être supérieur à la somme de leurs composantes. Nous allons maintenant nous employer à obtenir l'adhésion de nos parlements et de nos opinions publiques.

Nous ne pouvons espérer atteindre nos objectifs par nos seules forces. Nous travaillerons en étroite collaboration avec les autres pays et au sein des institutions internationales compétentes. Ceux parmi nous dont les pays sont membres de la Communauté européenne ont l'intention de mener leurs efforts dans le cadre de celle-ci.

Nous avons donné instruction à nos représentants de se réunir à la fin de 1978 afin de passer en revue la mise en œuvre de cette déclaration.

Nous avons de même l'intention de tenir une nouvelle réunion entre nous au moment approprié l'année prochaine.

\*

#### 115. Déclaration sur la piraterie aérienne

Les chefs d'Etat et de gouvernement, préoccupés par le terrorisme et les prises d'otages, déclarent que leurs gouvernements intensifieront leurs efforts communs pour combattre le terrorisme international. A cette fin, au cas où un pays refuserait d'extrader ou de poursuivre ceux qui ont détourné un avion, et/ou ne rendrait pas un avion détourné, les chefs d'Etat et de gouvernement ont pris la résolution commune de faire intervenir immédiatement leurs gouvernements pour interrompre tous les vols vers ce pays. En même temps, leurs gouvernements prendront des mesures pour interdire l'arrivée de tous les vols en provenance de ce pays, ainsi que tous les vols organisés par les compagnies aériennes de ce pays.

Ils souhaitent instamment que d'autres gouvernements se rallient à cet engagement.



## ECONOMIE INTERNATIONALE - SOMMET DE TOKYO

### 135. Déclaration des chefs d'Etat ou de gouvernement

(Ministère des Affaires étrangères)

TEXTE OFFICIEL

Les chefs d'Etat ou de gouvernement du Canada, de la République fédérale d'Allemagne, de France, d'Italie, du Japon, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et des Etats-Unis d'Amérique se sont réunis à Tokyo les 28 et 29 juin 1979. La Communauté européenne était représentée par le représentant du Conseil européen et par le président de la Commission pour discuter des questions relevant de la compétence communautaire.

1. Les décisions prises lors du sommet de Bonn (1) ont contribué à améliorer la situation économique mondiale. Certains pays ont connu une croissance plus forte, les déséquilibres de balance des paiements se sont réduits et les monnaies ont été plus stables.

2. Mais de nouveaux défis sont apparus. L'inflation, qui refluaît dans la plupart des pays, recommence à progresser. La hausse des prix pétroliers et la pénurie de pétrole brut ont réduit dans tous nos pays la marge de manœuvre de la politique économique. L'inflation va s'en trouver aggravée et la croissance réduite, aussi bien dans les pays industrialisés que dans les pays en voie de développement. Parmi ces derniers, ceux qui ne produisent pas de pétrole sont les plus durement touchés.

Nous sommes convenus d'une stratégie commune pour affronter ces problèmes. La tâche la plus urgente est de réduire la consommation de pétrole et de hâter le développement des autres sources d'énergie.

Nos pays ont déjà mis en œuvre des actions significatives pour réduire la consommation de pétrole. Nous allons intensifier ces efforts.

La Communauté européenne a décidé de limiter en 1979 sa consommation de pétrole à 500 millions de tonnes (10 millions de barils par jour) et de maintenir entre 1980 et 1985 ses importations de pétrole à un niveau annuel au plus égal à celui de 1978.

La Communauté assure le contrôle de l'exécution de cet engagement, la France, l'Allemagne, l'Italie (2) et le Royaume-Uni sont convenus de recommander à leurs partenaires communautaires que soit précisée la contribution annuelle de chaque pays membre. Le Canada, le Japon, et les Etats-Unis atteindront les niveaux d'importation corrigés, auxquels ils se sont engagés au sein de l'A.I.E. pour 1979. En 1980, ils maintiendront leurs importations à un niveau qui ne sera pas plus élevé que celui de 1979, ils contrôleront l'exécution de cet engagement.

(1) Voir Documents d'Actualité Internationale numéro 40, 7 octobre 1978.

(2) L'engagement est accepté dans le contexte de l'engagement global de la Communauté européenne.

Les sept pays expriment leur volonté de prendre comme objectif pour le plafond des importations pétrolières en 1985, les chiffres suivants :

- Pour la France, l'Allemagne, l'Italie (2) et le Royaume-Uni : le chiffre de 1978.

- Le Canada, dont la production baissera de façon dramatique d'ici à 1985, diminuera son taux moyen annuel de croissance de la consommation pétrolière à un pour cent, avec pour voie de conséquence une réduction des importations de 50 000 barils par jour en 1985. Les objectifs du Canada en matière d'importation seront donc de 0,6 million de barils par jour.

- Les Etats-Unis se fixent comme objectif des niveaux d'importation en 1985 qui ne devront dépasser ni le niveau de 1977, ni les objectifs ajustés pour 1979, soit 8.5 millions de barils par jour.

- Le Japon adopte comme objectif pour 1985 un niveau devant se situer entre 6.3 et 6.9 millions de barils par jour. Le Japon réexaminera périodiquement cet objectif, il lui donnera plus de précision à la lumière de l'évolution de la situation et des projections de croissance, il fera tout son possible pour diminuer les importations pétrolières grâce à la rationalisation des mesures d'économie d'énergie et au développement intensif d'autres sources énergétiques afin de s'approcher de chiffres inférieurs.

Ces objectifs pour 1985 serviront de référence pour contrôler à la fois les économies d'énergie et le développement d'autres sources d'énergie.

Un groupe à haut niveau de représentants de nos pays et de la Commission de la C.E.E., examinera périodiquement au sein de l'O.C.D.E. les résultats obtenus. De légers ajustements seront permis pour tenir compte de besoins particuliers engendrés par la croissance.

Pour satisfaire à ces engagements notre principe directeur consistera à obtenir un approvisionnement équitable en produits pétroliers pour tous les pays, prenant en compte les différentes structures d'approvisionnement, les efforts accomplis pour limiter les importations pétrolières, la situation économique de chaque pays, les quantités de pétrole disponibles et le potentiel des économies d'énergie réalisables dans chaque pays.

Nous demandons instamment aux autres pays industrialisés de se fixer eux-mêmes des objectifs analogues. Nous sommes tombés d'accord pour prendre des mesures permettant d'assurer la transparence du fonctionnement des marchés pétroliers en instituant une procédure d'enregistrement des transactions pétrolières internationales. Nous insisterons fortement auprès des compagnies pétrolières et des pays exportateurs de pétrole pour qu'ils modèrent les transactions du marché «spot».

Nous examinerons dans quelle mesure il serait possible d'exiger qu'au moment du déchargement des cargaisons de brut, des documents soient présentés indiquant le prix d'achat tel que certifié par le pays producteur. Nous chercherons de même à parvenir à une meilleure information sur les niveaux de bénéfices des compagnies pétrolières et sur l'usage que font ces compagnies de leurs disponibilités financières.

Nous sommes tombés d'accord sur l'importance du maintien des prix pétroliers intérieurs au niveau de ceux du marché mondial ou de leur relèvement jusqu'à ce niveau dès que possible.

Nous chercherons à réduire puis à éliminer les mesures administratives et à éviter de nouvelles subventions susceptibles de provoquer une pression à la hausse résultant d'un prix trop bas du pétrole au plan intérieur.

Nos pays n'achèteront pas de pétrole pour les stocks publics à des moments où ces achats exerceraient une pression excessive sur les prix, nous nous concentrerons sur les décisions à prendre à cette fin.

3. Nous prenons pour nos pays l'engagement d'augmenter, dans toute la mesure du possible, l'utilisation, la production et le commerce du charbon, sans détérioration de l'environnement. Nous nous efforcerons de substituer le charbon au pétrole dans l'industrie et pour la production d'électricité, d'encourager l'amélioration des transports de charbon, de garder une attitude positive envers les investissements charbonniers, de nous engager à ne pas interrompre les échanges de charbon dans le cadre d'un contrat à long terme à moins qu'une situation d'urgence sur le plan national ne l'exige, et de maintenir, par des mesures qui n'entravent pas les importations de charbon, la production nationale au niveau requis par les politiques suivies en matière énergétique, régionale et sociale.

Il nous faut développer d'autres sources d'énergie et plus particulièrement celles grâce auxquelles il sera plus facile d'empêcher l'accroissement de la pollution, s'agissant notamment de l'augmentation de la teneur atmosphérique en gaz carbonique et oxyde de soufre.

Sans l'augmentation de la capacité de production électronucléaire au cours des décennies à venir, il sera difficile d'assurer la croissance économique et un plus haut niveau d'emploi.

Ceci doit être fait dans des conditions qui garantissent la sécurité de nos populations. Nous coopérerons à cette fin. L'Agence internationale de l'énergie atomique peut jouer un rôle clef à cet égard.

Nous renouvelons l'accord intervenu au sommet de Bonn en ce qui concerne un approvisionnement sûr en combustible nucléaire et la nécessité de réduire au minimum le risque de prolifération nucléaire.

De nouvelles technologies dans le domaine de l'énergie constituent l'élément fondamental pour mettre le monde durablement à l'abri de crises de combustible. D'importants moyens financiers, tant publics que privés, seront nécessaires pour la mise au point et l'application commerciale de ces technologies. Nous veillerons à ce que ces moyens soient dégagés.

Un groupe international sur la technologie énergétique lié à l'O.C.D.E., l'A.I.E. et à d'autres organisations internationales appropriées, sera créé pour passer en revue les mesures prises ou prévues sur le plan intérieur par chacun de nos pays, et pour faire rapport sur la nécessité et l'ampleur possible d'une collaboration internationale, y compris le financement.

Nous déplorons les décisions prises par la récente conférence de l'O.P.E.P. Nous reconnaissons que certains des participants à cette conférence ont fait preuve d'une relative modération. Mais la hausse des prix du pétrole qui a néanmoins été décidée ne manquera pas d'avoir de très sérieuses conséquences économiques et sociales. Elle signifie plus d'inflation et moins de croissance. Ceci conduira à un chômage accru ainsi qu'à davantage de difficultés de balance des paiements, et mettra en péril la stabilité des pays en voie de développement aussi bien que des pays développés.

Néanmoins, nous sommes toujours prêts à examiner avec les pays exportateurs de pétrole comment définir les perspectives d'offre et de demande sur les marchés pétroliers mondiaux.

4. Nous sommes d'accord pour poursuivre l'application des politiques économiques convenues à Bonn, en les adaptant aux circonstances actuelles. Les pénuries d'énergie et les prix élevés du pétrole ont provoqué un réel transfert de revenus. Nous nous efforcerons, au moyen de nos politiques économiques intérieures, de réduire au minimum les dommages subis par nos économies. Mais nos options sont limitées. Toute tentative de compenser ces dommages par une augmentation correspondante des revenus n'aboutirait qu'à une inflation, accrue.

5. Nous sommes d'accord pour reconnaître que nous devons faire plus pour améliorer à long terme l'efficacité de la production et la souplesse de nos économies.

Les mesures requises pourront comporter des incitations accrues aux investissements, à la recherche et au développement, des mesures destinées à faciliter le transfert des capitaux et de la main-d'œuvre d'industries déclinantes vers des industries nouvelles, des politiques de régulation de nature à éviter toute gêne inutile aux investissements et à la productivité, une diminution de la croissance des dépenses courantes dans certains secteurs publics, et l'élimination d'obstacles aux échanges internationaux et aux mouvements de capitaux.

6. Les accords conclus dans le cadre du «Tokyo Round» constituent une réalisation importante. Nous restons fidèles à notre engagement quant à leur mise en œuvre rapide et loyale. Nous réaffirmons notre détermination de combattre le protectionnisme. Nous voulons renforcer le G.A.T.T. tant pour contrôler l'application des accords conclus dans le cadre des N.C.M. (3) qu'à titre d'instrument de mise en œuvre de toute nouvelle politique destinée à maintenir le libre commerce international. La pleine adhésion du plus grand nombre possible de pays à ces accords et au système pris dans son ensemble, sera la bienvenue.

7. Nous intensifierons nos efforts pour poursuivre l'application des politiques économiques adaptées, dans chacun de nos pays, à la réalisation d'un équilibre extérieur durable. La stabilité sur les marchés des changes est essentielle à un sain développement du commerce mondial et de l'économie dans son ensemble.

Celui-ci a été renforcé depuis le sommet de Bonn par deux événements importants. Le programme américain du 1er novembre 1978 mis en œuvre conjointement avec d'autres autorités monétaires, et la création réussie du système monétaire européen (4). Nous maintiendrons notre étroite coopération pour notre politique des marchés des changes et pour le soutien à accorder au F.M.I. en ce qui concerne l'exercice efficace de ses responsabilités, notamment en matière de surveillance et de renforcement du système monétaire international.

8. Des relations Nord-Sud constructives sont essentielles à la santé économique du monde. Pour notre part, nous nous sommes efforcés de manière suivie de faire participer davantage les pays en voie de développement au libre commerce international et d'adapter nos économies au changement de l'environnement international. Les problèmes auxquels nous sommes confrontés sont globaux. Ils ne peuvent trouver leur solution que dans la responsabilité partagée et la coopération. Mais cette coopération ne peut reposer sur les seuls efforts des pays industrialisés. Les pays de l'O.P.E.P. producteurs de pétrole ont un rôle tout aussi important à jouer. La dernière en date des décisions de hausse des prix du pétrole est substantielle et aggravera sévèrement les problèmes des pays en voie de développement dépourvus de pétrole, aussi bien que la difficulté qu'éprouveront à les aider les pays développés. Cette décision pourrait même avoir des effets paralysants sur certains des pays en voie de développement.

Nous sommes conscients de la nécessité d'accroître les moyens financiers dont disposent les pays en voie de développement, qu'ils soient privés ou publics, bilatéraux ou multilatéraux.

L'afflux d'investissements étrangers pourra être augmenté par l'existence d'un climat qui leur est favorable.

Nous sommes profondément préoccupés par le sort des millions de personnes qui vivent encore dans un dénuement absolu. Nous tiendrons tout particulièrement compte, dans nos programmes d'aide, des pays les plus démunis.

Une fois encore nous demandons instamment aux pays du Comecon d'assurer leur part de cet effort.

Nous mettrons encore plus l'accent sur la coopération avec les pays en voie de développement dans la lutte contre la faim et la malnutrition. Nous demanderons de façon pressante aux organisations multilatérales d'aider ces pays à élaborer des stratégies efficaces dans le secteur alimentaire et à développer des capacités de stockage nécessaires à d'importantes réserves alimentaires nationales. Un accroissement de l'aide bilatérale et multilatérale en matière de recherche agricole revêtira une importance particulière. C'est selon ces modalités, entre autres, que nous intensifierons les efforts que nous déployons pour aider ces pays à développer leurs ressources humaines grâce à une coopération technique adaptée aux conditions locales.

Nous veillerons tout particulièrement à aider les pays en voie de développement à exploiter leur potentiel énergétique. Nous appuyons fortement le

programme de la Banque mondiale pour l'exploitation des hydrocarbures, programme dont nous demandons instamment l'expansion. Nous ferons davantage pour aider les pays en voie de développement à accroître le recours aux énergies renouvelables. Nous nous félicitons de l'action de la Banque mondiale pour coordonner ces efforts.



## MONDE OCCIDENTAL

CONFERENCE DES SEPT PAYS INDUSTRIALISES  
(Venise, 22-23 juin 1980)*(Source : Présidence de la République)*

TEXTES OFFICIELS

## 162. Déclaration finale

*I - Introduction*

Au cours de notre réunion, la première de la décennie 1980, nos réflexions, sur le plan économique, ont été dominées par le problème du prix de l'énergie et de son approvisionnement, et ses répercussions sur l'inflation et le niveau d'activité économique dans nos propres pays et dans le monde entier. Faute de pouvoir traiter les problèmes énergétiques nous ne pourrions pas affronter les autres.

2. La succession d'augmentations importantes du prix du pétrole, sans rapport avec les conditions du marché, et culminant dans les décisions prises dernièrement à Alger par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (O.P.E.P.), a abouti dans la réalité à une inflation encore plus forte et à la menace imminente d'une récession et d'un chômage sérieux dans les pays industrialisés. Du même coup, les perspectives de croissance des pays en développement s'en sont trouvées minées et, dans certains cas, virtuellement anéanties. Nous pensons que certains des pays exportateurs de pétrole prennent de plus en plus conscience de ces répercussions. Car, pour la réalisation de leur potentiel de développement économique et de prospérité les pays industrialisés du monde libre, les pays producteurs de pétrole et les pays en développement non-producteurs de pétrole sont incontestablement interdépendants. Chacun peut surmonter les obstacles au développement, mais à condition d'œuvrer ensemble dans l'intérêt de tous.

3. C'est dans cet esprit que nous avons examiné les grands problèmes que nous aurons à affronter au cours de la décennie à venir. Nous avons confiance dans la capacité de nos sociétés démocratiques, fondées sur la liberté individuelle et la solidarité sociale, à relever ces défis. Il n'existe pas de solution rapide ni facile : des efforts soutenus sont nécessaires pour construire un monde meilleur.

*II - Inflation*

4. La réduction de l'inflation est la première des priorités et bénéficiera à tous les pays. L'inflation freine la croissance et nuit à tous les secteurs de nos sociétés. Une politique énergétique de rigueur budgétaire et monétaire est nécessaire pour briser les anticipations inflationnistes. Quant au dialogue entre partenaires sociaux, il doit être poursuivi pour les mêmes raisons. Nous devons maintenir une coordination internationale efficace pour mener à bien cette politique de rigueur, mais aussi pour éviter un chômage croissant et une récession à l'échelle mondiale.

5. Nous nous sommes aussi engagés à encourager l'investissement et l'innovation afin d'accroître la productivité, à favoriser la redistribution des ressources des secteurs en déclin vers les secteurs en expansion afin de créer des nouvelles

possibilités d'emploi et à promouvoir l'utilisation la plus efficace des ressources sur le plan tant national qu'international. Pour cela, il faudra opérer des transferts de dépenses du secteur public vers le secteur privé et de la consommation à l'investissement et éviter ou limiter soigneusement les actions protégeant des industries ou des secteurs particuliers des rigueurs de l'ajustement. A court terme, il sera peut être difficile, économiquement et politiquement, de prendre des mesures de ce genre, mais cela est essentiel pour parvenir à une croissance soutenue non inflationniste et pour améliorer l'emploi, ce qui est notre objectif principal.

6. Pour élaborer notre politique économique, il nous faut mieux comprendre les effets à long terme de la croissance démographique, de l'expansion industrielle et du développement économique en général. Une étude sur les tendances générales dans ces domaines est en cours et nos représentants suivront ces questions.

### *III - Energie*

7. Nous devons rompre le lien qui existe entre la croissance économique et la consommation du pétrole. Nous avons la ferme intention d'atteindre cet objectif au cours des dix prochaines années.

Cette stratégie exige des économies accrues de pétrole et une augmentation substantielle de la production et de l'utilisation des sources d'énergie alternatives.

A cette fin, il conviendrait de recourir le plus possible aux mécanismes des prix. Les prix pétroliers intérieurs devraient tenir compte des prix mondiaux représentatifs. Les mécanismes du marché devront être complétés, en tant que de besoin, par des mesures administratives et des incitations de nature budgétaire qui soient efficaces. L'investissement dans le secteur de l'énergie contribuera de manière substantielle à la croissance économique et à l'emploi.

8. Nous nous félicitons des récentes décisions de la C.E.E., de l'A.I.E. et de l'O.C.D.E. concernant la nécessité de changements structurels à long terme pour réduire la consommation de pétrole, la mise en place de procédure permanentes pour en surveiller l'évolution, l'utilisation éventuelle des plafonds d'importation de pétrole pour faire face à des situations de tension sur le marché et la coordination des politiques de stockage pour atténuer l'effet d'une désorganisation du marché. Nous notons que les pays membres de l'A.I.E. sont convenus que leurs politiques énergétiques devraient se traduire en 1985 par une diminution de leurs importations nettes globales de pétrole par rapport à leur objectif pour cette même année et qu'ils vont quantifier cette diminution dans le cadre de leurs procédures permanentes de surveillance. Les possibilités de diminution ont été évaluées par le secrétariat de l'A.I.E., compte tenu des incertitudes actuelles, à 4 millions de barils par jour (b/j) environ.

9. Pour économiser le pétrole dans nos pays :

- nous sommes convenus qu'aucune nouvelle centrale au fuel fonctionnant en base ne devra être construite sauf circonstances exceptionnelles et que la conversion des centrales au fuel en installation fonctionnant avec d'autres combustibles devra être accélérée ;

- nous redoublerons d'efforts, en recourant si nécessaire à des incitations de nature budgétaire, pour accélérer le remplacement du pétrole dans l'industrie ;

- nous encouragerons les investissements économisant le pétrole dans les bâtiments à usage résidentiel ou commercial, si besoin est en utilisant des incitations financières et en fixant des normes d'isolation. Nous attendons du secteur public qu'il donne l'exemple ;

- dans le domaine des transports, notre objectif est d'introduire des véhicules de plus en plus économes en carburant. La demande des utilisateurs et la concurrence entre fabricants vont déjà dans ce sens. Nous accélérerons ce processus, le cas échéant, par des accords ou des normes permettant de réduire la consommation de carburant des automobiles, par des décisions portant sur les prix de l'essence et la fiscalité applicable, par la recherche et le développement, enfin en rendant les transports en commun plus attrayants.

10. Nous devons faire appel aux ressources énergétiques autres que le pétrole pour répondre aux besoins en énergie rendus nécessaires pour la croissance économique future. Ceci nécessitera des actions immédiates, résolues et de grande portée. Nos possibilités d'accroître l'offre et l'utilisation de sources d'énergie autres que le pétrole au cours des dix prochaines années sont évaluées à l'équivalent de 15 à 20 millions de b/j de pétrole. Nous avons la ferme intention de renforcer et de coordonner nos efforts pour que cela devienne une réalité. C'est pourquoi nous chercherons à moyen terme à accroître sensiblement l'utilisation du charbon, à développer le recours à l'énergie nucléaire et à augmenter sensiblement, à plus long terme la production de combustibles de synthèse, ainsi que l'énergie solaire et les autres ressources d'énergie renouvelables.

11. Nous encouragerons la prospection et la mise en valeur de nos propres ressources d'hydrocarbures pour assurer la production maximum sur une longue période.

12. Dans le même temps, nous comptons doubler la production et l'utilisation de charbon d'ici 1980. Nous encouragerons la conclusion d'engagements à long terme entre les producteurs et les utilisateurs de charbon. Les pays exportateurs comme les pays importateurs devront améliorer leurs infrastructures, dans toute la mesure où cela est justifié au plan économique, afin d'assurer le niveau nécessaire d'offre et d'utilisation du charbon. Nous attendons les recommandations du Comité consultatif international de l'industrie charbonnière ; elles seront examinées sans retard. Nous sommes conscients des risques que la production et l'utilisation croissante du charbon font courir à l'environnement. Nous réaffirmons notre engagement de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour que le recours accru aux combustibles fossiles, notamment le charbon, ne porte pas atteinte à l'environnement.

13. Nous soulignons la contribution vitale de l'énergie nucléaire à un approvisionnement en énergie plus sûr. Il est indispensable d'en accroître le rôle si nous voulons couvrir les besoins énergétiques mondiaux. Nous devons donc augmenter notre capacité de production nucléaire. Nous continuerons d'accorder la première des priorités à la santé et à la sécurité des citoyens, ainsi qu'à l'amélioration des méthodes permettant de résoudre les problèmes d'accumulation des combustibles usés et d'élimination des déchets radioactifs. Nous réaffirmons qu'il importe d'assurer un approvisionnement fiable en combustible nucléaire et de réduire au minimum les risques de prolifération.

14. Les études du groupe international chargé d'évaluer le cycle du combustible nucléaire, lancé lors du sommet de Londres en 1977 (1) représentent une contribution importante à l'utilisation de l'énergie nucléaire. Nous nous félicitons de leurs conclusions concernant : l'augmentation prévisible des approvisionnements, l'utilisation la plus efficace des ressources à uranium, y compris en développant les technologies les plus avancées, la limitation des risques de prolifération grâce, entre autres, aux mesures de sauvegarde de l'A.I.E.A. Nous recommandons vivement à tous les pays de tenir compte de ces conclusions au moment de définir leurs politiques ou leurs programmes en faveur d'une utilisation pacifique de l'énergie nucléaire.

15. Nous soutiendrons activement les recommandations du groupe international de technologie énergétique institué au sommet de Tokyo (2) l'année dernière en vue de porter le plus tôt possible les nouvelles technologies énergétiques à un stade commercial. En ce qui concerne les programmes nationaux, nous adopterons avant le milieu de 1981 une approche en deux étapes : première étape, répertorier le nombre et le type d'installations commerciales devant être construites dans chacun de nos pays avant le milieu des années 1980 ; deuxième étape, indiquer les projections quantitatives d'expansion de la production à horizon 1990, 1995 et 2000, qui pourront servir de base à des actions futures. En ce qui concerne les programmes internationaux, nous nous joindrons à d'autres pays pour constituer une équipe internationale ayant pour but de promouvoir la collaboration entre nations intéressées à des projets spécifiques.

16. Un groupe à haut niveau de représentants de nos pays et de la Commission de la C.E.E. examinera périodiquement les résultats obtenus par chacun de nous dans ces domaines.

17. Notre stratégie globale a comme objectif de répondre aux besoins en énergie des dix années à venir. Nous sommes convaincus qu'elle est susceptible de réduire la demande, notamment celle de pétrole, sans gêner la croissance. Au cours de la décennie, cette stratégie devrait nous permettre de ramener, dans nos pays, à 0,6 environ le rapport entre l'accroissement de la consommation collective d'énergie et la croissance économique. Nous en attendons également une réduction de 53 % actuellement à environ 40 % en 1990 de la part du pétrole dans notre demande totale d'énergie, et nous prévoyons qu'en 1990 notre consommation collective de pétrole sera suffisamment inférieure aux niveaux actuels pour que l'offre et la demande s'équilibrent à des prix acceptables.

18. Nous continuons à penser que la coopération internationale dans le domaine de l'énergie est essentielle. Tous les pays ont un intérêt vital à voir s'établir un équilibre stable entre l'offre et la demande d'énergie. Nous sommes très favorables à l'ouverture d'un dialogue constructif sur l'énergie et sur les questions qui s'y rapportent, entre producteurs et utilisateurs afin d'améliorer la cohérence de leurs politiques.

6

---

(1) Voir Documents d'Actualité Internationale numéro 24, 17 juin 1977.

(2) Voir Documents d'Actualité Internationale numéros 35-36, 2-9 septembre 1979.

*IV - Relations avec les pays en développement*

19. Nous sommes très préoccupés par les conséquences des augmentations du prix du pétrole sur les pays en développement importateurs de pétrole. L'augmentation des prix du pétrole au cours des deux dernières années a plus que doublé la facture pétrolière de ces pays. Elle dépasse maintenant \$ 50 M et va les obliger à s'endetter toujours plus, mettant en péril les bases mêmes de leur croissance et de leur progrès social, à moins qu'il ne soit possible de les aider.

20. C'est dans un esprit positif et constructif que nous abordons la perspective de négociations globales dans le cadre des Nations Unies et la formulation d'une nouvelle stratégie internationale en matière de développement. Plus précisément, notre but est de coopérer avec les pays en développement dans les domaines des économies et de la mise en valeur des sources d'énergie, de l'expansion des exportations, de l'amélioration des compétences humaines et de la solution des problèmes fondamentaux d'ordre alimentaire et démographique.

21. Il est nécessaire d'accomplir un effort international considérable pour aider ces pays à accroître leur production énergétique. Nous croyons que cette idée gagne du terrain parmi les pays exportateurs de pétrole.

Nous demandons à la Banque mondiale d'examiner dans quelle mesure les ressources et les mécanismes en place en faveur de l'exploration, du développement et de la production tant des énergies classiques que renouvelables dans les pays en développement importateurs de pétrole sont adaptés aux besoins et d'étudier les moyens, y compris la possibilité de créer une nouvelle filiale ou une nouvelle facilité grâce à laquelle elle pourrait améliorer et augmenter ses programmes de prêts en matière énergétique. Cette étude devra être réalisée en liaison tant avec les pays exportateurs de pétrole qu'avec les nations industrialisées.

22. Nous sommes profondément conscients de l'extrême pauvreté et de la malnutrition chronique qui touchent des centaines de millions d'êtres humains. Le besoin prioritaire de ces pays est de les aider à améliorer leur capacité à assurer leur auto-suffisance alimentaire et à réduire leur dépendance à l'égard des importations alimentaires. Nous sommes prêts à participer en liaison avec les agences internationales concernées aux stratégies d'ensemble à long terme de ces pays en développement pour accroître la production alimentaire, améliorer les services de recherche nationale et internationale. Nous soutiendrons et, le cas échéant, compléterons les initiatives de la Banque mondiale et de l'Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation (F.A.O.) afin d'améliorer les installations de stockage de céréales et de distribution des produits alimentaires. Nous soulignons l'importance d'un accroissement du nombre des participants à la nouvelle convention sur l'aide alimentaire afin d'assurer au moins dix millions de tonnes annuellement d'aide et la reconstitution équitable des ressources du Fonds international de développement agricole.

23. La priorité essentielle devrait être accordée aux efforts permettant de faire face à la croissance de la population et aux programmes actuels des Nations Unies et d'autres organismes à cette fin.

24. Nous approuvons vivement l'augmentation générale du capital de la Banque mondiale, les augmentations des moyens des banques régionales de développement et la sixième reconstitution du capital de l'Association internationale

pour le développement. Nous accueillerions avec satisfaction une accélération du rythme des prêts de ces institutions, dans la mesure où l'actuelle reconstitution de leurs ressources le leur permet, pour mener à bien les programmes évoqués ci-dessus.

Il est essentiel que tous les membres, en particulier les principaux donateurs, fournissent leurs contributions intégrales selon les calendriers convenus.

25. Nous accueillons avec intérêt le rapport de la Commission Brandt. Nous étudierons soigneusement ses recommandations.

26. Les pays industrialisés démocratiques ne peuvent pas seuls supporter la responsabilité de l'aide et des autres contributions en faveur des pays en développement : elle doit être équitablement partagée par les pays producteurs de pétrole et les pays communistes industrialisés. Les représentants personnels devront réexaminer les politiques et les procédures en matière d'aide et autres contributions en faveur des pays en développement et faire rapport de leurs conclusions sur ce sujet lors du prochain sommet.

#### *V- Problèmes monétaires*

27. La situation créée par les déséquilibres importants des paiements dus au pétrole, en particulier ceux des pays en développement non producteurs de pétrole, nécessite une combinaison d'actions fermes par tous les pays, afin d'encourager l'ajustement externe ainsi que des mécanismes efficaces pour financer les balances des paiements. Nous attendons du marché international des capitaux qu'il continue de jouer le rôle principal dans le recyclage des excédents substantiels des revenus pétroliers, sur la base des critères de prêts sains. Nous appuyons le travail actuel de nos autorités monétaires et de la Banque des règlements internationaux en vue d'améliorer la surveillance et la sécurité du système bancaire international. Les banques privées pourraient utilement compléter ces efforts.

28. Les concours privés devront être complétés par un rôle accru des institutions internationales, en particulier du Fonds monétaire international. Nous nous engageons à mettre en application les augmentations convenues des quotes parts du F.M.I., et à soutenir les emprunts appropriés du Fonds qui pourraient être nécessaires à la couverture des besoins de financement de ses membres. Nous encourageons le F.M.I. à rechercher des voies dans lesquelles il pourrait, en respectant ses orientations sur la «conditionnalité», rendre le recours à ses ressources plus attrayant pour les pays ayant des difficultés de financement. En particulier, nous donnons notre appui à l'examen par le F.M.I. des moyens possibles de réduire les coûts des crédits aux pays en développement à faibles revenus.

Le Fonds monétaire international devrait collaborer étroitement avec la Banque mondiale pour résoudre ces problèmes. Nous accueillons favorablement la novation que constituent les prêts de la Banque mondiale pour l'ajustement structurel.

Nous invitons constamment les pays exportateurs de pétrole à accroître leurs concours directs aux pays aux prises avec des difficultés de financement en allégeant ainsi la pression sur les autres mécanismes de recyclage.

29. Nous réaffirmons notre attachement à la stabilité des marchés des changes. Nous constatons que le système monétaire européen (S.M.E.) y a contribué. Nous continuerons de coordonner nos politiques dans le domaine des marchés des changes afin d'éviter des fluctuations désordonnées des cours. Nous collaborerons également avec le F.M.I. pour obtenir une surveillance plus efficace. Nous donnons notre appui à la poursuite, par le F.M.I. de l'examen des dispositifs visant à réaliser une évolution plus équilibrée du système des réserves internationales.

#### *VI - Commerce*

30. Nous sommes résolus à consolider encore davantage le système des échanges internationaux. Nous résisterons aux pressions protectionnistes qui ne peuvent qu'aboutir à l'inverse du résultat recherché et aggraver l'inflation.

31. Nous approuvons la conclusion positive des négociations commerciales multilatérales et nous nous engageons à leur donner une suite rapide et efficace. Nous saluons l'adhésion de certains pays en développement aux nouveaux codes de conduite non tarifaires et nous appelons les autres à s'y rallier. Nous invitons aussi le plus grand nombre possible de nations à participer pleinement au renforcement du système de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (G.A.T.T.). Nous invitons instamment les plus avancés de nos partenaires en voie de développement à ouvrir de façon progressive leurs marchés au cours de la prochaine décennie.

32. Nous réaffirmons notre volonté d'éviter une concurrence nuisible en matière de crédits à l'exportation. A cette fin, nous travaillerons, avec les autres participants, au renforcement de l'accord international sur les crédits à l'exportation, afin d'atteindre, d'ici au 1er décembre 1980, une solution acceptable par tous, couvrant tous les aspects de la convention. En particulier, nous essaierons de rapprocher ses dispositions des conditions actuelles du marché et de réduire les distorsions dans la concurrence à l'exportation, tout en reconnaissant aux pays en développement un traitement différencié.

33. Pour franchir une nouvelle étape de la consolidation du commerce international, nous nous engageons au nom de nos gouvernements à travailler au sein des Nations Unies à la mise au point d'un accord prohibant les paiements illicites faits aux responsables gouvernementaux étrangers à l'occasion de transactions commerciales internationales. Si cet effort échoue, nous chercherons à conclure une convention entre nos seuls pays, mais ouverte à tous, avec le même objectif.

#### *VII - Conclusions*

34. Le message économique de ce sommet de Venise est clair. Pour relever les grands défis économiques du monde il faut impérativement réaliser et maintenir un équilibre entre l'approvisionnement et la demande d'énergie à des niveaux raisonnables et à des prix supportables. La stabilité de l'économie mondiale, fondamentalement essentiel de la prospérité de chaque pays pris individuellement, dépend de la reconnaissance de leurs besoins mutuels et de l'acceptation de leurs responsabilités les uns envers les autres par tous les pays en cause — les pays industrialisés, les pays exportateurs de pétrole et les pays en développement non producteurs de pétrole. Ceux d'entre nous dont les pays sont membres de la Communauté

européenne comptent déployer leurs efforts dans ce cadre. Nous, les représentants de 7 grands pays industriels du monde libre, sommes prêts à affronter résolument les problèmes qui sont les nôtres et à travailler avec d'autres pour relever les défis de la décennie à venir dans notre propre intérêt et dans celui du monde entier.

\*

### 163. Déclaration sur l'Afghanistan

En cherchant à définir ici à Venise une stratégie économique globale et en manifestant notre volonté commune de la mettre en œuvre, nous avons conscience d'assumer les responsabilités qu'ont les trois grandes régions industrialisées du monde — Amérique du Nord, Europe occidentale et Japon — de contribuer à créer les conditions d'une croissance économique harmonieuse et soutenue. Mais nous ne pouvons le faire seuls : d'autres aussi ont un rôle à jouer.

Les circonstances actuelles nous imposent cependant de souligner aujourd'hui que nos efforts ne porteront leurs fruits que si, parallèlement, nous savons préserver un monde où le droit soit universellement observé, l'indépendance des peuples respectée, la paix internationale maintenue. Nous invitons tous les pays à se joindre à nous dans cette tâche et nous nous félicitons de la disposition des pays non alignés et de groupes régionaux à prendre des responsabilités à cet égard.

C'est pourquoi nous voulons réaffirmer que l'occupation militaire soviétique de l'Afghanistan est inacceptable et que nous sommes déterminés à ne l'accepter ni maintenant ni plus tard. Elle est incompatible avec la volonté d'indépendance nationale du peuple afghan, comme l'atteste sa courageuse résistance et avec la sécurité des Etats de la région. Elle est également incompatible avec les principes de la Charte des Nations Unies et avec les efforts pour maintenir une détente authentique. Elle met en cause les fondements mêmes de la paix dans cette région et dans le monde.

Nous nous sentons, à cet égard, en plein accord avec le sentiment de l'immense majorité de la communauté internationale tel qu'il s'est exprimé à l'Assemblée générale des Nations Unies, dans la résolution no ES-6/2 du 14 janvier 1980 (3) et au cours des deux sessions récentes de la Conférence islamique (4).

L'Afghanistan devrait pouvoir recouvrer sa souveraineté, son intégrité territoriale, son indépendance politique et son caractère traditionnel de pays non aligné. Nous déclarons, en conséquence, que les troupes soviétiques doivent se retirer et que la possibilité doit être rendue au peuple afghan de déterminer librement son avenir. Ce n'est qu'ainsi que pourra être restaurée une situation conforme aux exigences du droit et de la paix et par là aux intérêts de tous.

Nous avons pris note de l'annonce faite aujourd'hui du retrait de certaines unités militaires soviétiques d'Afghanistan. Pour contribuer utilement à la solution

(3) Voir Documents d'Actualité Internationale numéros 12-13-14, 24-31 mars - 7 avril 1980.  
(4) Voir Documents d'Actualité Internationale numéros 15 et 19, 14 avril et 12 mai 1980.

de la crise afghane, ce retrait, s'il est confirmé, devra être permanent et être poursuivi jusqu'au retrait complet des forces soviétiques.

Nous sommes résolus à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour atteindre ces objectifs. Nous sommes prêts, également, à seconder toute initiative dans ce sens telle que celle qui a été décidée par la Conférence islamique. Nous appuyons aussi tous les efforts contribuant à l'indépendance politique et à la sécurité des Etats de la région.

Les gouvernements représentés à la présente réunion, qui ont pris position contre la participation aux Jeux olympiques, réaffirment leur position.

#### 164. Déclarations sur : Les détournements d'avions

Les chefs d'Etat et de gouvernement ont exprimé leur satisfaction pour le large soutien donné par la communauté internationale aux principes exprimés tant dans la Déclaration de Bonn de juillet 1978 (5) que dans les conventions internationales traitant des interventions illicites dans l'aviation civile. L'augmentation du nombre des adhésions à ces conventions et l'attitude responsable adoptée par les Etats en ce qui concerne les détournements d'avions traduisent le fait que ces principes sont en cours d'acceptation par la communauté internationale dans son ensemble.

Les chefs d'Etat et de gouvernement soulignent que le détournement d'avions demeure une menace pour l'aviation civile internationale et qu'il ne peut y avoir de relâchement dans les efforts pour combattre cette menace. Ils comptent continuer à coopérer à cette fin avec tous les autres gouvernements.

#### La prise en otage de diplomates

Gravement préoccupés par de récents incidents terroristes ayant conduit à des prises d'otages et à des attaques contre des locaux diplomatiques et consulaires et contre leur personnel, les chefs d'Etat et de gouvernement réaffirment leur détermination de prévenir et de combattre de tels actes. Ils prennent note de l'achèvement des travaux sur la Convention internationale contre la prise d'otages et lancent un appel à tous les Etats pour qu'ils envisagent la possibilité de devenir parties à cette Convention ainsi qu'à la Convention sur la prévention et la répression des infractions contre les personnes jouissant d'une protection internationale de 1973.

Les chefs d'Etat et de gouvernement condamnent vigoureusement la prise d'otages et l'occupation des locaux diplomatiques et consulaires ainsi que la

capture de leur personnel en violation des règles fondamentales du droit et de la pratique internationaux. Les chefs d'Etat et de gouvernement estiment qu'il est nécessaire que tous les gouvernements adoptent des politiques qui contribueront à la réalisation de cet objectif et prennent les mesures appropriées pour empêcher les terroristes de tirer profit de telles infractions. Ils décident également d'apporter soutien et assistance réciproques à leurs missions diplomatiques et consulaires dans les situations impliquant l'occupation de leurs ambassades et consulats et la capture du personnel.

Les chefs d'Etat et de gouvernement rappellent que tout Etat est tenu au regard du droit international de s'abstenir d'organiser des actes terroristes sur le territoire d'un autre Etat, d'inciter à de tels actes, d'y contribuer ou d'y participer, comme de tolérer sur son territoire des activités organisées tendant à la perpétration de tels actes, et déplorent dans les termes les plus vigoureux toute violation de ce devoir.

\*

### Les réfugiés

Les chefs d'Etat et de gouvernement sont profondément inquiets devant l'accroissement continu du nombre de réfugiés dans le monde entier. Des centaines de milliers de personnes ont déjà quitté la Péninsule indochinoise et Cuba, nombre d'entre eux prenant le risque de fuir par la haute mer. Le Pakistan et l'Iran ont déjà accueilli près d'un million de réfugiés en provenance d'Afghanistan. En Afrique, le nombre de réfugiés s'élève à plusieurs millions.

Les chefs d'Etat et de gouvernement notent avec un profond regret que le nombre de réfugiés ne cesse de s'accroître et qu'en dépit de l'effort majeur d'assistance déployé sur le plan international, leurs épreuves persistent. Ils rendent hommage à la générosité avec laquelle les pays des régions touchées n'ont cessé d'accueillir des réfugiés. Pour leur part, les pays représentés au présent Sommet ont déjà répondu de façon substantielle aux demandes d'assistance et de réinstallation de réfugiés. Ils continueront à le faire, mais leurs ressources ne sont pas illimitées. Ils lancent un appel aux autres pays pour qu'ils s'associent à eux pour contribuer à soulager ces souffrances.

Mais, si grande que soit la détermination de la communauté internationale, il lui sera difficile de soutenir cet effort indéfiniment. Le problème doit être attaqué à la racine.

C'est pourquoi les chefs d'Etat et de gouvernement lancent un appel pressant aux gouvernements responsables de cette immense tragédie humaine pour qu'ils en suppriment les causes et cessent de pratiquer des politiques qui contraignent un grand nombre de personnes à quitter leur propre pays.



devrait être entreprise auprès de ce pays pour qu'il tienne dûment compte du fait que ses politiques internes ont d'importantes répercussions au niveau international. De son côté, la Communauté devrait assumer la tâche qui lui incombe pour atténuer les pressions pesant sur la politique monétaire.

10) Le Conseil européen a également fait le point des relations entre la Communauté et le Japon et il a estimé qu'il conviendrait, à Ottawa, de consacrer une attention toute particulière à une vaste gamme de questions concernant le bon fonctionnement du système d'échanges internationaux ouvert et multilatéral, y compris la concentration excessive des exportations dans les secteurs sensibles. Le Conseil européen a souligné la nécessité d'une ouverture effective des marchés intérieurs, notamment celui du Japon. Ces questions devraient être régulièrement passées en revue et, ce faisant, la Communauté devrait utiliser le plus complètement possible le pouvoir de négociation qu'elle détient en tant qu'entité.

#### 11) Prix de l'acier

Le Conseil européen a examiné la situation grave à laquelle doit faire face la sidérurgie européenne. Tout en se félicitant des résultats du récent Conseil sidérurgique, le Conseil européen a estimé qu'il était nécessaire et urgent de voir les prix sidérurgiques sur le marché européen atteindre un niveau plus rémunérateur et il a lancé un appel à la Commission afin que celle-ci, appuyée par tous les Etats membres, mette tout en œuvre pour veiller à ce que l'industrie sidérurgique fasse preuve de la discipline nécessaire.

#### 12) Dialogue Nord-Sud

Le Conseil a approuvé le rapport sur la politique Nord-Sud établi par le Conseil (affaires générales) et il a recommandé d'en suivre l'orientation pour toute action ultérieure. Il est d'avis que la coopération avec les pays en développement et l'intensification des relations économiques internationales servent les intérêts de tous les pays concernés et qu'elles sont nécessaires, non seulement pour renforcer les économies des pays en développement mais encore pour favoriser le redressement de l'économie mondiale. Le Conseil européen estime intolérable que la pauvreté et la faim sévissent encore dans diverses parties du monde en développement.

Le Conseil européen a considéré que les travaux préparatoires à la nouvelle série de négociations globales devraient être achevés dès que possible. Il a souligné qu'une impulsion positive donnée à cette fin par les conférences au sommet d'Ottawa et de Cancun revêtira une importance capitale.

#### Exécution du mandat du 30 mai 1980

Le Conseil européen a discuté de la suite à donner au document de la Commission. Il a confirmé que l'exécution du mandat du 30 mai sera un droit essentiel de l'ordre du jour de la réunion de Londres les 26 et 27 novembre 1981, où il faudra parvenir à des conclusions appropriées. Le Conseil européen a prié le Conseil «affaires générales» de préparer soigneusement et en temps opportun sa réunion de novembre. Le Conseil sera assisté par un groupe comprenant un représentant de chaque gouvernement membre, qui aura au moins le rang d'ambassadeur. La Commission a été invitée à poursuivre sa contribution et à présenter, en temps voulu, des propositions formelles appropriées.

## LES SEPT PRINCIPAUX PAYS OCCIDENTAUX INDUSTRIALISES

R.F.A., Canada, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie, Japon

### 143. Réunion au sommet (Ottawa, 20-21 juillet 1981)

(Source : Ministère des Relations extérieures)

#### TEXTE OFFICIEL

1. Nous nous sommes réunis à un moment où l'expansion économique et la paix sont exposées à des changements rapides et à des défis extrêmes. Cette rencontre nous a donné l'occasion de souligner et de renforcer les liens qui nous unissent. Nous sommes conscients de ce que les questions économiques que nous avons à résoudre sont en étroite relation avec les orientations politiques plus larges qui sont les nôtres. Dans un monde d'interdépendance, nous réaffirmons nos objectifs communs. Nous sommes confiants en notre détermination et en notre capacité de travailler ensemble à la solution de nos problèmes dans un esprit de responsabilité partagée entre nous et nos partenaires du reste du monde. Nous tiendrons compte des effets de nos décisions sur les autres.

#### Economie

2. La tâche primordiale que nous nous sommes reconnue lors de ce sommet est la nécessité de revitaliser les économies des démocraties industrielles afin de satisfaire aux besoins de nos populations et de contribuer à la prospérité du monde.

3. Depuis le Sommet de Venise, le taux moyen de l'inflation a diminué dans nos pays, bien qu'il soit resté supérieur à 10 % dans quatre d'entre eux. Dans nombre de pays le chômage a fortement augmenté et continue de s'aggraver. Une croissance économique modérée est probable dans l'année qui vient, mais elle ne paraît pas devoir assurer une résorption prochaine du chômage. Les importants déficits des balances des paiements dus à l'augmentation du prix du pétrole en 1979-1980 ont pu jusqu'ici être financés sans que le fardeau de l'ajustement ait été intolérable, mais il est vraisemblable que ces déficits persisteront un certain temps encore. Les taux d'intérêt ont atteint des niveaux records dans beaucoup de pays. S'ils devaient être maintenus longtemps à de tels niveaux, ils menaceraient l'investissement productif.

4. La lutte contre l'inflation et le chômage doit être la première de nos priorités et la connexité de ces deux problèmes exige que l'on s'y attaque en même temps. Nous devons continuer à réduire l'inflation si nous voulons stimuler l'investissement et assurer la croissance dont dépend la reprise durable de l'emploi. Ceci nécessite le recours à un ensemble équilibré d'instruments de politique économique. Nous devons convaincre nos populations de la nécessité de certains changements : changement dans les anticipations de croissance et de gains, changement dans les méthodes de gestion et dans les structures industrielles, changement dans la nature et l'échelle des investissements et changement dans l'offre et la consommation d'énergie.

5. Dans la plupart des pays, nous devons d'urgence réduire l'endettement public et augmenter notre soutien en faveur des investissements productifs et de l'innovation dans tous les cas où les circonstances le permettent, ou lorsqu'il nous est possible de modifier la nature des dépenses en respectant nos impératifs budgétaires. Nous devons également accepter le rôle du marché dans nos économies.

Nous veillerons à ce que les mesures provisoires qui pourraient s'avérer nécessaires pour faciliter le changement ne deviennent pas des formes permanentes de protection ou de subvention.

6. Nous sommes d'avis qu'une croissance monétaire faible et stable est essentielle pour réduire l'inflation. Les taux d'intérêt ont leur rôle à jouer à cet égard, ils demeureront vraisemblablement élevés là où les craintes d'inflation resteront vives. Nous sommes bien conscients que les niveaux et les variations des taux d'intérêt dans un pays peuvent rendre plus difficiles les politiques de stabilisation dans d'autres, en influant sur leurs taux de change et sur leurs économies. Pour ces raisons, la plupart d'entre nous devrions aussi recourir à la limitation des déficits budgétaires, au besoin en diminuant les dépenses gouvernementales. Il est aussi hautement souhaitable de réduire l'instabilité des taux d'intérêt et des taux de change. Une plus grande stabilité des marchés des changes et des marchés financiers est importante pour le développement vigoureux de l'économie mondiale.

7. Dans un monde caractérisé par de forts mouvements de capitaux et des déficits importants, il est de l'intérêt de tous que la solidité financière du système bancaire et des institutions financières internationales soit pleinement maintenue. Nous nous félicitons de l'accroissement du rôle du F.M.I. dans le financement des déficits des balances des paiements à des conditions qui encouragent les adaptations nécessaires.

8. Dans la définition de nos politiques économiques à long terme, nous devons nous attacher à sauvegarder l'environnement et les ressources naturelles de notre planète.

#### *Relations avec les pays en développement*

9. Nous encourageons la stabilité, l'indépendance et le non-alignement authentique des pays en développement. Nous réaffirmons notre engagement de collaborer avec eux dans un souci d'intérêt, de respect et d'avantages mutuels, conscients de la réalité de notre interdépendance.

10. Il est de notre intérêt, comme du leur, que les pays en développement poursuivent pleinement leur croissance et s'intègrent plus complètement au système économique international en y jouant un rôle à la mesure de leurs capacités et de leurs responsabilités.

11. Nous sommes désireux de poursuivre avec ces nations des discussions constructives et portant sur les problèmes de fond. Nous croyons que le Sommet de Cancun offrira une occasion prochaine d'examiner à nouveau nos problèmes communs.

12. Nous réaffirmons notre volonté d'explorer toutes les voies de consultation et de coopération avec les pays en développement dans toute enceinte appropriée. Nous sommes prêts à participer à la préparation d'un processus mutuellement acceptable de négociations globales dans des conditions permettant d'espérer des progrès notables.

13. Bien que la croissance ait été forte dans beaucoup de pays en développement à revenus moyens, nous sommes très conscients des grandes difficultés économiques qu'éprouvent de nombreux pays en développement et de l'affreuse pauvreté des plus démunis d'entre eux. Nous sommes prêts à appuyer les efforts que les pays en développement accomplissent pour promouvoir leur progrès économique et social, dans le cadre des valeurs et traditions qui leur sont propres. Ces efforts sont indispensables à leur réussite.

14. Nous nous engageons à maintenir substantiel et, dans de nombreux cas, à augmenter le niveau de notre aide

publique au développement. Nous nous efforcerons de faire mieux comprendre cette nécessité par nos opinions publiques. Nous entendons affecter une part majeure de notre aide aux pays les plus démunis, et participerons activement à la conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés.

15. Nous tenons à ce propos à faire remarquer que le renforcement de nos propres économies, l'élargissement de l'accès à nos marchés et l'élimination des obstacles aux flux de capitaux se traduiront par une disponibilité accrue des ressources et de la technologie dont ont besoin les pays en développement, complétant ainsi l'aide publique. L'orientation des capitaux privés vers ces pays se fera d'autant mieux que ceux-ci garantiront la protection et la sécurité des investissements.

16. L'Union Soviétique et ses partenaires, dont les contributions sont maigres, devraient augmenter leur aide au développement et absorber une part plus grande des exportations des pays en développement, tout en respectant leur indépendance et leur non-alignement.

17. Nous resterons fermement attachés à l'existence des institutions financières internationales et veillerons à ce qu'elles possèdent et utilisent efficacement les ressources financières qui leur sont nécessaires pour faire face à leurs importantes responsabilités.

18. Nous attachons une haute priorité à la solution des problèmes que connaissent les pays en développement dépourvus de pétrole, en raison des effets dommageables des hauts prix de l'énergie importée résultant des deux chocs pétroliers. Nous invitons les pays excédentaires exportateurs de pétrole à accroître leurs efforts déjà appréciables pour financer l'expansion des pays en développement non pétroliers, en particulier dans le domaine de l'énergie. Nous sommes prêts à collaborer à cette fin et à étudier avec eux dans un esprit d'association, des mécanismes tels que ceux examinés à la Banque mondiale, qui puissent tenir dûment compte de l'importance de leurs contributions financières.

19. Nous reconnaissons l'importance de l'accroissement de la production des aliments dans le monde en développement et à une plus grande sécurité alimentaire pour tous. Nous estimons en outre essentiel que les pays en développement mettent en œuvre des politiques agricoles et alimentaires judicieuses. Nous étudierons les moyens d'augmenter les ressources disponibles à cette fin. Nous prenons note du fait que le gouvernement italien a l'intention de faire discuter dans le cadre de la Communauté européenne une proposition destinée à des actions particulières dans ce secteur, qui bénéficieraient aux pays les plus pauvres. Cette proposition sera présentée en coopération étroite avec les institutions spécialisées des Nations Unies dont le siège est à Rome.

20. Nous sommes gravement préoccupés des conséquences de la croissance démographique mondiale. De nombreux pays en développement ont entrepris de régler, dans le respect des valeurs et de la dignité humaines, ces problèmes et d'assurer parallèlement le développement de leurs capacités humaines, notamment dans les domaines des techniques et de la gestion. Nous reconnaissons la sérieuse de ces problèmes et attacherons une importance plus grande aux efforts internationaux dans ce sens.

#### *Commerce*

21. Nous réaffirmons notre ferme engagement de maintenir des politiques commerciales ouvertes et de veiller au bon fonctionnement du système de commerce

multilatéral ouvert, tel qu'il prend forme dans le G.A.T.T.

22. Nous travaillerons ensemble au renforcement de ce système dans l'intérêt de tous les pays partenaires commerciaux conscients de ce que cela impliquera une adaptation structurelle aux changements de l'économie mondiale.

23. Nous appliquerons les accords conclus lors des négociations commerciales multilatérales et invitons les autres pays, notamment ceux en développement, à participer à ces accords commerciaux mutuellement profitables.

24. Nous continuerons de résister aux pressions protectionnistes, car nous reconnaissons que toute mesure en ce sens, qu'elle prenne la forme des restrictions commerciales ouvertes ou cachées ou celle de subventions destinées à soutenir des industriels en déclin, a pour effet non seulement d'affaiblir le dynamisme de nos économies, mais aussi, avec le temps, d'aggraver l'inflation et le chômage.

25. Nous accueillons favorablement la nouvelle initiative que représente la proposition du Groupe consultatif des 18 tendant à ce que les parties contractantes du G.A.T.T. envisagent la convocation d'une réunion à l'échelon ministériel en 1982, ainsi que celle représentée par le programme d'étude des questions commerciales mis sur pied par les pays de l'O.C.D.E.

26. Nous continuerons à suivre de près le rôle que jouent nos pays dans le fonctionnement harmonieux du système commercial multilatéral, en vue d'assurer, dans un esprit de réciprocité, la plus grande ouverture de nos marchés, tout en permettant le recours aux mesures de sauvegarde prévues par le G.A.T.T.

27. Nous appuyons les efforts faits pour arriver d'ici la fin de l'année à un accord sur la réduction des éléments de subvention contenus dans les systèmes de crédits publics à l'exportation.

### *Energie*

28. Nous sommes convaincus qu'avec de la persévérance, il nous sera possible d'atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés à Venise en matière d'énergie pour la décennie en cours, et que nous pourrions ainsi rompre le lien entre la croissance économique et la consommation pétrolière grâce à l'évolution des structures de nos économies dans le domaine de l'énergie.

29. Conscients du fait que nos pays sont encore vulnérables et que les difficultés d'approvisionnement restent une menace potentielle à la reprise de la croissance dans nos économies, nous accélérons la mise en valeur et l'utilisation de toutes nos sources d'énergie — conventionnelles aussi bien que nouvelles — et continuerons de promouvoir les économies d'énergie de même que le remplacement du pétrole par d'autres combustibles.

30. A cette fin, nous nous en remettrons essentiellement comme dans le passé, aux mécanismes du marché, en les complétant en cas de besoin par des mesures gouvernementales.

31. Il convient d'accroître notre capacité de régler les problèmes à court terme du marché pétrolier, grâce en particulier au maintien des stocks à un niveau convenable.

32. Dans la plupart des pays, les progrès accomplis en matière d'installations nucléaires nouvelles sont lents. Chacun d'entre nous œuvrera pour une meilleure acceptation de l'énergie nucléaire par le public en sachant répondre aux craintes exprimées en matière de sécurité, de santé, de traitement des résidus et de non-prolifération nucléaire. Nous poursuivrons par ailleurs nos efforts en vue d'assurer le développement des techniques avancées, en particulier dans le traitement des combustibles usés.

33. Nous prendrons des mesures pour tirer parti au

maximum de la production, du commerce et de l'utilisation du charbon, et ferons tout notre possible pour nous assurer qu'un accroissement de son utilisation ne porte pas atteinte à l'environnement.

34. Nous agissons également pour que se développe au maximum de nos moyens la mise en œuvre des énergies renouvelables telles que la géothermie, l'énergie solaire et la biomasse. Nous travaillerons en vue d'obtenir des résultats concrets lors de la prochaine conférence des Nations Unies sur les sources d'énergies nouvelles et renouvelables.

35. Nous envisageons favorablement l'amélioration de la compréhension et de la collaboration avec les pays exportateurs de pétrole, dans l'intérêt de l'économie mondiale.

### *Relations économiques Est-Ouest*

36. Nous avons également examiné les effets des relations économiques Est-Ouest sur nos intérêts politiques et notre sécurité. Nous reconnaissons qu'à ces relations correspond un équilibre complexe d'intérêts et de risques. Nous sommes tombés d'accord sur la nécessité de nous consulter et, le cas échéant, de coordonner nos actions afin de nous assurer qu'en matière de relations Est-Ouest nos politiques économiques restent compatibles avec nos objectifs politiques et de sécurité.

37. Nous entreprendrons de nous consulter en vue d'améliorer le système actuel de surveillance du commerce avec l'U.R.S.S. des produits stratégiques et des technologies qui y sont associées.

### *Conclusion*

38. Nous avons la conviction que nos sociétés démocratiques et libres sont à la hauteur des défis auxquels nous devons faire face, nous irons de l'avant ensemble et avec tous les autres pays disposés à se joindre à nous dans un esprit de collaboration et d'harmonie. Nous sommes convenus de nous rencontrer à nouveau l'an prochain et avons accepté l'invitation du président de la République française à tenir cette réunion en France. Nous avons l'intention de procéder d'ici là à des consultations suivies.



pour les Assemblées annuelles 1982 du Fonds et de la Banque.

30. Les ministres notent que les suppléants, à leur trente-quatrième réunion, ont examiné les recommandations de la Conférence de haut niveau sur la coopération économique entre les pays en développement, tenue à Caracas. Ils conviennent que la coopération économique entre les pays en développement doit se poursuivre et estiment que ceux-ci devraient mettre au point les modalités de cette coopération de la manière qui convient le mieux à leur situation propre, et que les initiatives qui seront prises à cet égard devraient être pratiques et pouvoir donner des résultats positifs à court terme.

31. Les ministres prennent note de deux rapports du Groupe intergouvernemental d'experts du Groupe des 77 : l'un de Bagdad, Irak, sur la création d'un Fonds mondial, l'autre de Kingston, Jamaïque, sur une proposition relative à la création d'une banque pour les pays en développement. Ils prennent également note de la proposition formulée par l'O.N.U.D.I. (Organisation des Nations Unies pour le développement industriel) concernant la création d'une banque internationale pour le développement industriel et des travaux envisagés par le Groupe des 77 pour donner suite à ces propositions.

32. Les ministres, tout en soulignant la contribution que les opérations conjointes pourraient apporter à la coopération entre les pays en développement, estiment qu'il est préférable de laisser cette question à l'initiative des pays ou des groupes de pays en développement.

33. Les ministres reconnaissent l'utilité des dispositifs régionaux d'aide à la balance des paiements et conviennent que cette question devrait faire l'objet d'une étude plus approfondie, compte tenu des Accords de Saint-Domingue et de San José ainsi que d'autres dispositifs analogues.

34. Les ministres préconisent l'extension du champ d'application des accords de compensation et de paiement et prennent note des progrès accomplis dans l'établissement de liens entre les accords régionaux et sous-régionaux. Ils conviennent de revoir cette question à leur prochaine réunion à Toronto.

35. Les ministres estiment qu'il convient d'examiner de manière plus approfondie la question du financement des exportations aux fins de promouvoir le commerce entre les pays en développement. On pourrait envisager, par exemple, de renforcer les mécanismes ou les institutions existants (tel le B.L.A.D.E.X.) (Banco Latino-americano de Exportaciones), ou de mettre en place, au sein des institutions financières internationales et régionales, des systèmes de garantie du crédit à l'exportation et des mécanismes de refinancement des exportations. Les ministres demandent au Bureau du Groupe des vingt-quatre de préparer, en collaboration avec la C.N.U.C.E.D., des données suffisantes pour permettre au Groupe de recommander des mesures concrètes spécifiques avant les réunions de Toronto. Ils souhaitent vivement encourager la participation des pays en développement aux appels d'offres internationaux.

36. Les ministres expriment leur gratitude au gouvernement et au peuple finlandais pour leur hospitalité ; ils ont été particulièrement sensibles à l'accueil chaleureux qui leur a été réservé et ont vivement apprécié l'excellente organisation de la réunion.

**CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT  
ET DE GOUVERNEMENT  
DES PAYS INDUSTRIALISES**  
(R.F.A. - Canada - Etats-Unis - France -  
Grande-Bretagne - Italie - Japon)  
(Versailles, 4-5-6 juin 1982)

**146. Déclaration finale**

(Source : Ministère des Relations extérieures)

**TEXTE OFFICIEL**

Au cours de cette réunion tenue à Versailles, nous avons approfondi notre analyse commune de la gravité de la situation économique mondiale et nous nous sommes mis d'accord sur quelques objectifs pour une urgente action en vue de l'améliorer.

Nous affirmons que l'amélioration de la situation présente, par une poursuite de la réduction de l'inflation, et par un retour à une croissance durable et à des niveaux d'emploi plus élevés, renforcera notre capacité collective à sauvegarder notre sécurité, à maintenir la confiance dans les valeurs démocratiques que nous partageons, et à préserver l'héritage des cultures de nos peuples dans toute leur diversité. Le plein emploi, la stabilité des prix, la croissance équilibrée et soutenue sont des objectifs ambitieux. Ils ne sont accessibles, dans les années à venir, que si nous poursuivons des politiques encourageant l'investissement productif et le progrès technologique ; que si, en plus de nos efforts propres, nous sommes disposés à conjuguer nos moyens, si chaque pays est conscient des effets de ses politiques sur les autres, et si nous coopérons en vue de promouvoir le développement mondial. Dans cet esprit, nous avons décidé de mettre en œuvre les orientations suivantes :

— La croissance et l'emploi doivent être accrus. Ceci sera obtenu de façon durable si nous réussissons dans notre lutte continue contre l'inflation. Ceci aidera aussi à faire baisser les taux d'intérêt, aujourd'hui insupportables, et à réaliser des taux de change plus stables. Pour réaliser cette réduction essentielle des taux réels d'intérêt, nous appliquerons d'urgence des politiques monétaires prudentes et maîtriserons davantage les déficits budgétaires. Il est essentiel d'intensifier notre coopération économique et monétaire. A cet égard, nous travaillerons à une évolution constructive et ordonnée du système monétaire international, par une coopération plus étroite entre les autorités représentant les monnaies d'Amérique du Nord, du Japon, et des Communautés européennes, en vue de poursuivre des objectifs économiques et monétaires à moyen terme. A cet effet, nous avons pris l'engagement contenu dans le texte ci-joint.

— La croissance du commerce mondial, dans tous ses éléments, est à la fois une nécessité pour la croissance de chaque pays, et une conséquence de cette croissance. Nous réaffirmons notre engagement de renforcer le système ouvert de commerce multilatéral, représenté par le G.A.T.T. et de maintenir son rôle effectif. Afin de promouvoir la stabilité et l'emploi par le commerce et la croissance, nous résisterons aux pressions protectionnistes et aux distorsions commerciales ; nous sommes résolus à achever les travaux du Tokyo Round et à améliorer la capacité du G.A.T.T., à résoudre les problèmes d'aujourd'hui et de demain. Nous nous efforcerons d'ouvrir davantage nos marchés. Avec les pays en développement, nous travaillerons à renforcer et à améliorer le système multilatéral, et à augmenter les courants d'échange avec les pays nouvellement industrialisés.

Nous participerons activement à la prochaine conférence ministérielle du G.A.T.T. afin que des progrès concrets soient accomplis dans ces directions. Nous travaillerons à un accord rapide pour le renouvellement du consensus de l'O.C.D.E. sur les crédits à l'exportation.

— Nous sommes convenus de conserver à l'égard de l'U.R.S.S. et des pays d'Europe orientale une approche prudente et diversifiée compatible avec nos intérêts politiques et de sécurité. Ceci comporte des actions dans trois secteurs-clés. En premier lieu, et conformément aux discussions internationales tenues en janvier, nos représentants travailleront ensemble à l'amélioration du système international des exportations de biens stratégiques à ces pays et à la mise en œuvre nationale de mesures de contrôle de sécurité. En deuxième lieu, nous échangerons des informations au sein de l'O.C.D.E. sur tous les aspects de nos relations économiques, commerciales et financières avec l'U.R.S.S. et l'Europe orientale. En troisième lieu, et compte tenu des considérations économiques et financières existantes, nous sommes convenus de gérer avec prudence les relations financières avec l'U.R.S.S. et les autres pays d'Europe orientale, de manière à assurer qu'elles sont conduites de manière économiquement saines, y compris la nécessité de la prudence que requièrent les relations commerciales en limitant aussi les crédits à l'exportation. Le développement des relations économiques et financières sera périodiquement examiné a posteriori.

— Les progrès que nous avons déjà accomplis ne diminuent pas le besoin de poursuivre les efforts d'économie d'énergie, notamment par le mécanisme des prix, et le développement dans une perspective à long terme des sources alternatives, y compris l'énergie nucléaire et le charbon. Ces efforts nous permettront de continuer à réduire notre vulnérabilité aux risques de rupture d'approvisionnement énergétique et d'instabilité des prix. La coopération en vue de développer de nouvelles technologies dans le domaine de l'énergie et de renforcer notre capacité à faire face aux ruptures d'approvisionnement, contribuera à notre sécurité énergétique commune. Nous travaillerons aussi au renforcement de la coopération avec les pays en développement, exportateurs et importateurs de pétrole.

— La croissance des pays en développement, et l'approfondissement des relations constructives avec eux, sont vitaux pour la prospérité politique et économique du monde. C'est pourquoi, il faut maintenir un niveau élevé de flux financiers et d'aide publique, et même accroître, autant que possible, leur montant et leur efficacité, cet effort étant partagé largement entre les pays pouvant y contribuer. Le lancement de négociations globales constitue un objectif politique majeur, approuvé par tous les participants au Sommet. Le plus récent projet de résolution présenté par le Groupe des 77 est constructif et nos discussions à Versailles ont révélé un accord général sur le fait qu'il peut servir de base aux consultations avec les pays concernés. Nous croyons qu'il offre une perspective positive pour le lancement prochain des négociations globales et leur succès, sous réserve que l'indépendance des institutions spécialisées soit garantie. Dans le même temps, nous sommes prêts à poursuivre et à développer des actions concrètes de coopération avec les pays en développement, par des innovations au sein de la Banque mondiale, par notre soutien au travail accompli par les banques de développement régional, par les progrès pour lutter contre l'instabilité des recettes issues des matières premières, à travers l'encouragement aux flux de capitaux privés y compris les dispositifs internationaux

pour améliorer les conditions d'investissements privés, et à travers une concentration accrue de l'aide au développement dans les pays les plus pauvres. C'est pourquoi nous reconnaissons également la nécessité de dispositifs temporaires spéciaux pour surmonter les problèmes de financement de l'A.I.D.-VI et pour un démarrage rapide de l'examen de l'A.I.D.-VII. Nous encourageons de façon particulière les programmes ou dispositifs ayant pour objet d'augmenter la production alimentaire et énergétique dans les pays en développement qui sont importateurs de ces produits de première nécessité et à des programmes portant sur les conséquences de la croissance démographique. Dans le domaine du soutien des balances de paiements, nous souhaitons vivement un progrès à l'occasion de la réunion annuelle du F.M.I. en septembre pour régler la question de l'accroissement des quotas du Fonds à l'occasion de la VIIIe révision à venir.

— La revitalisation et la croissance de l'économie mondiale dépendront de nos propres efforts, mais aussi, dans une large mesure, de la coopération entre nos pays et avec d'autres, en vue d'utiliser le progrès scientifique et technique. Il importe d'exploiter les immenses perspectives ouvertes par les nouvelles technologies, en particulier en ce qui concerne la création d'emplois. Nous avons à lever les obstacles au développement du commerce des nouvelles technologies, et à le promouvoir dans les secteurs public et privé. Nos pays auront à former des hommes et des femmes aux nouvelles technologies. Ils auront à créer les conditions économiques, sociales et culturelles dans lesquelles elles pourront se développer et s'épanouir. Nous avons examiné le rapport que nous a présenté à ce sujet le président de la République française. C'est dans cette perspective que nous avons décidé de créer sans délai un groupe de travail de représentants de nos gouvernements et des Communautés européennes, chargé de présenter, en concertation étroite avec nos institutions internationales concernées, spécialement l'O.C.D.E., des propositions concrétisant ces objectifs que nous avons identifiés. Ce groupe devra nous soumettre son rapport avant le 31 décembre 1982. Les conclusions du rapport et les actions qui en résulteront seront examinées au prochain Sommet des pays industrialisés qui se tiendra en 1983 aux Etats-Unis d'Amérique.

#### 147. Engagement monétaire international

(Source : Ministère des Relations extérieures)

TEXTE OFFICIEL

1. Nous acceptons la responsabilité conjointe qui est la nôtre de travailler à une plus grande stabilité du système monétaire mondial. Nous reconnaissons que les progrès de la stabilité reposent en premier sur la convergence de politiques destinées à réduire l'inflation, à développer l'emploi, à faire redémarrer la croissance et à maintenir de la sorte la valeur interne et externe de nos monnaies. Nous sommes déterminés à nous acquitter de cette obligation en collaboration étroite avec tous les pays et toutes les institutions monétaires concernées.

2. Nous attachons une importance majeure au rôle du F.M.I. en tant qu'institution monétaire et nous lui apporterons notre plein appui dans ses efforts pour promouvoir la stabilité.

3. Nous sommes prêts à renforcer notre coopération

avec le Fonds monétaire international dans l'exercice de sa surveillance et à développer cette surveillance sur une base multilatérale, en prenant particulièrement en compte les monnaies qui composent le droit de tirage spécial.

4. Nous excluons l'utilisation de nos taux de change pour obtenir des avantages inlus de compétitivité.

5. Nous sommes prêts, si nécessaire, à procéder à des interventions sur les marchés des changes pour contrecarrer des situations de désordre, selon les dispositions de l'article IV des statuts du F.M.I.

6. Ceux d'entre nous qui sont membres du Système monétaire européen considèrent que cet engagement est complémentaire des obligations de stabilité auxquels ils ont déjà souscrit dans le cadre du S.M.E.

7. Nous sommes tous convaincus qu'une plus grande stabilité monétaire permettra une plus grande liberté des flux de biens, de services et de capitaux. Nous sommes déterminés à veiller à ce que le développement de la stabilité monétaire et celui de la liberté des échanges commerciaux et financiers se renforcent l'un et l'autre dans l'intérêt de la croissance économique et de l'emploi.

## AFGHANISTAN - R.D.A.

Visite de B. Karmal, président du Conseil de la révolution de la République démocratique d'Afghanistan

### 148. Communiqué conjoint (Berlin-Est, 21 mai 1982)

(Source : *Correspondance de politique étrangère*, vol. 22, no 16, en français)

Sur l'invitation d'Erich Honecker, secrétaire général du Comité central du Parti socialiste unifié d'Allemagne et président du Conseil d'Etat de la République démocratique allemande, une délégation de Parti et d'Etat de la République démocratique d'Afghanistan dirigée par Babrak Karmal, secrétaire général du Comité central du Parti démocratique populaire d'Afghanistan et président du Conseil de la révolution de la République démocratique d'Afghanistan, a séjourné du 19 au 21 mai 1982 en République démocratique allemande pour une visite officielle d'amitié.

Erich Honecker et Babrak Karmal ont mené des entretiens officiels qui se sont déroulés dans une atmosphère d'amitié, de compréhension mutuelle et d'identité de vues politique. Ils se sont informés mutuellement de la réalisation positive des décisions du Xe Congrès du Parti socialiste unifié d'Allemagne ainsi que de la Première conférence nationale du Parti démocratique populaire d'Afghanistan, ont procédé à un échange d'opinions sur le renforcement des relations bilatérales et ont examiné les problèmes actuels de la situation internationale.

Ont pris part aux entretiens : (Suivent les noms des membres des délégations des deux pays).

Babrak Karmal s'est rendu en visite dans le district de Potsdam. Les représentants de la République démocratique d'Afghanistan ont déposé des couronnes devant le monument commémoratif consacré aux victimes du fascisme et du militarisme situé Unter den Linden à Berlin et devant le monument dédié à la mémoire des héros soviétiques, sis à Berlin-Treptow. La délégation a visité la frontière d'Etat située à la porte de Brandebourg ainsi que des curiosités de la capitale de la République démocratique allemande. Babrak Karmal a rendu visite au maire de Berlin et a signé le Livre d'or de la capitale.

Erich Honecker, secrétaire général du Comité central du Parti socialiste unifié d'Allemagne et président du Conseil d'Etat de la République démocratique allemande, a décerné à Babrak Karmal, secrétaire général du Comité central du Parti démocratique populaire d'Afghanistan et président du Conseil de la révolution de la République démocratique d'Afghanistan, l'ordre « Grande étoile de l'amitié entre les peuples » en hommage aux éminents mérites qu'il s'est acquis dans le cadre de l'amitié et de la coopération entre les peuples et du maintien de la paix.

A l'issue de la visite, un traité d'amitié et de coopération entre la République démocratique allemande et la République démocratique d'Afghanistan a été solennellement signé par Erich Honecker, secrétaire général du Comité central du Parti socialiste unifié d'Allemagne et président du Conseil d'Etat de la République démocratique allemande, et Babrak Karmal, secrétaire général du Comité central du Parti démocratique populaire d'Afghanistan et président du Conseil de la révolution de la République démocratique d'Afghanistan.



**CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT  
ET DE GOUVERNEMENT  
DES PAYS INDUSTRIALISES**

(R.F.A. - Canada - Etats-Unis - France -  
Grande-Bretagne - Italie - Japon)  
(Williamsburg, 28-31 mai 1983)

96. Déclaration sur la reprise économique ;  
annexe : renforcement de la coopération monétaire  
pour la stabilité et la croissance

(Source : Secrétariat de la Conférence)

**TEXTE OFFICIEL**

Nos nations sont unies dans leur attachement à la démocratie, à la liberté individuelle, à la créativité, aux valeurs morales, à la dignité humaine, ainsi qu'au développement personnel et culturel. C'est pour préserver, soutenir et répandre ces valeurs communes que notre prospérité est importante.

La récession a fait subir une rude épreuve à nos sociétés, mais elles ont montré qu'elles avaient du ressort. Des progrès appréciables ont été réalisés au niveau des efforts visant à atténuer l'inflation et à abaisser les taux d'intérêt ; des améliorations dans la productivité ont été constatées ; et nous percevons maintenant clairement des signes de reprise.

Néanmoins, le défi que les démocraties industrielles doivent encore relever est d'assurer que cette reprise se concrétise et se poursuive en vue de mettre fin à une décennie d'inflation cumulative et de résorber le chômage. Nous devons tous nous efforcer d'atteindre et de maintenir un taux d'inflation faible et d'abaisser les taux d'intérêt qui enregistrent actuellement un niveau trop élevé. Nous renouvelons notre engagement de réduire les déficits budgétaires structurels, notamment en freinant la croissance des dépenses.

Nous reconnaissons que nous devons agir en coopération et que nous devons appliquer un ensemble équilibré de politiques qui tiennent compte et qui tirent parti des relations entre la croissance, le commerce et les finances, ceci afin que la reprise s'étende à tous les pays, aussi bien industrialisés qu'en développement.

En vue d'atteindre ces objectifs, nous sommes convenus de ce qui suit :

(1) Nos gouvernements poursuivront des politiques monétaires et budgétaires appropriées visant à freiner l'inflation, abaisser les taux d'intérêts, intensifier les investissements productifs et multiplier les possibilités d'emploi, en particulier parmi les jeunes.

(2) La procédure de consultation engagée à Versailles sera renforcée afin de promouvoir la convergence des résultats de nos économies et accentuer la stabilité des taux de change conformément aux orientations décrites dans une annexe à la présente déclaration. Nous sommes convenus de poursuivre des consultations approfondies sur les politiques affectant les marchés des changes et les conditions du marché. Tout en préservant notre liberté d'agir de manière indépendante, nous sommes disposés à mettre en œuvre des interventions coordonnées sur les marchés des changes dans les cas où il est convenu que de telles interventions seraient utiles.

(3) Nous nous engageons à donner un coup d'arrêt au protectionnisme, et, à mesure que la reprise se confirme, à l'écartier en démantelant les obstacles au commerce. Nous

avons l'intention de nous consulter dans les enceintes appropriées, sur les moyens de mettre en œuvre cet engagement et de suivre son application. Nous nous attacherons à résoudre les problèmes actuels du commerce. Nous poursuivrons activement les travaux en cours au sein des Accords généraux sur les tarifs douaniers et le commerce (G.A.T.T.) et de l'Organisation pour la coopération et le développement économique, y compris les échanges de services et de produits de haute technologie. Nous devons nous efforcer de mener à bien les négociations sur la libéralisation du commerce au sein du G.A.T.T., en accordant une importance particulière à l'intensification des échanges avec et parmi les pays en développement. Nous sommes convenus de poursuivre les consultations relatives aux propositions concernant un nouveau cycle de négociations au sein du G.A.T.T.

(4) Nous considérons avec beaucoup d'inquiétude la situation financière internationale, notamment le poids de la dette de nombreux pays en développement. Nous nous sommes mis d'accord sur une stratégie fondée sur : des politiques efficaces d'ajustement et de développement des nations débitrices, des financements adéquats tant privés que publics, des marchés plus ouverts, enfin une reprise durable de l'économie mondiale. Nous rechercherons une ratification rapide de l'accroissement des ressources du Fonds monétaire international et des Accords généraux d'emprunt. Nous encourageons une coopération plus étroite et l'échange d'informations en temps utile entre les institutions internationales, en particulier entre le Fonds monétaire international (F.M.I.) et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (B.I.R.D.) et le G.A.T.T.

(5) Nous avons invité les ministres des Finances, en liaison avec le directeur exécutif du F.M.I., à définir les conditions de l'amélioration du système monétaire international et à prendre en considération le rôle que pourrait jouer, le moment venu dans ce processus, une conférence monétaire internationale de haut niveau.

(6) Le fardeau de la récession frappe très durement les pays en développement, et nous sommes profondément préoccupés par leur rétablissement. Il est crucial d'y restaurer une croissance économique saine tout en maintenant l'ouverture de nos marchés. Il convient de veiller tout particulièrement au maintien d'un flux de ressources adéquat, notamment d'aide publique au développement, vers les pays les plus pauvres et en faveur de la production alimentaire et énergétique, tant sur le plan bilatéral que par le biais des institutions internationales appropriées. Nous réaffirmons nos engagements de fournir les niveaux de financement convenus pour l'Association internationale de développement. Nous accueillons favorablement l'ouverture du dialogue manifestée par les pays en développement lors des récentes conférences du Mouvement des non alignés à New Delhi, et du Groupe des 77 à Buenos Aires, et nous partageons leur volonté de s'engager dans un esprit de compréhension et de coopération dans la prochaine session de la Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement à Belgrade.

(7) Nous sommes convenus de la nécessité d'encourager à la fois le développement des technologies avancées et l'acceptation par l'opinion publique de leur rôle dans le soutien de la croissance, de l'emploi et du commerce. Nous avons pris acte du rapport du Groupe de travail sur la technologie, la croissance et l'emploi qui a été créé à Versailles l'année dernière, et nous nous félicitons des

progrès accomplis dans les dix-huit projets de coopération traités dans ce rapport. Nous suivons la mise en œuvre et la coordination des travaux concernant ces projets, et nous nous réjouissons à l'avance de recevoir un prochain rapport lors de notre réunion à venir.

(8) Nous reconnaissons tous que les perspectives de l'économie mondiale bénéficieraient d'une plus grande prévisibilité et d'une moins grande volatilité des prix du pétrole. Nous sommes convenus que la baisse des prix du pétrole ne diminue en aucune manière l'importance et la nécessité de déployer des efforts en vue de conserver l'énergie, de développer des sources d'énergie alternatives économiques, de maintenir et, autant que faire se peut, d'améliorer les contacts entre les pays exportateurs et importateurs de pétrole, et, enfin, d'encourager la croissance de la production d'énergie locale dans les pays en développement qui en sont actuellement dépourvus.

(9) Les relations économiques Est-Ouest doivent être compatibles avec nos intérêts en matière de sécurité. Nous prenons note en l'approuvant du travail des organisations multilatérales qui ont au cours des derniers mois analysé et tiré des conclusions en ce qui concerne les aspects clés des relations économiques Est-Ouest. Nous invitons ces organisations à poursuivre leur travail selon les besoins.

(10) Nous sommes convenus d'accentuer notre coopération pour la protection de l'environnement, une meilleure utilisation des ressources naturelles et la recherche en matière de santé.

Les discussions que nous venons d'avoir à Williamsburg nous donnent un sentiment de confiance accrue dans les perspectives d'une reprise. Nous avons renforcé notre résolution de coopérer pour traiter les problèmes qui subsistent de façon à parvenir à une reprise saine et soutenue, créatrice de nouveaux emplois et d'une vie meilleure pour nos peuples et pour les peuples du monde.

Nous sommes convenus de nous rencontrer à nouveau l'an prochain et nous avons accepté l'invitation du premier ministre britannique à nous réunir au Royaume-Uni.

#### *Annexe : Renforcement de la coopération monétaire pour la stabilité et la croissance*

I. Nous avons examiné, à la lumière de notre expérience, les procédures définies dans l'engagement pris conjointement à Versailles l'année dernière et qui ont pour objet d'assurer une plus grande stabilité monétaire dans l'intérêt d'une croissance équilibrée et de l'amélioration de la situation économique mondiale.

II. Dans cette perspective, nous réaffirmons notre objectif qui est de parvenir à une croissance non inflationniste des revenus et de l'emploi, ainsi que de promouvoir la stabilité des marchés des changes en appliquant des politiques visant à promouvoir une plus grande convergence des résultats économiques en la matière.

III. Nous continuons de resserrer la coopération multilatérale avec le Fonds monétaire international au niveau de ses activités de surveillance, conformément aux procédures convenues à Versailles. Nous adoptons pour ce faire l'approche suivante :

A. Nous privilégions les décisions de principe à court terme qui favorisent la convergence à moyen terme des situations économiques. La perspective globale à moyen terme demeure essentielle, à la fois pour assurer que les

nouvelles orientations à court terme n'entraînent pas de divergences et pour rétablir la confiance dans les milieux d'affaires et sur les marchés financiers.

B. Conformément à l'accord qui s'est dégagé à Versailles, nous mettons l'accent sur les questions monétaires et financières, en tenant compte de leur interaction avec les politiques menées dans d'autres domaines. Nous tiendrons expressément compte des implications internationales de nos décisions de politique économique respectives. Les politiques et objectifs suivants feront l'objet d'un examen régulier :

1. Politique monétaire. Croissance non inflationniste et contrôlée des agrégats monétaires, associée à des taux d'intérêt appropriés, afin d'éviter à l'avenir le retour de l'inflation et la remontée des taux d'intérêt, permettant ainsi une croissance soutenue.

2. Politique budgétaire. Nous nous efforcerons, en recourant de préférence à une politique stricte de la dépense publique, de réduire les déficits budgétaires structurels et de tenir compte des conséquences de la politique budgétaire sur les taux d'intérêt et la croissance.

3. Politique des taux de changes. Nous améliorerons nos procédures de consultation, la convergence de nos politiques et la coopération internationale, afin de contribuer à la stabilisation des marchés des changes et ce, à la lumière des conclusions qui ressortent de notre Etude sur les interventions sur les marchés des changes.

4. Politiques en faveur de la productivité et de l'emploi. Tout en utilisant les signaux du marché pour prendre des décisions économiques efficaces, nous prendrons des mesures en vue d'améliorer la formation et la mobilité des travailleurs en portant une attention spéciale à l'égard du chômage des jeunes, ainsi que pour promouvoir des ajustements structurels permanents, notamment :

— en rehaussant la flexibilité et l'ouverture des économies et des marchés financiers ;

— en encourageant la recherche et le développement, ainsi que la rentabilité et les investissements productifs ;

— en poursuivant dans chaque pays des efforts d'ajustements structurels (par exemple, au moyen de politiques régionales, sectorielles, énergétiques), et en améliorant au besoin la coopération internationale dans ce sens.

IV. Nous continuerons de procéder, ensemble et régulièrement dans ce cadre, à l'évaluation de nos progrès, d'étudier toute action correctrice qui s'avérerait nécessaire et de réagir rapidement aux changements significatifs.

## 97. Déclaration

*(Source : Secrétariat de la Conférence)*

## TEXTE OFFICIEL

1. En tant que dirigeants de nos sept pays, nous nous devons de défendre la liberté et la justice sur lesquelles nos démocraties sont fondées. A cette fin, nous maintiendrons une force militaire suffisante pour dissuader toute attaque, pour faire face à toute menace et pour assurer la paix. Nous ne ferons jamais usage de nos armes, si ce n'est en réponse à une agression.

2. Nous voulons obtenir des niveaux d'armes plus bas par des négociations sérieuses sur le contrôle des armements. Par cette déclaration, nous réaffirmons notre engagement à rechercher la paix et à parvenir à des réductions d'armements significatives. Nous sommes prêts à travailler à cette fin avec l'Union Soviétique et nous en appelons à l'Union Soviétique pour qu'elle coopère avec nous.

3. Des accords efficaces sur le contrôle des armements doivent être fondés sur le principe d'égalité et doivent être vérifiables. Des propositions ont été avancées du côté occidental pour parvenir à des résultats positifs dans les différentes négociations internationales : armes stratégiques (S.T.A.R.T.), fusées nucléaires à portée intermédiaire (F.N.I.), armes chimiques, réduction des forces en Europe centrale (M.B.F.R.) et conférence sur le désarmement en Europe (C.D.E.).

4. Nous sommes convaincus qu'il est de notre devoir de continuer à mener ces négociations de façon soutenue et urgente. Dans le domaine des F.N.I. en particulier, nous appelons l'Union Soviétique à contribuer de façon constructive au succès des négociations. Les tentatives pour diviser l'Occident en proposant l'inclusion des forces des pays tiers, y compris celles de la France et du Royaume-Uni, sont également vouées à l'échec. Ces forces n'ont pas leur place dans la négociation.

5. Nos nations souhaitent ardemment qu'un accord F.N.I. équilibré soit atteint d'ici peu. Dans ce cas, la négociation déterminera le niveau auquel se situeront les déploiements. On sait que, s'il en va autrement, les pays concernés procéderont aux déploiements prévus des systèmes américains en Europe à la fin de l'année 1983.

6. Nos nations sont unies dans leurs efforts pour la réduction des armements et elles continueront à procéder à des consultations détaillées et intenses. La sécurité de nos pays est indivisible et doit être vue sur une base globale. Les tentatives pour éviter de négocier sérieusement en cherchant à influencer les opinions publiques sont vouées à l'échec.

7. Nous nous engageons à consacrer toute notre volonté à réduire la menace de la guerre. Notre vision est celle d'un monde où l'ombre de la guerre aura disparu pour toute l'humanité et nous sommes déterminés à y parvenir.

REUNION DES CHEFS  
DE GOUVERNEMENT DE FINLANDE,  
FRANCE, GRECE, SENEGAL ET SUEDE,  
ainsi que du représentant du gouvernement  
D'ESPAGNE ET DE M. MARIO SOARES

98. Déclaration commune publiée à l'issue  
de la réunion  
(Paris, 19 mai 1983)

*(Source : Ministère des Relations extérieures)*

## TEXTE OFFICIEL

Comme ils en étaient convenus lors de la rencontre des acteurs du changement qui s'est tenue le 23 janvier 1983 à Paris, à l'initiative du parti socialiste français, les chefs de gouvernement de Finlande, de France, de Grèce, du Sénégal et de Suède ainsi que le représentant du gouvernement d'Espagne et M. Mario Soares se sont réunis à nouveau à l'Hôtel Matignon, à l'invitation du premier ministre français, Pierre Mauroy, les 18 et 19 mai 1983.

Ils ont arrêté des propositions d'actions communes en vue d'un retour à la croissance économique et au plein emploi, dans une économie mondiale plus équitable.

Le monde traverse la crise économique la plus sérieuse depuis la seconde Guerre mondiale. Aucun pays n'est épargné. Des centaines de millions de personnes sont sans travail. L'accroissement dramatique du chômage menace les valeurs de nos sociétés. Dans les pays industrialisés, la croissance du revenu réel est stoppée, le niveau des investissements industriels régresse, les systèmes de protection sociale sont mis à l'épreuve.

Dans le Tiers-Monde où le développement était déjà, en période de croissance, chaotique et inégal, la situation continue de se détériorer. Nombre de pays y sont menacés d'asphyxie par le poids du service de leur dette extérieure. La détérioration brutale des termes de l'échange leur pose un problème de survie.

Face à cette situation, les chefs de gouvernement expriment leur détermination à mettre en œuvre des solutions fondées sur les principes de solidarité et de justice sociale car la démocratie est aussi pour eux un engagement commun en faveur de la liberté, de l'épanouissement de l'homme et du bien-être de la société.

Ils proposent des actions concertées pour assurer la reprise de l'économie mondiale. La situation ne s'améliorera pas en effet de manière automatique. Il ne suffit pas d'attendre la relance, il faut créer les conditions d'une expansion assainie et durable, et procéder à un transfert de ressources vers les pays du Sud.

Refusant le faux dilemme chômage-inflation, qui sert de prétexte pour écarter les avancées sociales, les participants affirment leur conviction que la mise en œuvre d'une expansion économique non inflationniste est possible.

Une telle politique passe par un effort général de modernisation des appareils de production, de formation des hommes et de développement des technologies d'avenir, de la recherche et de l'innovation.

Seule une harmonisation des politiques économiques, conçues à l'échelle la plus large possible, peut donner aux solutions proposées l'effet escompté et rendre efficace l'effort de chacun des pays.

Placés face à la crise d'un système qu'ils ont toujours



de la structure centrale, qui reste la Communauté. Chaque fois que de tels problèmes sont posés, l'Europe a créé une nouvelle institution, le Conseil européen, adopté un nouvel acte juridique reconnaissant une pratique, le Système Monétaire Européen, la coopération politique telle que définie par la Déclaration de Stuttgart, conclu un traité ratifié par les Parlements nationaux : les Conventions de Lomé. Et voici que votre Assemblée nous encourage à aller plus loin dans cette voie en nous proposant un projet de traité instituant l'Union européenne.

Ceux d'entre nous qui le voudront observeront la même méthode que naguère. A situation nouvelle doit correspondre un traité nouveau, qui ne saurait, bien entendu, se substituer aux traités existants, mais les prolongerait dans les domaines qui leur échappent. Tel est le cas de l'Europe politique. Pour une telle entreprise, Mesdames et Messieurs, la France est disponible. M'exprimant en son nom, je la déclare prête à examiner, à défendre votre projet qui, dans son inspiration, lui convient.

Je suggère, à cette fin, que s'engagent des conversations préparatoires qui pourraient déboucher sur une conférence des Etats membres intéressés, le projet d'Union Européenne et la Déclaration Solennelle de Stuttgart serviraient de base à ces travaux.

Telles sont, Mesdames et Messieurs, les réflexions que m'inspirent mon expérience d'Européen et mon passage à la Présidence du Conseil Européen. Je suis sûr qu'un jour tout cela se fera. Car notre jeunesse en a besoin. Car notre indépendance, celle de nos patries et celle de l'Europe, est à ce prix. J'ai trop confiance en notre Histoire, pour admettre que nous puissions jamais nous laisser aller au déclin dont l'intolérable affaiblissement démographique est le signe le plus inquiétant. Mais il ne faut pas que cela se fasse trop tard. Aussi, votre rôle, notre rôle, exaltant est-il de prévenir l'inéluctable, de réussir l'improbable, de réaliser l'espérance et de perpétuer, par sa jeunesse retrouvée, une grande civilisation, la nôtre.

## SOMMET DES PAYS INDUSTRIALISES (Londres, 7-8-9 juin 1984)

### 87. Déclarations

(Source : Ministère des Relations extérieures)

#### I. - DECLARATION ECONOMIQUE

1. Nous, Chefs d'Etat et de Gouvernement des sept grands pays industrialisés et le Président de la Commission des Communautés Européennes, nous sommes réunis à Londres, du 7 au 9 juin 1984, à l'invitation de Mme Thatcher, Premier Ministre du Royaume-Uni, pour le 10ème sommet économique annuel.

2. Le but principal de ces rencontres est de permettre aux Chefs d'Etat et de Gouvernement de se rassembler et de discuter des problèmes, des perspectives et des possibilités économiques offerts à nos pays et au monde. Nous sommes parvenus à une meilleure compréhension des positions et des conceptions de chacun, mais aussi à un large accord sur les objectifs fondamentaux de nos politiques respectives.

3. Lors de notre dernière réunion à Williamsburg en 1983, nous avons déjà pu identifier les signes manifestes de reprise et de sortie de la récession mondiale. Cette reprise apparaît maintenant comme bien établie dans nos pays.

Elle est fondée sur une base plus saine que les précédentes reprises en ce qu'elle résulte des efforts résolus faits dans les sept pays et ailleurs au cours des dernières années pour réduire l'inflation.

4. Mais la poursuite de la reprise réclame des efforts sans relâche. Nous devons tirer parti de toutes les opportunités qui se présentent maintenant pour renforcer les bases d'une croissance durable et de la création de nouveaux emplois. Nous avons besoin de répandre largement ses effets, chez nous comme dans les pays en développement, spécialement les plus pauvres qui ont, plus qu'aucun autre, à gagner à une croissance soutenue de l'économie mondiale. Des taux d'intérêt élevés et un échec dans la poursuite de la réduction de l'inflation et dans l'atténuation des prévisions inflationnistes pourraient mettre la reprise en danger. Une politique monétaire et budgétaire prudente, telle que celle qui a été poursuivie jusqu'à présent, devra être maintenue et, là où c'est nécessaire, accentuée. Nous réaffirmons l'engagement de nos gouvernements de poursuivre ces objectifs et ces politiques.

5. La tension croissante qui s'exerce sur la dépense publique dans tous nos pays n'est pas le moindre de nos soucis. La dépense publique doit être maintenue dans des limites supportables pour nos économies. Nous approuvons l'attention accrue donnée à ces problèmes par les gouvernements nationaux et les enceintes internationales telle que l'Organisation pour la Coopération et le Développement Economiques (O.C.D.E.).

6. Le chômage restant dans nos pays à un niveau élevé, nous soulignons la nécessité d'une croissance soutenue et de la création de nouveaux emplois. Nous devons nous assurer que les économies industrielles s'adaptent

et se développent afin de répondre à la demande et aux changements technologiques. Nous devons encourager des politiques actives de formation professionnelle et la suppression des rigidités sur le marché du travail ; nous devons aussi réunir les conditions nécessaires à la création de nouveaux emplois durables, spécialement pour les jeunes. Il nous faut soutenir et développer le système commercial international et libéraliser les marchés de capitaux.

7. Nous tenons compte des soucis exprimés par les pays en voie de développement et les difficultés politiques et économiques auxquelles beaucoup d'entre eux sont confrontés. Dans notre discussion de chacun des sujets à traiter, nous avons reconnu l'interdépendance économique des pays industrialisés et des pays en développement. Nous réaffirmons que nous voulons conduire nos relations avec eux dans un esprit de bonne volonté et de coopération. A cette fin, nous avons demandé aux ministres des Finances d'examiner le champ d'une discussion plus intense des problèmes financiers internationaux, qui préoccupent particulièrement les pays en développement, au sein du Comité du Développement de la B.I.R.D. qui offre à cet effet une enceinte appropriée et largement représentative.

8. Dans la stratégie que nous avons définie pour traiter du fardeau de la dette de nombreux pays en développement, le Fonds Monétaire International, dont les ressources ont été renforcées à cette fin, a joué un rôle clé. Les pays débiteurs se sont montrés de plus en plus disposés à accepter la nécessité d'ajuster leur politique économique, en dépit des efforts douloureux et courageux que cela exige. Dans un climat de reprise mondiale et de croissance du commerce international, cette stratégie devrait continuer de permettre au système financier international de faire face aux problèmes qui peuvent encore se présenter. Mais des taux d'intérêt internationaux durablement élevés, et à fortiori des taux plus élevés encore exacerberaient les difficultés des pays débiteurs et rendraient plus difficile la poursuite de cette stratégie.

Ceci fait ressortir la nécessité de poursuivre des politiques qui conduiront à des taux d'intérêt plus bas et qui prendront en compte l'impact de nos politiques sur les autres pays.

9. C'est pourquoi nous sommes convenus :

- 1) de continuer et de renforcer, là où c'est nécessaire, les politiques visant à résoudre l'inflation et les taux d'intérêt, de maîtriser la croissance monétaire, et, là où c'est nécessaire, de réduire les déficits budgétaires ;
- 2) de chercher à réduire les obstacles à la création de nouveaux emplois ;
  - en encourageant le développement des industries et des services en réponse à la demande et aux changements technologiques, y compris les petites et moyennes entreprises innovantes,
  - en encourageant le fonctionnement efficace du marché du travail,
  - en encourageant l'amélioration et le développement de la formation professionnelle,
  - en encourageant la flexibilité dans l'organisation du temps de travail,
  - en décourageant les mesures visant à perpétuer des productions et des technologies obsolètes.

3) de soutenir et de renforcer dans les organisations internationales appropriées, particulièrement à l'O.C.D.E., les travaux permettant de mieux comprendre les sources et les modalités du changement économique, d'améliorer l'efficacité économique et de promouvoir la croissance, en particulier en encourageant l'innovation, en œuvrant pour une plus large acceptation du changement technologique, en harmonisant les normes et en facilitant la mobilité du travail et du capital.

4) de maintenir et, là où c'est possible d'accroître les flux de ressources, y compris l'aide publique au développement et l'aide par l'intermédiaire des Institutions Internationales financières et de Développement, vers les pays en voie de développement et particulièrement les plus pauvres ; de travailler avec eux pour encourager plus d'ouverture aux flux d'investissements privés, et d'encourager les mesures concrètes dans ces pays pour économiser les ressources et stimuler la production alimentaire et énergétique locale. Certains d'entre nous souhaitent également mettre en vigueur le Fonds commun pour les matières premières.

5) de confirmer, dans un esprit de coopération avec les pays concernés, la stratégie relative à l'endettement, et de continuer à la mettre en œuvre et à la développer de façon flexible cas par cas ; nous avons passé en revue les progrès accomplis et nous attachons une importance particulière aux orientations suivantes :

- aider les pays débiteurs à procéder aux changements de politique économique et financière nécessaires en prenant dûment en compte les difficultés politiques et sociales ;
  - encourager le F.M.I. dans son rôle central dans ce processus, qu'il a mis en œuvre avec habileté ;
  - encourager une coopération plus étroite entre le Fonds Monétaire International et la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (B.I.R.D.), et encourager le rôle de celle-ci dans la stimulation d'un développement à moyen et long terme ;
  - dans les cas où les pays débiteurs s'efforcent par eux-mêmes avec succès d'améliorer leur situation, encourager un ré-échelonnement pluri-annuel plus large des dettes commerciales et être prêts dans les cas appropriés à négocier de façon similaire pour ce qui concerne les dettes contractées auprès des gouvernements et des institutions publiques ;
  - encourager les flux d'investissements directs à long terme ; de même, il importe que les pays industriels ouvrent davantage, leurs marchés aux exportations des pays en développement, de telle sorte que ces derniers puissent améliorer leur situation en encourageant l'investissement en provenance des pays industriels ;
  - encourager la substitution de financements plus stables à long terme, tant directs que de portefeuille, aux prêts à court terme des banques ;
- 6) d'inviter les Ministres des Finances à poursuivre, d'une manière urgente et approfondie, leur travail en cours sur les moyens d'améliorer le fonctionnement du système monétaire international, y compris les taux de change, la surveillance, la création, la maîtrise et la distribution des liquidités internationales et le rôle du F.M.I., d'achever la phase actuelle de leur travail au premier semestre de 1985 en vue d'une discussion au prochain Comité Intérimaire du F.M.I. La question d'une allocation supplémentaire de Droits de Tirage spéciaux sera réexaminée par le comité intérimaire du F.M.I. en septembre 1984.

- 7) de poursuivre les procédures convenues à Versailles (1) et à Williamsburg (2) pour le contrôle et la surveillance multilatéraux de la convergence des résultats économiques vers moins d'inflation et plus de croissance.
- 8) de chercher à améliorer le fonctionnement et la stabilité du système financier international par des politiques prudentes dans les principaux pays, en assurant un flux adéquat de ressources aux institutions financières, et en améliorant l'accès international aux marchés des capitaux des pays industrialisés.
- 9) de presser tous les pays participant au commerce international, qu'ils soient industrialisés ou en développement, de résister aux pressions protectionnistes persistantes, de réduire les obstacles au commerce et de faire de nouveaux efforts en vue de libéraliser et d'accroître les échanges internationaux de biens manufacturés, de matières premières et de services.
- 10) d'accélérer l'achèvement des programmes de libéralisation du commerce en cours, en particulier le programme de travail du G.A.T.T. fixé en 1982, en coopération avec les autres pays partenaires commerciaux; de pousser les travaux en cours dans les instances internationales sur le commerce dans le domaine des services; de réaffirmer l'accord réalisé lors de la Session ministérielle de l'O.C.D.E. en mai 1984 sur l'importance d'un nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales pour renforcer le système commercial libre et ouvert dans l'intérêt mutuel de toutes les économies, industrialisées et en développement; à partir du Programme de Travail du G.A.T.T. de 1982, de consulter les partenaires du G.A.T.T. en vue de prendre des décisions à une date proche sur les éventuels objectifs, arrangements et calendrier d'un nouveau cycle de négociations.
10. Nous sommes profondément préoccupés par les problèmes aigus de la pauvreté et la sécheresse dans diverses parties de l'Afrique. Nous attachons une importance majeure au Programme spécial d'Action pour l'Afrique préparé par la Banque Mondiale. Ce programme devrait donner une impulsion renouvelée aux efforts conjoints de la Communauté internationale en faveur de ce continent.
11. Nous avons examiné les éventuelles répercussions d'une nouvelle aggravation de la situation dans le Golfe sur l'approvisionnement pétrolier. Nous sommes convaincus qu'étant donné les stocks pétroliers actuellement disponibles dans le monde, la disponibilité d'autres sources d'énergie et les possibilités d'économie d'énergie, un approvisionnement adéquat pourrait être maintenu pendant une période appréciable par une coopération internationale et des actions de soutien mutuel. Nous continuerons à agir de concert dans ce but.
12. Nous constatons et approuvons le maintien du consensus sur la sécurité et les autres implications des relations économiques avec les pays de l'Est, et sur la nécessité de poursuivre le travail sur ce sujet dans les organisations appropriées.
13. Nous approuvons le rapport complémentaire du Groupe de travail sur la Technologie, la Croissance et l'Emploi créé par le Sommet de Versailles, et les progrès réalisés dans les dix-huit domaines de coopération. Nous invitons le groupe à poursuivre son travail et à faire rapport aux représentants personnels avec le prochain Sommet Economique. Nous accueillons aussi avec faveur l'invitation du gouvernement italien à une conférence internationale qui devait se tenir en Italie en 1985 sur le thème de l'innovation technologique et de la création de nouveaux emplois.
14. Nous reconnaissons la dimension internationale des problèmes d'environnement et le rôle des facteurs d'environnement dans le développement économique. Nous avons invité les Ministres responsables pour les politiques de l'environnement à identifier les secteurs d'une coopération continue en ce domaine. En outre, nous avons décidé d'inviter le groupe de travail sur la technologie, la croissance et l'emploi à examiner ce qui a été fait jusqu'à présent et à identifier les domaines spécifiques de recherche sur les causes, les effets et les moyens de limiter la pollution de l'air, de l'eau et du sol, là où les connaissances actuelles sont suffisantes, et d'identifier les projets possibles de coopération industrielle visant à développer des techniques économiques de réduction des dommages causés par l'environnement. Le groupe est invité à faire rapport sur ces questions pour le 31 décembre 1984. D'ici là, nous accueillons avec faveur l'invitation du Gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne à certains pays du Sommet en vue d'une conférence internationale à Munich sur l'environnement, du 24 au 27 juin 1984.
15. Nous remercions le Premier Ministre du Japon pour son rapport sur la Conférence de Hakoné sur les « sciences de la Vie et de l'Homme » organisée par la Fondation du Japon en mars 1984, et nous approuvons l'intention de la France d'organiser une deuxième conférence en 1985.
16. Nous croyons que les stations spatiales habitées sont l'exemple de programmes susceptibles de stimuler le développement technologique conduisant au renforcement des économies et à une meilleure qualité de la vie. De telles stations sont à l'étude dans certains de nos pays en vue de leur lancement dans le cadre de programmes nationaux ou internationaux. Dans ce contexte, chacun de nos pays examinera avec soin l'invitation du Président des Etats-Unis adressée aux autres pays représentés au Sommet en vue de participer au développement par les Etats-Unis d'une telle station. Nous approuvons l'intention des Etats-Unis de faire rapport au prochain Sommet sur la participation internationale de leur programme.
17. Nous sommes convenus de nous rencontrer à nouveau, l'année prochaine, et nous avons accepté l'invitation du Chancelier pour une rencontre en République Fédérale d'Allemagne.

## II. - DECLARATION SUR LES VALEURS DEMOCRATIQUES

1. Nous, Chefs d'Etat et de Gouvernement des sept grandes démocraties industrialisées, réunis à Londres avec le Président de la Commission des Communautés Européennes, pour le dixième Sommet économique, nous affirmons

(1) Voir Documents d'Actualité Internationale n° 15, 1er août 1982.

(2) Voir Documents d'Actualité Internationale n° 15, 1er août 1983.

notre engagement envers les valeurs qui soutiennent et rassemblent nos sociétés.

2. Nous croyons dans le règne du Droit qui, sans avoir recours à la crainte ou à la faveur, respecte et protège les droits et les libertés de chaque citoyen et fournit le cadre dans lequel l'esprit de l'homme peut s'épanouir dans la liberté et la diversité.

3. Nous croyons à un système de démocratie qui, grâce aux élections libres, assure un choix authentique, la libre expression des opinions et la capacité de répondre et de s'adapter au changement sous tous ses aspects.

4. Nous croyons que, dans les systèmes politiques et économiques de nos démocraties, il revient aux Gouvernements de créer les conditions les plus favorables à l'éventail le plus large et à la liberté la plus grande de choix et d'initiative personnelle ; à la poursuite des idéaux de la justice, des devoirs et des droits sociaux à la prospérité de l'entreprise et à l'accès de tous à l'emploi ; à la participation égale de tous aux bénéfices de la croissance ; à la solidarité à l'égard de ceux qui souffrent et de ceux qui en ont besoin ; à l'enrichissement de la vie de tous par les fruits de l'imagination et de la découverte scientifique et à la confiance dans la solidité de la monnaie. Nos pays ont les ressources et la volonté qui peuvent leur permettre de venir à bout ensemble des tâches de la nouvelle révolution industrielle.

5. Nous avons la conviction qu'une entente étroite entre nos pays renforcera la stabilité politique et la croissance économique dans l'ensemble du monde. Nous sommes prêts à la coopération avec tous les pays dans le respect de leur indépendance et de leur intégrité territoriale, indépendamment des différences entre systèmes politiques, économiques et sociaux. Nous respectons le non-alignement authentique. Nous sommes conscients des responsabilités morales qui vont avec le succès économique. Nous réaffirmons notre détermination de combattre la faim et la pauvreté à travers le monde.

6. Nous croyons au besoin de paix dans la liberté et la justice. Chacun de nous rejette l'usage de la force comme moyen de règlement des conflits. Chacun de nous maintiendra les seules forces militaires nécessaires pour dissuader l'agression et pour assumer ses responsabilités pour une défense efficace. Dans le monde d'aujourd'hui l'indépendance de chacun d'entre nous est notre souci commun. Nous sommes persuadés que les problèmes et les conflits internationaux peuvent et doivent être résolus par un dialogue raisonnable et par la négociation et nous soutiendrons tous les efforts entrepris à cette fin.

7. Forts de cette conviction et dotés d'une grande diversité et d'une grande force créative, nous regardons l'avenir avec confiance.

### III. — DECLARATIONS SUR LES RELATIONS EST-OUEST ET LE CONTROLE DES ARMEMENTS

1. Nous avons eu une discussion de fond sur les relations Est-Ouest. Nous avons souligné que nous avons besoin avant tout de solidarité et de résolution.

2. En même temps, nous sommes décidés à poursuivre la recherche d'un dialogue politique étendu et d'une coopération à long terme avec l'Union Soviétique et ses alliés. Des contacts existent et se développent dans un certain nombre de domaines. Chacun de nous saisira toutes les occasions utiles de dialogue.

3. Notre but est la sécurité au niveau de forces le plus bas possible. Nous souhaitons des résultats rapides et

positifs dans les diverses négociations sur le contrôle des armements et la prompte reprise de celles qui sont aujourd'hui suspendues. Les Etats-Unis ont offert de reprendre les pourparlers sur le contrôle des armes nucléaires en tous lieux, à tout moment, sans préalables. Nous espérons que l'Union Soviétique agira de manière constructive et positive. Nous sommes convaincus que ceci serait dans l'intérêt commun de l'Est et de l'Ouest. Nous sommes favorables à des accords qui renforceraient la confiance et donneraient une expression concrète, par des engagements précis, au principe de non-usage de la force.

4. Nous croyons que l'Est et l'Ouest ont d'importants intérêts communs : dans la préservation de la paix ; dans le renforcement de la confiance et de la sécurité ; dans la réduction des risques d'attaque par surprise ou de guerre par accident ; dans l'amélioration des techniques de gestion des crises et dans la prévention de la dissémination des armes nucléaires.

### IV. — DECLARATION SUR LE TERRORISME INTERNATIONAL

1. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont discuté le problème du terrorisme international.

2. Ils ont noté le fait que les détournements d'avions et les enlèvements ont diminué depuis les déclarations de Bonn (1978) (1), Venise (1980) (2) et Ottawa (1981) par suite de mesures de sécurité accrues, mais que le terrorisme a développé d'autres techniques, parfois en association avec le trafic de drogue.

3. Ils ont exprimé leur détermination de combattre cette menace par tous les moyens possibles, en renforçant les mesures existantes et en adoptant de nouvelles.

4. Ils se sont inquiétés de la facilité avec laquelle les terroristes traversent les frontières internationales et obtiennent un accès aux armes, aux explosifs, aux moyens d'entraînement et de financement.

5. Ils ont noté avec une préoccupation particulière l'implication croissante d'Etats et de Gouvernements dans des actes de terrorisme, y compris en abusant de l'immunité diplomatique. Ils ont reconnu l'inviolabilité des missions diplomatiques et les autres exigences du Droit international ; mais ils ont souligné les obligations que ce droit implique également.

6. Parmi les propositions qui ont rencontré du soutien lors de la discussion figurent les suivantes :

- Coopération et coordination plus étroites entre les services de police et les organismes de sécurité et les autres instances appropriées, spécialement pour l'échange d'informations, de renseignements et de connaissances techniques ;
- examen par chaque pays des lacunes de sa législation nationale qui pourraient être exploitées par les terroristes ;
- utilisation des pouvoirs du pays hôte selon la Convention de Vienne dans des domaines tels que les effectifs des missions diplomatiques et le nombre des bâtiments bénéficiaires de l'immunité diplomatique ;
- examen par chaque pays des ventes d'armes aux Etats qui soutiennent le terrorisme ;

(1) Voir Documents d'Actualité Internationale n° 40, 7 octobre 1978.

(2) Voir Documents d'Actualité Internationale n° 35, 1er septembre 1980.

— consultation, et autant que possible coopération, au sujet de l'expulsion ou du refus d'admettre dans leur pays les terroristes connus, y compris les personnes de statut diplomatique impliquées dans le terrorisme.

7. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont reconnu qu'il s'agit d'un problème qui affecte tous les pays civilisés. Ils sont résolus à promouvoir une action à travers les organisations internationales compétentes et au sein de la communauté internationale dans son ensemble afin de prévenir et de punir les actions terroristes.

#### V. — LE CONFLIT IRAK-IRAN : EXPOSE DE LA PRESIDENCE

1. Nous avons discuté du conflit Irak/Iran dans chacun de ses divers aspects.

2. Nous avons exprimé notre profonde préoccupation devant le prix croissant en souffrances humaines, en destructions matérielles et en amertume qu'a coûté ce conflit, ainsi que devant les violations du droit humanitaire international qui ont eu lieu.

3. Notre espoir et notre désir à tous sont que les deux parties cessent leurs attaques l'une contre l'autre et contre les navires d'autres pays. Le principe de la liberté de navigation doit être respecté. Notre souci est d'éviter que ce conflit ne s'étende plus encore et nous ferons notre possible pour encourager les forces de la stabilité dans la région.

Nous enrourageons les parties à rechercher un règlement pacifique et honorable. Nous soutiendrons tous les efforts ayant pour but d'y parvenir, en particulier ceux du Secrétaire Général des Nations Unies.

5. Nous avons également examiné les implications pour les fournitures de pétrole dans le monde selon les orientations de la Déclaration Economique. Nous avons noté que le marché pétrolier mondial est resté relativement stable. Nous croyons que le système international possède à la fois la volonté et la capacité de faire face à tout problème envisageable par une poursuite de la démarche prudente et réaliste qui est déjà mise en œuvre.

## QUESTIONS MONETAIRES

### Amérique latine

88. Déclaration des Présidents Alfonsín, Figueiredo, Betancur et de la Madrid relative à l'endettement (Buenos-Aires, Brasilia, Bogota, Mexico, 19 mai 1984)

(Source : Ministère des Relations étrangères, traduction non officielle)

Nous, les Présidents Raul Alfonsín, d'Argentine, Joad Figueiredo, du Brésil, Belisario Betancur, de Colombie, et Miguel de La Madrid, du Mexique, manifestons notre inquiétude car les aspirations au développement de nos peuples, le progrès des tendances démocratiques dans la région et la sécurité économique de notre continent sont sérieusement affectés par des facteurs extérieurs et hors du contrôle de nos gouvernements.

Nous constatons que les augmentations successives des taux d'intérêt, la perspective de nouvelles hausses ainsi que la prolifération et l'intensité des mesures protectionnistes constituent un sombre panorama pour nos pays et pour l'ensemble de la région.

Nos pays ne peuvent accepter indéfiniment ces risques. Nous avons affirmé notre ferme détermination de surmonter les déséquilibres et de restaurer les conditions pour la reprise et le renforcement de la croissance économique et du processus d'amélioration du niveau de vie de nos peuples.

Nous avons été les premiers à démontrer notre volonté de respecter les engagements financiers en des termes compatibles avec l'intérêt de la communauté internationale. Nous n'acceptons pas de nous voir précipités dans une situation de cessation de paiement forcée et de blocage continu.

Nous considérons indispensable que, sans plus attendre, un effort de la communauté internationale soit entrepris de manière à déterminer, d'un commun accord, les actions et les mesures de coopération qui permettront de résoudre ces problèmes, particulièrement dans les secteurs interdépendants du commerce et des finances internationales.

En conséquence, nous proposons l'adoption de mesures concrètes de transformation substantielle de la politique financière et commerciale internationale en vue d'élargir l'accès de nos produits sur le marché des pays développés, d'alléger substantiellement et effectivement le poids de l'endettement et d'assurer la reprise des courants de financement du développement. Il est en particulier nécessaire d'obtenir des termes d'amortissement et des périodes de grâce adéquats ainsi que des réductions des taux d'intérêt, des marges, des commissions et des autres charges.

Compte tenu des considérations ci-dessus, nous invitons les chanceliers et les ministres responsables des finances de nos pays à tenir le plus rapidement possible une réunion — à laquelle pourront se joindre les ministres

LOWE-MARTIN 87-137



# Pressemitteilung

Sommet économique de Bonn 1985

Communiqué final



WIRTSCHAFTSGIPFEL  
BONN 1985

BONN ECONOMIC SUMMIT 1985  
SOMMET ÉCONOMIQUE DE BONN 1985  
WIRTSCHAFTSGIPFEL BONN 1985

## Déclaration économique de Bonn

### Vers une croissance soutenue et plus d'emplois

1. Conscients des responsabilités qui sont les nôtres, conjointement avec d'autres gouvernements, en ce qui concerne l'avenir de l'économie mondiale et la préservation des ressources naturelles, nous, Chefs d'Etat ou de Gouvernement des sept plus importantes nations industrialisées ainsi que le Président de la Commission des Communautés européennes, réunis à Bonn du 2 au 4 mai 1985, avons discuté de la situation, des problèmes et perspectives économiques pour nos pays et pour le monde.

2. Les conditions économiques mondiales sont meilleures qu'elles ne l'ont été depuis de nombreuses années. Depuis que nous nous sommes rencontrés la dernière fois, de nouveaux progrès ont été réalisés en matière de réduction de l'inflation et de renforcement des bases de la croissance. La reprise dans les pays industrialisés a commencé à s'étendre au monde en développement. Les problèmes de l'endettement des pays en développement, bien que loin d'être résolus, font l'objet d'un traitement souple et efficace.

3. Néanmoins, nos pays doivent encore relever d'importants défis. Nous devons surtout :

- renforcer la capacité de nos économies à s'adapter aux mutations
- accroître les possibilités d'emploi,
- réduire les inégalités sociales,
- corriger les déséquilibres économiques persistants,
- mettre fin au protectionnisme,
- améliorer la stabilité du Système Monétaire International.

4. Nos discussions sur ces défis nous ont conduits aux conclusions suivantes :

- (a) Poursuivre sans relâche chacun dans nos pays et ensemble en coopération des politiques conduisant à une croissance soutenue et à davantage d'emplois constitue la meilleure contribution à une prospérité nouvelle durable et partagée par toutes les nations .
- (b) La prospérité des pays développés est de plus en plus liée à celle des pays en développement. Nous continuerons à travailler avec ces pays dans un esprit de véritable coopération.
- (c) Un commerce multilatéral ouvert est essentiel à la prospérité générale et nous préconisons une réduction rapide et importante des barrières commerciales.
- (d) Nous cherchons également à rendre le fonctionnement du Système Monétaire International plus stable et plus efficace.

- (e) Le progrès économique et la préservation de l'environnement naturel sont des objectifs nécessaires et qui se renforcent mutuellement. Une protection efficace de l'environnement est un élément central de nos politiques nationale et internationale.

### I. Croissance et emploi

5. Afin de maintenir une croissance non-inflationniste et d'améliorer l'emploi, nous sommes convenus de :

- consolider et développer les progrès réalisés en matière de réduction de l'inflation,
- suivre une discipline monétaire et budgétaire prudente, et si nécessaire renforcée, en vue de parvenir à des prix stables, à une baisse des taux d'intérêt et à une augmentation des investissements productifs. Chacun de nos pays exercera un contrôle strict sur les dépenses publiques afin de réduire les déficits budgétaires lorsqu'ils sont excessifs et, si besoin est, la part des dépenses publiques dans le PNB,
- nous employer à supprimer les obstacles à la croissance et encourager l'initiative et l'esprit d'entreprise de manière à libérer les énergies créatrices de nos peuples tout en maintenant des politiques sociales appropriées pour les plus défavorisés,

- promouvoir une plus grande souplesse et capacité de réponse de tous les marchés, notamment du marché du travail
- développer la formation destinée à améliorer la qualification professionnelle notamment des jeunes,
- exploiter au mieux les chances de prospérité et de création d'emplois permanents engendrées par les mutations économiques et le progrès technologique.

6. Se fondant sur ces principes communs chacun d'entre nous a précisé les priorités spécifiques de sa politique nationale.

- Le Président des Etats-Unis estime essentiel de réaliser rapidement une réduction appréciable des dépenses publiques et donc une réduction substantielle du déficit budgétaire. Il insiste également sur la nécessité de poursuivre la "déréglementation" et de mettre en oeuvre une réforme fiscale ayant pour qualité l'encouragement dans l'utilisation efficace des ressources et la promotion de l'épargne et de l'investissement.
- Le Président de la République française souligne la nécessité de continuer à réduire l'inflation, de moderniser les moyens de production, d'améliorer l'emploi, de contrôler la dépense publique, et de lutter contre les inégalités sociales. Dans cette perspective il attache la plus grande priorité à l'Education, la Recherche et l'Investissement dans la haute-technologie en vue de soutenir la croissance.

- Le Gouvernement du Royaume-Uni continuera d'oeuvrer pour réduire l'inflation et pour créer les conditions d'une croissance soutenue. Il continuera de conserver les dépenses publiques sous un contrôle strict et de maintenir la discipline monétaire. Il encouragera le développement des petites et moyennes entreprises, ainsi que les industries dans les technologies de pointe et encouragera l'initiative et l'esprit d'entreprise et la création de nouveaux emplois.
  
- Le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne attache une grande priorité à renforcer la flexibilité et la vigueur de l'économie en vue de réaliser une amélioration durable de la croissance et de créer de nouveaux emplois. Les petites et moyennes entreprises devraient être particulièrement encouragées ainsi que les hautes technologies. Il continuera à réduire le poids du secteur public sur l'économie, le déficit budgétaire et le poids de la fiscalité.
  
- Le Gouvernement du Japon estime essentiel de continuer sa politique de discipline budgétaire et d'appui aux mécanismes du marché, en vue notamment de promouvoir l'investissement. Son intention est de réaliser de nouveaux progrès en "dérèglementant" les marchés financiers, en développant le rôle international du Yen, en facilitant l'accès à ses marchés et en encourageant la croissance des importations.

- Le Gouvernement italien donne la priorité à une nouvelle réduction de l'inflation et du déficit budgétaire tout en soutenant la croissance et l'investissement. Un accent particulier sera mis sur les incitations à la création de petites et moyennes industries afin de promouvoir l'emploi surtout pour les jeunes.
- Le Gouvernement du Canada se concentrera sur l'encouragement des investissements et la création d'emplois dans le secteur privé, la suppression des obstacles à une croissance non-inflationniste soutenue, la réduction du déficit budgétaire et la limitation des dépenses publiques. Il encouragera les activités d'entreprise en mettant l'accent sur le secteur des petites et moyennes entreprises.
- La Commission des Communautés européennes attache une grande priorité à l'établissement d'un véritable marché intérieur sans barrière, qui éliminera les rigidités et engendrera une nouvelle croissance économique à l'échelle de la Communauté. Un système monétaire européen renforcé et une convergence économique plus étroite contribueront à cette fin.

En poursuivant ces politiques nous ne traiterons pas seulement nos problèmes internes mais nous contribuerons également à une croissance durable de l'économie mondiale et à une expansion plus équilibrée du commerce international.

## II. Relations avec les pays en développement

7. Une croissance soutenue du commerce mondial, des taux d'intérêt moins élevés, des marchés ouverts et un financement continu à des montants et à des conditions adaptés à chaque cas individuel, sont essentiels pour permettre aux pays en développement de parvenir à une croissance saine et de surmonter leurs difficultés économiques et financières. Les flux de ressources, y compris l'aide publique au développement, devraient être maintenus et si possible augmentés spécialement en ce qui concerne les pays les plus pauvres. En particulier, un financement à long terme plus stable, tels que des investissements directs de la part des pays industrialisés, devrait être encouragé. Nous nous félicitons des accords de restructuration des dettes à long terme entre pays débiteurs et banques commerciales. Nous demeurons disposés, si besoin est, à négocier de nouveaux rééchelonnements pluri-annuels des dettes dues aux gouvernements et organismes gouvernementaux.

8. Nous nous félicitons du dialogue constructif avec les pays en développement au sein des institutions internationales existantes en vue de promouvoir le développement économique de ces pays et par conséquent leur stabilité sociale et politique. Nous soulignons le rôle essentiel et l'amélioration de la coopération entre le Fonds Monétaire International et le groupe de la Banque mondiale dans le soutien qu'ils apportent aux politiques que doivent nécessairement mener les pays débiteurs pour renforcer la confiance des créanciers et investisseurs nationaux et étrangers, pour mobiliser l'épargne interne et pour assurer une utilisation efficace des ressources et un

développement à long terme sain. Nous sommes d'accord pour faire en sorte que ces institutions soient dotées des ressources et instruments nécessaires et nous sommes disposés à discuter d'une augmentation des ressources de la Banque mondiale qui peut se révéler nécessaire dans les années à venir. Nous sommes par ailleurs préoccupés par les problèmes particuliers des pays en développement qui ne sont ni parmi les plus pauvres ni parmi les plus endettés. Nous sommes convenus que cas par cas, des allègements des contraintes financières de ces pays devraient être considérés.

9. Nous sommes profondément préoccupés par la situation critique des populations africaines qui souffrent de la famine et de la sécheresse. Nous nous félicitons de la réponse positive donnée par nos citoyens et par des organismes privés ainsi que de l'assistance importante fournie par les Gouvernements de nombreux pays et de la création par la Banque Mondiale d'un Fonds Spécial pour l'Afrique sud-saharienne. Nous continuerons à fournir une aide alimentaire d'urgence. En outre, nous intensifierons notre coopération avec les pays africains pour les aider à exploiter leur potentiel économique et à développer une stratégie alimentaire à long terme fondée sur leurs propres programmes agricoles. Nous sommes disposés à favoriser l'augmentation de la production alimentaire en fournissant des intrants agricoles tels que semences, pesticides et engrais, dans le cadre de projets de développement agricole. Nous sommes convenus de la nécessité d'améliorer les systèmes d'alerte existants et les dispositions en matière de transport. Les obstacles politiques dans les pays concernés ne doivent pas entraver la distribution des denrées alimentaires à ceux qui ont faim. Nous soulignons la nécessité d'examiner la création d'un réseau de recherche sur les céréales des

zones sèches. Nous renforcerons notre coopération avec les pays africains dans la lutte contre la désertification. . Il est nécessaire que les pays en mesure d'apporter une contribution à tout ou partie de cette entreprise poursuivent leurs efforts. Nous invitons l'Union Soviétique et les autres pays communistes à assumer leurs responsabilités à cet égard. Nous avons constitué un groupe d'experts qui devra préparer des propositions de mise en oeuvre dont ils feront rapport aux Ministres des Affaires étrangères en septembre 1985.

### III. Système commercial multilatéral et Système Monétaire International

10 Le protectionnisme ne résout pas les problèmes; il les crée. Il est essentiel de réaliser des progrès tangibles dans l'assouplissement et le démantèlement des restrictions commerciales existantes. Nous avons besoin de nouvelles initiatives pour renforcer le système commercial multilatéral ouvert. Nous souscrivons pleinement à l'accord intervenu au Conseil Ministériel de l'OCDE aux termes duquel un nouveau round au sein du GATT devrait commencer dès que possible. La plupart d'entre-nous pensent que cela devrait être en 1986. Nous sommes convenus qu'il serait utile qu'une réunion préparatoire de hauts fonctionnaires ait lieu au GATT avant la fin de l'été, afin de parvenir à un large consensus sur les thèmes et les modalités de telles négociations. Nous sommes également convenus que la participation active d'un nombre important de pays développés et en développement à de telles négociations est essentielle. Nous veillerons à ce que la négociation porte sur un paquet équilibré

11. Il est également essentiel d'améliorer le fonctionnement du système monétaire international. Nous prenons acte que les Ministres des Finances du Groupe des Dix, à leur réunion de Tokyo en juin, ont l'intention d'achever leurs travaux en cours pour améliorer le fonctionnement du système monétaire et de faire des propositions qui seront discutées à la prochaine réunion du Comité intérimaire du FMI à Séoul en octobre, en vue de rendre le système monétaire international plus stable et plus efficace.

#### IV. Politique de l'Environnement

12. De nouvelles méthodes et une coopération internationale renforcée sont essentielles si l'on veut prévenir et empêcher les dommages causés à l'environnement, qui ne connaît pas les frontières des nations.

Nous coopérons en vue de résoudre les problèmes aigus d'environnement tels que les pluies acides et la pollution atmosphérique par les véhicules à moteur et toute autre source significative. Nous visons également d'autres sujets de préoccupation tels que les changements climatiques, la protection de la couche d'ozone et le traitement des déchets chimiques, toxiques et des déchets dangereux.

La protection des sols, de l'eau douce et de la mer, en particulier des mers régionales doit être renforcée.

13. Nous utiliserons à la fois les mécanismes de la vigilance gouvernementale et les disciplines du marché pour résoudre les problèmes d'environnement. Nous appliquerons le principe du "pollueur payeur" de manière plus générale. La science et la technologie doivent contribuer à concilier la protection de l'environnement et la croissance économique.

14. Il est essentiel d'améliorer et d'harmoniser au plan international les techniques de mesure de l'environnement. Nous invitons les experts du Groupe de travail Technologie, Croissance et Emploi à consulter les instances internationales appropriées sur les moyens les plus efficaces de parvenir à un progrès dans ce domaine.

15. Nous nous félicitons de la contribution des Ministres de l'Environnement dans le sens d'une coopération internationale plus étroite sur les problèmes d'environnement. Nous concentrerons notre coopération dans le cadre des organisations internationales existantes, notamment à l'OCDE. Nous travaillerons avec les pays en développement pour éviter les dommages et les catastrophes écologiques à l'échelle mondiale.

#### V. Coopération scientifique et technologique

16. Nous sommes convaincus que la coopération internationale en matière de recherche et de technologie dans les projets essentiels doit être renforcée pour valoriser au maximum notre potentiel scientifique. Nous reconnaissons que de tels projets exigent un

partage approprié des participations et des responsabilités, ainsi que des règles adéquates pour l'accès aux résultats, les transferts de technologie et l'utilisation des technologies concernées.

17. Nous nous félicitons des réponses positives des gouvernements des Etats membres de l'Agence Spatiale Européenne (ASE), du Canada et du Japon à l'invitation du Président des Etats-Unis de coopérer au programme d'une station spatiale américaine habitée, sur la base d'une coopération véritable et d'un échange équitable et approprié d'informations, d'expériences et de technologie. Des discussions sur la coopération intergouvernementale en matière de développement et d'utilisation des stations spatiales habitées de façon permanente commenceront incessamment. Nous nous félicitons également des conclusions du Conseil de l'ASE sur la nécessité pour l'Europe de maintenir et d'accroître sa capacité autonome en matière d'activités spatiales et sur le programme spatial européen à long terme avec ses objectifs.

18. Nous approuvons le rapport du groupe Technologie, Croissance, Emploi sur les travaux effectués dans les dix-huit domaines de coopération et invitons le groupe à achever sa tâche d'ici la fin de l'année. Nous nous félicitons de la contribution positive que la Conférence Ministérielle de Venise sur la Technologie, le Développement et l'Emploi a apportée dans le sens d'une meilleure compréhension du rôle des changements technologiques au service de la croissance et de l'emploi. Nous approuvons aussi les résultats de la Conférence de Rambouillet sur la Bioéthique et nous remercions la République fédérale d'Allemagne de sa disponibilité à accueillir un symposium sur la neurobiologie en 1986.

19. Nous sommes convenus de nous rencontrer l'année prochaine et avons accepté l'invitation du Premier Ministre japonais à nous rendre au Japon.

LIBRARY E A/BIBLIOTHEQUE A E



3 5036 20023790 0

DOCS  
CA1 EA77 85I57 FRE  
Sommets économiques des pays  
industrialisés : communiqués,  
déclarations. --  
43242187